

Commune d'Oron

Rapport de gestion 2023

Préavis n° 02/2024 - Rapport de gestion 2023

TABLE DES MATIERES

1	Introduction du Syndic	9
2	Autorités	11
2.1	Section 1 Conseil communal.....	11
2.1.1	Préambule	11
2.1.2	Composition	11
2.1.3	Assermentations, élections et mutations au sein du Conseil communal	13
2.1.4	Séances du Conseil communal	13
2.1.5	Communications de la Municipalité au Conseil communal.....	16
2.2	Section 2 Municipalité	18
2.2.1	Dicastères de la Municipalité.....	18
2.2.2	Délégations de la Municipalité dans les diverses associations.....	19
2.2.3	Séances de la Municipalité.....	20
2.2.4	Programme de législature	20
2.2.5	Représentations de la Municipalité.....	21
2.2.6	Crise énergétique	24
2.2.7	Tir villageois	25
2.2.8	Tir des Municipalités.....	25
2.2.9	Rencontres intermunicipalités	25
2.2.10	Participation à une association régionale	26
2.2.11	Moudon Région Tourisme	26
3	Administration générale - Finances - Sécurité sociale - Cultes	27
3.1	Section 1 Administration générale.....	27
3.1.1	Organisation	27
3.1.2	Personnel communal.....	27
3.1.2.1	Formation.....	31
3.1.2.2	Jubilés.....	33
3.1.2.3	Apprentissage.....	33
3.1.3	Situation des règlements communaux	34
3.1.4	Site internet et services en ligne de l'administration	35
3.1.5	Informatique, matériel de bureau et appareils divers.....	35
3.1.6	Emergence de l'Intelligence Artificielle (IA)	35
3.1.7	Information à la population	35
3.1.8	Archives communales	36
3.1.9	Office communal de la population	37
3.1.9.1	Statistique de la population.....	37
3.1.10	Registre des bâtiments, logements et habitants.....	40
3.1.11	Naturalisations.....	40
3.1.11.1	Demandes de naturalisation	40
3.1.11.2	Naturalisations ordinaires	40
3.1.12	Chiens	40
3.1.13	Initiatives et référendums	41

3.1.14	Votations fédérales 2023.....	42
3.1.15	Elections fédérales 2023	43
3.1.16	Votation cantonale.....	43
3.1.17	Participation au système easyvote	43
3.1.18	Inspection de la Préfecture.....	44
3.1.19	Réception des nouveaux habitants	44
3.1.20	Réception des jeunes citoyens.....	44
3.1.21	Jubilaires	46
3.1.22	Comptoir d'Oron - Forum des entreprises	47
3.1.23	Palézieux - 150 ans de l'Auberge communale	47
3.1.24	Tour de Romandie 2024 - Contre-la-Montre.....	48
3.1.25	Lignes de trafic régional et assimilé - Participation communale aux coûts non couverts	48
3.1.26	Réfection de la Gare CFF de Palézieux	49
3.1.27	CFF - Travaux sur la ligne de la Broye.....	49
3.1.28	CFF - CIL - Parkings d'échange - Etude.....	49
3.1.29	Cartes journalières CFF	50
3.1.30	Cinéma d'Oron	50
3.1.31	Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron	51
3.1.32	Règlement sur les subventions aux études musicales	51
3.1.33	Boîtes à livres.....	51
3.1.34	Sociétés locales	52
3.1.35	Manifestations locales	55
3.1.36	Balade des Onze Comme Une.....	57
3.1.37	Fête nationale.....	58
3.1.38	Promotion du terroir.....	59
3.2	Section 2 Finances.....	60
3.2.1	Rapport des comptes	60
3.2.2	Arrêté d'imposition.....	60
3.2.3	Plafond d'endettement	60
3.2.4	Suivi des préavis	60
3.2.5	Compétences municipales	61
3.2.5.1	Acquisitions et aliénations d'immeubles.....	61
3.2.5.2	Compétences pour dépenses imprévisibles et exceptionnelles.....	61
3.2.5.3	Autorisation de plaider	61
3.2.5.4	Legs, donations et successions	61
3.3	Section 3 Sécurité sociale.....	62
3.3.1	Chômage.....	62
3.3.2	Accueil de jour des enfants	62
3.3.3	Exécution forcée d'expulsion.....	64
3.3.4	Groupement chauffeurs bénévoles Oron - Mézières - Savigny - Forel (GBOM)	64
3.3.5	Cohésion sociale	65
3.3.6	Santé publique - Aide et soins à domicile.....	67
3.3.7	L'Aimant Rose - Une tulipe pour la vie	68
3.3.8	Accueil des réfugiés ukrainiens	68
3.3.9	Permanence Info-Conseil Migration Lavaux-Oron.....	69

3.4	Section 4 Cultes	70
3.4.1	Recensement	70
3.4.2	Paroisse catholique d'Oron	70
3.4.3	Paroisse protestante Oron-Palézieux	70
4	Services industriels - Assainissement.....	71
4.1	Section 1 Services industriels	71
4.1.1	Approvisionnement en eau potable	71
4.1.1.1	Production d'eau communale	71
4.1.1.2	Fournisseurs d'eau potable.....	71
4.1.1.3	Ventes d'eau.....	72
4.1.2	Qualité de l'eau	73
4.1.3	Restriction d'eau.....	74
4.1.4	Chlorothalonil	74
4.1.5	Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE)	74
4.1.6	Etat des ouvrages	75
4.1.6.1	Manuel d'Assurance Qualité (MAQ)	75
4.1.6.2	Ecoteaux - Puits du Very	75
4.1.6.3	Les Thioleyres – Conduite du Closy	75
4.1.6.4	Maracon - Réservoir d'Ecoteaux.....	76
4.1.6.5	Oron-la-Ville - Puits des Bures.....	76
4.1.6.6	Oron-la-Ville - Captage du Bois de Mont	76
4.1.6.7	Palézieux - Chambre Mobilidoux	77
4.1.6.8	Palézieux - Captage de la Côte aux Tavans.....	77
4.1.6.9	Fuites.....	78
4.1.6.10	Compteurs	78
4.1.6.11	Bornes hydrantes.....	78
4.1.7	Biogaz - Palézieux Bio-énergies SA.....	79
4.1.8	Swisscom - 5G	79
4.1.9	Télé-réseau VO Energies holding SA.....	79
4.2	Section 2 Assainissement	80
4.2.1	Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)	80
4.2.2	Règlement et tarifs sur l'évacuation et l'épuration des eaux.....	81
4.2.3	STEP VOG Ecublens	82
4.2.4	STEP d'Ecoteaux - Remplacement par une STAP.....	82
4.2.5	Vidange obligatoire des installations particulières	82
4.2.6	Association VOG	83
5	Ecoles - Sports.....	84
5.1	Section 1 Ecoles	84
5.1.1	Etablissement scolaire d'Oron-Palézieux	84
5.1.2	Evolution des effectifs 2012-2023	84
5.1.3	Bibliothèque-médiathèque scolaire	85
5.1.4	Ludothèque « La Place de Jeux »	86
5.1.5	Restaurant scolaire	86
5.1.6	Transports scolaires	87
5.1.7	Patrouilleuses - Surveillantes de bus	87

5.1.8	Cour Verte	88
5.1.9	Club de lecture	88
5.2	Section 2 Sports.....	90
5.2.1	Fonds intercommunal sportif et culturel.....	90
5.2.2	Mérites sportifs et culturel.....	90
5.2.3	Pumptrack mobile.....	91
5.3	Section 3 Jeunesse.....	93
5.3.1	Politique Jeunesse	93
5.3.2	Passeport-vacances.....	94
6	Domaines et bâtiments - Forêts - Vignes - Travaux - Déchets.....	95
6.1	Section 1 Domaines et bâtiments.....	95
6.1.1	Liste des immeubles.....	95
6.1.1.1	Patrimoine financier et administratif au 31.12.2023	95
6.1.2	Entretien des immeubles	98
6.1.2.1	Chesalles-sur-Oron.....	101
6.1.2.2	Ecoteaux.....	101
6.1.2.3	Essertes.....	102
6.1.2.4	Châtillens	102
6.1.2.5	Oron-le Châtel	103
6.1.2.6	Oron-la-Ville.....	103
6.1.2.7	Palézieux	105
6.1.2.8	Les Tavernes	106
6.1.3	Esserts communaux.....	107
6.1.4	Ventes d'immeubles et de terrains	108
6.1.5	Achats de terrain	108
6.1.6	Oron-la Ville - Construction du nouveau collège	108
6.1.7	Oron-la-Ville - Ancien collège - Transformation du bâtiment principal existant.....	108
6.1.8	Terrains multisports.....	108
6.1.9	Patinoire	110
6.2	Section 2 Forêts	111
6.2.1	Groupement forestier Broye-Jorat	111
6.3	Section 3 Vignes	113
6.3.1	Production	113
6.3.2	Vente.....	113
6.4	Section 4 Travaux	114
6.4.1	Réseau routier et places.....	114
6.4.1.1	Entretien - Travaux 2023	114
6.4.1.2	Châtillens - Route de Lausanne - DP 6 - Hauteur EFSA	115
6.4.1.3	Châtillens – Pont du Grenet.....	115
6.4.1.4	Ecoteaux - Grand'Route - Réfection	115
6.4.1.5	Essertes - Chemin du Crêt-Bournet de type AF – DP 120.....	116
6.4.1.6	Essertes - Chemin des Coucous	116
6.4.1.7	Oron-la-Ville - Réaménagement de la traversée du Bourg et giratoire de La Concorde	116
6.4.1.8	Oron-la-Ville - Parking du Carroz.....	116
6.4.1.9	Oron-le-Châtel - Pont CFF des Ochettes - Irrégularités.....	116

6.4.1.10	Palézieux - Réaménagement de la chaussée en traversée du village.....	117
6.4.1.11	Signalisation et marquages routiers.....	117
6.4.1.12	Transports spéciaux.....	118
6.4.1.13	Radars pédagogiques.....	118
6.4.1.14	Contrôles radar	118
6.4.1.15	Déneigement	118
6.4.2	Eclairage public	119
6.4.3	Chemins privés à usage agricole (type AF) - Etude pour réfection	119
6.4.4	Ecoteaux - Ruisseau de la Crottaz - Pose râtelier.....	119
6.4.5	Palézieux - Biorde - Remise en état de la berge et évacuation d'embâcle.....	120
6.4.6	Palézieux - La Condémine - Gestion du cordon boisé + sécurisation Broye	120
6.4.7	Places de jeux	120
6.4.8	Entretien des espaces verts	120
6.4.9	Parcours Vita.....	120
6.4.10	Parcs et promenades	121
6.4.11	Cimetières	121
6.4.12	Revitalisation de la Biorde	121
6.4.13	Essertes - Glissement de terrain	122
6.4.14	Palézieux – Chemin en forêt entre Serix et le viaduc en pierres des CFF - Glissement de terrain	122
6.4.15	Entretien des fossés.....	123
6.4.16	Sentiers pédestres	124
6.4.17	Décorations de Noël.....	125
6.4.18	Véhicules et machines du Service de la voirie	125
6.4.19	Apprentissage au Service de la voirie	125
6.4.20	Bénévolat au service de la Commune	125
6.5	Section 5 Déchets.....	127
6.5.1	Ramassage et collecte des ordures ménagères	127
6.5.2	Statistique des déchets récoltés.....	127
6.5.3	Oron-la-Ville et Palézieux - Déchèteries.....	129
6.5.4	Conteneurs Molok - Entretien.....	129
6.5.5	Dépôts sauvages.....	130
6.5.6	Plastiques agricoles	130
6.5.7	Collaboration avec les communes voisines.....	130
6.5.8	Journée Clean Up	130
7	Urbanisme - Développement durable - Police - Service du feu - Protection civile.....	131
7.1	Section 1 Urbanisme - Aménagement du territoire - Constructions	131
7.1.1	Etudes en cours	131
7.1.1.1	Planification générale d'Oron.....	131
7.1.1.2	Plan directeur communal (PDCom) et nouveau Plan d'aménagement communal (PACom).....	131
7.1.1.3	Zones réservées	133
7.1.1.4	Stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district (SRGZA)	133
7.1.1.5	Etude paysagère.....	134
7.1.1.6	Palézieux - Plan d'affectation « A la Saugé »	134
7.1.2	Plan de classement des arbres	135
7.1.3	Bureau technique d'Oron (BTO) - Police des constructions	135

7.1.4	Commission technique	137
7.1.5	Commission de salubrité	137
7.2	Section 2 Développement durable	138
7.2.1	Plan énergie et climat communal (PECC)	138
7.3	Section 3 Police	140
7.3.1	Gendarmerie	140
7.3.2	Commission de police	141
7.3.3	Surveillance des parkings.....	141
7.3.4	Amendes et ordonnances pénales	142
7.3.5	Police du commerce	142
7.3.5.1	Patentes.....	142
7.3.5.2	Surveillance	142
7.3.5.3	Autorisations communales.....	143
7.3.5.4	Registre communal des commerçants.....	143
7.3.6	Plan canicule	143
7.4	Section 4 Service du feu	145
7.4.1	Association intercommunale SDIS Oron-Jorat	145
7.5	Section 5 Protection civile	148
7.5.1	Organisation régionale de protection civile (ORPC) Lavaux-Oron	148
7.5.2	Abris de protection civile.....	150
8	Conclusion	151

Préavis n° 02/2024 - Rapport de gestion 2023

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,



Olivier Sonnay, Syndic

1 Introduction du Syndic

Sur le terrain, cette deuxième année de la législature a été marquée principalement par l'important chantier de la traversée de Palézieux-Village, la mise en place de nouvelles infrastructures sportives et les travaux relatifs à l'adduction d'eau.

L'année 2023 a permis également à la Municipalité de franchir une étape essentielle et décisive pour son avenir en déposant auprès du Canton l'ensemble de ses projets portant sur l'aménagement du territoire. Dès lors, nous recevrons ces prochains mois des préavis concernant le Plan directeur communal (PDCom), le Plan d'aménagement communal (PACom), l'étude paysagère pour l'ensemble du territoire de la Commune, et avec 5 autres communes du district, la proposition de Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA). Cet outil, une fois validé, nous permettra de lancer une planification sectorielle pour lesdites zones. Le Plan énergie et climat communal (PECC) a lui aussi été transmis au Canton et nous sommes également dans l'attente d'un préavis de leur part. En ce qui concerne le Plan d'aménagement de la Sauge dont les premières démarches datent de 2005, il est enfin et définitivement validé et les premières enquêtes publiques ne devraient pas tarder pour ce quartier qui, à terme, devrait accueillir environ 1'100 nouveaux habitants. D'autres projets dans ce même secteur sont à l'étude et influenceront le développement observé jusqu'à maintenant à Oron-la-Ville, pour plutôt s'orienter sur Palézieux-Gare.

Parmi les 18 préavis présentés au Conseil communal, celui destiné au local des jeunes a donné lieu à de grandes discussions avant d'être accepté, et un seul a été refusé, celui demandant un important crédit pour la réfection énergétique de la Villa des Maîtres d'Oron-la-Ville. Ce refus souligne le défi financier que représentent de tels assainissements sans contrepartie directe de revenus locatifs significatifs.

Pour les comptes 2023, le résultat est positif, entre autres grâce à la vente d'une parcelle à Ecoteaux pour un montant de près de 2,4 millions, permettant de rembourser un emprunt que nous devons renouveler pour un montant quasi identique. Décision prise au regard des intérêts élevés, des liquidités suffisantes à disposition, mais aussi de l'opportunité de baisser notre dette globale pour nous éloigner du plafond d'endettement et envisager, le moment venu, de futurs investissements.

Un programme de législature regroupant 104 mesures réparties dans 5 thèmes a été élaboré et mis en ligne sur le site communal pour guider les actions de la Municipalité au cours des prochaines années. Il fait office de tableau de bord pour atteindre ses objectifs et répondre, entre autres, à l'évolution de la société dans notre Commune. En le consultant, vous le comprendrez, l'exécutif a de nombreux projets et des ambitions à la hauteur de notre belle Commune d'Oron, pour que sa population y trouve tout le bien-être qu'elle mérite, que les sociétés locales puissent s'épanouir dans leurs rôles associatif et rassembleur, que l'économie apporte à la région la création d'emplois et une croissance orientée vers le développement durable. Que tout ce qui se met en place le soit en veillant au dynamisme de la Commune et à son progrès dans tous les domaines.

Pour ce faire, nous devons tous rester constamment unis et déterminés. Grâce au travail acharné et sans faille de notre personnel communal à qui s'adresse toute ma gratitude, mais également, Chers Conseillères et Conseillers, grâce à votre engagement et à votre sens des responsabilités, nous pouvons regarder cet avenir avec confiance et optimisme, et pour cela, je vous dis, à toutes et tous, un grand MERCI.

Olivier Sonnay, Syndic

2 Autorités

2.1 Section 1 Conseil communal

2.1.1 Préambule

En 2022, la Commune d'Oron est entrée dans une nouvelle législature qui s'étend du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2026.

Début 2023, le bureau du Conseil communal a déménagé et siège dorénavant dans la Maison de commune à Palézieux.

2.1.2 Composition

Au 31 décembre 2023, le Conseil communal était constitué de :

Nom	Prénom	Localité	Fonction dans le Conseil	Parti
Agassiz	Victor	Oron-le-Châtel	Scrutateur 2023-2024	Grindor
Baechler	Pierre-Vincent	Châtillens	Délégué ORPC	PS Oron et symp.
Bise Demay	Christine	Ecoteaux	Commission de gestion	PS Oron et symp.
Borlat	Katia	Palézieux	Déléguée VOG et suppléante Commission de gestion	Grindor
Boudry	Sophie	Ecoteaux		PLR, UDC et ind.
Bourgeois	Yvan	Ecoteaux	Vice-Président 2023-2024	Les Vert.e.s Oron
Bovy	Michel	Oron-la-ville	Commission des finances	Grindor
Carruzzo	Lysiane	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Carruzzo	Quentin	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Chamot	Alain	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Chapuis	Sylvie	Essertes	Scrutatrice suppléante 2023-2024	PLR, UDC et ind.
Chenevard	Frédéric	Ecoteaux	Commission de gestion	PLR, UDC et ind.
Chollet	Evelyne	Essertes		PS Oron et symp.
Chollet	Fabrice	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Chollet	Maude	Chesalles-sur-Oron	Scrutatrice 2023-2024	PLR, UDC et ind.
Crausaz	Roger	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Décastel	Antoinette	Oron-la-Ville	Commission de recours en matière de taxes et déléguée suppléante VOG	PS Oron et symp.
Demierre	Philippe	Oron-la-Ville	Président Commission de gestion	Grindor
Demiéville	Abel	Palézieux	Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Demiéville	Daniel	Palézieux	Délégué Déchets carnés	PLR, UDC et ind.
Dovat	Céline	Palézieux	Commission de recours en matière de taxes	PLR, UDC et ind.
Dovat	Richard	Oron-la-Ville	Délégué VOG	Les Vert.e.s Oron
Ducros	Yann	Châtillens		PLR, UDC et ind.
Dufey	Pascal	Les Thioleyres		PLR, UDC et ind.

Nom	Prénom	Localité	Fonction dans le Conseil	Parti
Ernst	Patrick	Ecoteaux	Suppléant Commission des finances et suppléant Commission de recours en matière de taxes	Les Vert.e.s Oron
Favre	Céline	Ecoteaux		PLR, UDC et ind.
Feroletto	Sandra	Bussigny-sur-Oron	Commission de gestion	Les Vert.e.s Oron
Frioud	Chrystell	Oron-la-Ville	Déleguée AIESFE	PS Oron et symp.
Gilliard	Vincent	Châtillens		PLR, UDC et ind.
Grand	Julien	Oron-le-Châtel		PLR, UDC et ind.
Grandchamp	Jean-Claude	Châtillens		Grindor
Gremaud	Cyril	Oron-le-Châtel		PLR, UDC et ind.
Grossglauser	Patricia	Bussigny-sur-Oron	Déleguée au Conseil d'Établissement	Grindor
Hassler	Hervé	Bussigny-sur-Oron		PLR, UDC et ind.
Hunziker	Yoan	Oron-la-Ville	Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Hutmacher	Anouk	Oron-la-Ville	Déleguée suppléante Déchets carnés	PS Oron et symp.
Jubin	Stéphanie	Les Thioleyres		PLR, UDC et ind.
Krayenbühl Bourgeois	Tanya	Ecoteaux		Les Vert.e.s Oron
Leemann	Françoise	Essertes	Déleguée AIESFE	Grindor
Locher	André	Oron-le-Châtel	Président 2023-2024	Grindor
Martin	Eric	Oron-la-Ville	Délegué VOG	PLR, UDC et ind.
Massard	Sébastien	Châtillens		PLR, UDC et ind.
Mayor	Pascal	Oron-le-Châtel		PLR, UDC et ind.
Mayor	Raphaël	Oron-le-Châtel		PLR, UDC et ind.
Mercanton	Stève	Palézieux	Commission de gestion	PLR, UDC et ind.
Mesbah	Mehdi	Châtillens	Suppléant Commission de gestion	PS Oron et ind.
Meyer	Fanny	Palézieux	Commission des finances	PS Oron et symp.
Meyer	Florian	Oron-la-Ville	Commission de recours en matière de taxes	Grindor
Meyer	Martine	Oron-la-Ville		Grindor
Minet	Patrick	Palézieux		Grindor
Ottet	Cédric	Oron-le-Châtel	Président Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Paccaud	Florian	Palézieux		PS Oron et symp.
Pasche	Daniel	Essertes	Délegué AIESFE	PLR, UDC et ind.
Platel	David	Oron-la-Ville		PLR, UDC et ind.
Pot	Laurence	Vuibroye	Déleguée AIESFE	Les Vert.e.s Oron
Rebetez	Christophe	Oron-la-Ville	Président du Conseil d'Établissement et délégué ORPC (Président)	PLR, UDC et ind.
Rey	Sylviane	Palézieux		Grindor
Richard	Hélène	Ecoteaux		PS Oron et symp.
Rittener	Cédric	Les Thioleyres		PLR, UDC et ind.
Rod	Simon	Oron-la-Ville	Suppléant Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Rogivue	Stéphane	Essertes	Délegué AIESFE	PLR, UDC et ind.
Vernier	Muriel	Essertes	Déleguée au Conseil d'Établissement	Les Vert.e.s Oron
Vinay	Jérôme	Vuibroye		PS Oron et symp.

Nom	Prénom	Localité	Fonction dans le Conseil	Parti
Volet	David	Palézieux		Grindor
Zaugg	Tina	Châtillens	Scrutatrice suppléante 2023-2024	PS Oron et symp.
Bard	Lorraine	Chesalles-sur-Oron	Secrétaire 2021-2026	

2.1.3 Assermentations, élections et mutations au sein du Conseil communal

26 juin 2023

Elections pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024 :

M. André Locher est élu Président.

M. Yvan Bourgeois est élu Vice-Président.

M^{me} Maude Chollet et M. Victor Agassiz sont élus scrutateurs.

M^{mes} Sylvie Chapuis et Tina Zaugg sont élues scrutatrices suppléantes.

9 octobre 2023

Suite à l'élection de M. Yvan Bourgeois comme Vice-Président, M. Patrick Ernst est élu suppléant à la Commission des finances.

4 décembre 2023

Suite à la démission de M. David Beney, M^{me} Evelyne Chollet est élue.

2.1.4 Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a délibéré à 4 reprises en 2023, sous la présidence de M. Daniel Pasche jusqu'au 30 juin 2023, puis sous la présidence de M. André Locher.

Séance du 3 avril 2023

Préavis 01/2023	PA « A La Saugue », adoption du Plan d'affectation et son règlement, adoption du projet routier « Décadastration partielle des parcelles RF n ^{os} 340, 501, 508, 565 et 16105 », validation du rapport d'impact sur l'environnement (RIE) dans la version définitive
Préavis 02/2023	Demande de crédit d'investissement de CHF 40'000.-- TTC pour l'acquisition d'un nouveau véhicule pour le Service des bâtiments
Préavis 20/2022	Demande de crédit d'investissement de CHF 535'000.-- TTC pour la pose d'une nouvelle conduite de distribution d'eau au Chemin du Closy à Les Thioleyres
Interpellation Les Vert-e-s Oron Par M. Patrick Ernst	Gestion des espaces verts le long de la route de la Commune d'Oron

Postulat

Groupe parti socialiste
& sympatisant.e.s par
M^{mes} Anouk Hutmacher
et Antoinette Décastel

Pour une bibliothèque scolaire et publique à Oron

Séance du 26 juin 2023

Préavis 04/2023

Rapport de gestion 2022

Préavis 05/2023

Comptes 2022

Préavis 06/2023

Arrêté d'imposition 2023-2024

Préavis 07/2023

Entente intercommunale de l'Etablissement primaire et secondaire d'Oron-Palézieux - Proposition de dissolution de la convention et remplacement par un contrat de droit administratif

Préavis 08/2023

Demande de crédit d'investissement de **CHF 100'000.-- TTC** pour le remplacement du chauffage de l'immeuble La Villageoise à Chesalles-sur-Oron

Préavis 09/2023

Prolongation de la zone réservée communale

Préavis 10/2023

Demande de crédit d'investissement de **CHF 1'240'000.-- TTC** pour le remplacement de conduites de distribution d'eau entre La Chervettaz et Champ Franc à Châtillens

Interpellation de

M^{me} Anouk Hutmacher

Surveillance des pauses de midi dans le périmètre scolaire du collège d'Oron (7H et 8H)

Séance du 9 octobre 2023

Préavis 11/2023

Demande de crédit d'étude de **CHF 150'000.-- TTC** pour le renouvellement de diverses conduites de distribution d'eau

Préavis 12/2023

Demande de crédit d'investissement de **CHF 890'000.-- TTC** pour la réfection de la Villa des Maîtres d'Oron-la-Ville

Préavis 13/2023

Demande de crédit de **CHF 75'000.-- TTC** pour une étude concernant le remplacement de conduites d'eau potable, la réalisation d'un trottoir et de son mur de soutènement à Ecoteaux

Interpellation de

M^{me} Anouk Hutmacher

Surveillance des pauses de midi dans le périmètre scolaire du collège d'Oron (7H et 8H)
Réponse de la Municipalité

Interpellation

Les Vert-e-s Oron

Par M. Patrick Ernst

Gestion des espaces verts le long de la route de la Commune d'Oron
Réponse de la Municipalité

Postulat Groupe Parti socialiste & sympatisant.e.s par M ^{me} Christine Bise	Des supports d'affichage pour les élections, une mesure écologique, économique et égalitaire Réponse de la Municipalité
Postulat Groupe PLR, UDC et indépendants de centre droit par M ^{me} Céline Dovat	Pour la mise en place d'un terrain de football synthétique sur le territoire communal

Séance du 4 décembre 2023

Préavis 14/2023	Règlement et tarifs sur l'évacuation et l'épuration des eaux
Préavis 15/2023	Règlement du personnel
Préavis 16/2023	Budget 2024
Préavis 17/2023	Demande de crédit de fonctionnement pour la création d'un centre pour les jeunes à Oron-la-Ville
Préavis 18/2023	Demande de crédit d'investissement de CHF 190'000.-- TTC pour la diminution des coûts des transports et la surveillance des accès aux déchèteries
AIESFE	Rapport d'activité 2023
Commission communale de recours en matière d'impôts et de taxes spéciales (CCRl)	Rapport d'activité 2023
ORPC Lavaux-Oron	Rapport d'activité 2023
Conseil d'établissement Oron-Palézieux	Rapport d'activité 2023
Centre de collecte des sous produits animaux (CCSPA)	Rapport d'activité 2023

Tous les préavis présentés ont été acceptés par le Conseil communal, à l'exception du préavis n° 12/2023.

2.1.5 Communications de la Municipalité au Conseil communal

Lors des différentes séances du Conseil communal, les communications de la Municipalité ont porté notamment sur :

- Archives, état des lieux
- 5G, décision de suspension de cause pour nouveaux dossiers
- PDDE, état des investissements, bouclage et passage sous les voies CFF
- Villa des Maîtres à Châtillens, frais supplémentaires non budgétisés
- Traversée de Palézieux, information générale
- Comptoir d'Oron et Forum des entreprises régionales
- Parc à vélos à Oron-la-Ville et banc à l'arrêt de la gare routière
- Fin de la foire d'Oron du mercredi et informations sur le marché du samedi
- Plan climat, informations et suite du sondage
- Forum des jeunes
- Publication du programme de législature
- Tour de Romandie
- Péréquation, accord Canton-communes
- MCH2, nouveau modèle comptable harmonisé - Transition
- Perséides le 12-13 août 2023
- Ossements dans un ancien cimetière à Palézieux
- Traversée de Palézieux et fermeture de la route
- Travaux infrastructures sportives à Oron-la-Ville
- TDR 2024 et repas de soutien du 24 novembre 2023
- 5G, arrêts de la Cour de droit administratif et public (CDAP) et fin de la suspension de cause
- Vente effective du terrain d'Ecoteaux
- Validation définitive du PA « A la Sauge »
- Sondage pour le Plan directeur cantonal 2050
- Recherche d'un local pour les jeunes et suite du projet
- Installation d'un Pumptrack à Oron-la-Ville pendant un mois
- Inauguration et mise en service des infrastructures sportives à Oron-la-Ville
- Vendanges
- Travaux de la traversée de Palézieux-Village
- Projet de la traversée d'Oron-la-Ville
- Travaux d'urgence au pont de l'Ochettaz
- Suite du dossier des chemins privés à usage agricole de type « amélioration foncière » (AF)
- Fête du 2 décembre 2023 pour les 150 ans de l'Auberge et la traversée de Palézieux-Village

- Fin de bail pour l'Auberge communale
- Traversée de Palézieux-Village (état de la situation)
- Maison des jeunes d'Ecoteaux remise à la Commune
- Nomination de MM. Gil Pinto en tant que responsable des constructions et de l'aménagement du territoire et Richard Petrajtis, responsable des SI

2.2 Section 2 Municipalité

2.2.1 Dicastères de la Municipalité



M. Olivier Sonnay, Syndic

Remplaçant : M. Thierry Menétrey

Administration générale - Finances - Aménagement du territoire - Communication - Archives

M. Thierry Menétrey, Vice-Syndic

Remplaçant : M. Daniel Sonnay

Services industriels - Eau - Eaux claires (EC) - Eaux usées (EU) - Bâtiments et domaines

M. Daniel Sonnay, Municipal

Remplaçant : M. Eric Ramseyer

Routes - Voirie - Espaces verts - Vignes - Développement économique - Forêts

M. Romain Richard, Municipal

Remplaçante : M^{me} Anne-Cécile Uldry

Développement durable - Informatique - Culture et sport - Affaires sociales - Promotion du terroir

M. Eric Ramseyer, Municipal

Remplaçant : M. Olivier Sonnay

Constructions - Ressources humaines - Cultes et paroisses

M^{me} Monique Ryf, Municipale

Remplaçant : M. Romain Richard

Ecoles - Sociétés locales - Manifestations - Transports et gares - Jeunesse - Office de la population

M^{me} Anne-Cécile Uldry, Municipale

Remplaçante : M^{me} Monique Ryf

Parascolaire et petite enfance - Déchets - Sécurité 3P (Protection civile - Pompiers - Police) - Tourisme - Santé

2.2.2 Délégations de la Municipalité dans les diverses associations

APERRO (Accueil Petite Enfance Réseau Oron)		Comité : Délégué :	Anne-Cécile Uldry Sonnay Olivier
APROMAD (Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile)		Déléguée :	Anne-Cécile Uldry
Association régionale RAS		Comité : Délégué : Suppléant :	Romain Richard Sonnay Olivier Thierry Menétrey
Association VOG		Comité : Assemblée :	Daniel Sonnay Thierry Menétrey, Président
Association intercommunale de distribution d'eau de Servion - Jorat-Mézières - Essertes (AIESFE)		Comité :	Thierry Menétrey
CCSPA - Moudon (Association intercommunale du centre de collecte de sous-produits animaux)		Déléguée :	Anne-Cécile Uldry
Association pour la conservation du château d'Oron (ACCO)		Comité :	Romain Richard
Commission cantonale consultative pour la gestion des déchets (CODE)		Déléguée :	Anne-Cécile Uldry
Conseil régional de prévention et de sécurité (CRPS)		Déléguées :	Anne-Cécile Uldry Monique Ryf
Coopérative Cité-Derrière	Conseil d'administration	Membre :	Daniel Sonnay
Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron (EMHO)		Délégué :	Romain Richard
Etablissement scolaire	Bureau de référence		Monique Ryf

Fondation de Serix	Conseil de fondation	Comité : Membre :	Monique Ryf Thierry Menétrey
Fondation du Relais	Conseil de fondation	Comité :	Anne-Cécile Uldry
Groupement forestier Broye-Jorat		Comité : Délégué :	Daniel Sonnay, Président Eric Ramseyer
Hôpital de Lavaux	Conseil de fondation		Anne-Cécile Uldry
ORPC (Organisation régionale de Protection civile) Lavaux-Oron		Comité : Déléguée :	Anne-Cécile Uldry Monique Ryf
Palézieux Bio-énergies SA	Conseil d'administration	Président : Membre :	Eric Ramseyer Thierry Menétrey
Résidence La Faverge	Conseil de fondation	Comité :	Monique Ryf
SDIS Oron-Jorat (Service de défense contre l'incendie et de secours)		Comité : Déléguée : Suppléant :	Anne-Cécile Uldry Monique Ryf Daniel Sonnay
Union des communes vaudoises UCV	Conseil des 50	Délégué :	Olivier Sonnay

2.2.3 Séances de la Municipalité

La Municipalité siège le mercredi matin dès 8 h. à la salle de Municipalité. En 2023, elle s'est réunie à 48 reprises, traitant 2'754 sujets représentant 483 pages de procès-verbaux et env. 175 heures de séances.

2.2.4 Programme de législature

La Municipalité a finalisé son premier programme de législature, lui permettant régulièrement de faire le point sur ses projets. Un choix précis et ambitieux l'amenant à se fixer des objectifs, qu'elle a répertoriés dans un document qui ne regroupe pas moins de 104 actions, classées en 5 catégories A, B, C, V et E :

- Administration A 01 à A 18
- Bâtiments et infrastructures B 19 à B 36
- Climat, environnement et durabilité C 37 à C 63
- Vivre ensemble et société V 64 à V 100
- Economie E 101 à E 104

Cette liste n'est bien-sûr pas exhaustive et peut être complétée en fonction, entre autres, d'opportunités ou de propositions, mais aussi de cadres réglementaires qui évoluent.

Ce programme de législature est en ligne sur le site communal dans une version synthétisée. La version de travail élaborée par la Municipalité est complétée par d'autres éléments, par exemple concernant les coûts des projets et les échéances pour les mettre sur pied.

A noter qu'un tel document sera rendu obligatoire par le Canton dès la prochaine législature.

Bâtiments et Infrastructures	Aménagement du territoire	Adaptations de nos planifications aux directives actuelles et à nos 11 localités	B 19 - Finaliser le Plan d'aménagement "A la Sauge" et ses décomptes
			B 20 - Entamer les travaux dans le périmètre du Plan d'aménagement "A la Sauge"
			B 21 - Finaliser le Plan directeur communal et ses études parallèles (5 volets et études sectorielles)
			B 22 - Mettre à l'enquête publique et poursuivre le Plan d'aménagement communal
			B 23 - Lancer et poursuivre l'étude paysagère pour l'ensemble du territoire communal
	Bâtiments et domaines	Efficienc e énergétique (éclairage, assainissement) / Assainissement des bâtiments communaux Création d'un lieu de rencontre en forêt pour y accueillir des sociétés et réunions Etude de la construction d'une piscine	B 24 - Lancer l'étude sectorielle des zones artisanales après validation du SRGZA
			B 25 - Assainir et agrandir le collège de Palézieux et y aménager une UAPE
			B 26 - Etudier le projet d'une infrastructure multifonctionnelle à Oron-la-Ville, secteur des Bures
			B 27 - Adapter la structure d'accueil du stand de tir
			B 28 - Réfectionner l'enveloppe du bâtiment de la Villa des Maîtres à Oron-la-Ville
			B 29 - Remplacer progressivement des chauffages mazout, gaz et électrique
			B 30 - Poser des panneaux solaires
	Routes	Traversées Palézieux & Oron-la-Ville Centre / Pont des Oschettes / AF	B 31 - Poursuivre l'étude de la reconstruction du refuge du bois du Chaney
			B 32 - Prévoir l'étude de faisabilité d'une piscine et son intégration dans le PACom
			B 33 - Poursuivre l'étude du projet des Améliorations foncières (AF) en cours
			B 34 - Amélioration de la situation de la mobilité douce
			B 35 - Identifier des tronçons prioritaires à même de passer au 30 km/h sur le territoire communal
			B 36 - Planifier la pose du revêtement phonoabsorbant à la route de Bossonens

Exemple d'actions concernant les bâtiments et infrastructures de la version en ligne du Programme de législature. Une version plus détaillée constitue la feuille de suivi nécessaire à la Municipalité.

2.2.5 Représentations de la Municipalité

La Municipalité fait son possible pour être représentée dans un maximum de manifestations et d'assemblées générales de sociétés.

Le stand Point-info lors des marchés du terroir et le stand au marché d'Oron sont toujours des opportunités pour avoir un contact direct avec la population locale.

Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des manifestations auxquelles la Municipalité a participé durant l'année :

Cabinet psychomotricité à Ecoteaux	Inauguration	20.01.2023
PLR	Indépendance vaudoise	24.01.2023
Les Vignerons de Chardonne	Assemblée générale	26.01.2023
Ludothèque « La Place de Jeux »	Assemblée générale	27.01.2023
Gendarmerie vaudoise	Séance concernant les incivilités dans la région	02.02.2023
AS Haute-Broye	Repas de soutien	03.02.2023
Infra Suisse	Journée Infra 2023	08.02.2023
USL Palézieux	Assemblée générale	07.03.2023
Gym Oron	Assemblée générale	09.03.2023
Paroisse protestante Oron-Palézieux	Assemblée paroissiale de printemps	12.03.2023
Téléthon 2022	Souper de remerciements	24.03.2023
Marché d'Oron	Assemblée générale	31.03.2023
Association VOG	Assemblée des délégués	06.04.2023
Confrérie des bourgeois vaudois	Assemblée	14.04.2023
Groupement forestier Broye-Jorat	Comptoir	20.04.2023
Crescendo	Assemblée générale	24.04.2023

Bourg-en-Lavaux	Cérémonie du tricentenaire de la mort du major Davel	24.04.2023
APROMAD	Assemblée générale	26.04.2023
Paroisse protestante Oron-Palézieux	Assemblée générale extraordinaire	28.04.2023
Lavaux Patrimoine mondial	Assemblée générale	03.05.2023
Romande Energie SA	Forum des communes	04.05.2023
Association romande des maîtres d'ouvrage d'utilité publique (ARMOUP)	5 ^{ème} Journée romande des collectivités pour le logement d'utilité publique	05.05.2023
SATOM SA	Assemblée des délégués	05.05.2023
Club de lutte Haute-Broye	Championnat de lutte suisse	07.05.2023
COSEDEC	Soirée d'information concernant l'initiative sur l'économie circulaire	09.05.2023
Lè Maientzettè	Assemblée générale	09.05.2023
CERO	Assemblée générale	11.05.2023
ORPC Lavaux-Oron	Conseil intercommunal	11.05.2023
Association intercommunale des eaux du Jorat (AIEJ)	Conseil intercommunal	11.05.2023
ARC-Echange	20 ans	13.05.2023
Association pour la Conservation du Château	Assemblée générale	17.05.2023
Théâtre du Jorat	Soirée officielle	17.05.2023
SDIS Oron-Jorat	Assemblée générale	30.05.2023
Services industriels (SIL) de la Ville de Lausanne	Séance d'information et d'échanges sur le groupe Romande Energie et les enjeux du secteur énergétique	31.05.2023
Union des communes vaudoises (UCV)	Séance d'information sur la nouvelle péréquation intercommunale	01.06.2023
Ludothèque « La Place de Jeux »	Portes ouvertes	03.06.2023
EFSA SA	Visite de l'usine de Romont	05.06.2023
UNIL, Centre de droit politique	Bruit routier et assainissement - Demi-journée de droit de l'environnement	07.06.2023
Innovaud	Assemblée générale	08.06.2023
Ensemble vocal Intervalles	Concert de printemps	08.06.2023
Union des communes vaudoises (UCV)	Assemblée générale	10.06.2023
Gym en Folie	Fête cantonale de gymnastique	11.06.2023
VBC Haute-Broye	Assemblée générale	12.06.2023
SATOM SA	Assemblée générale des actionnaires	13.06.2023
Association régionale RAS	Assemblée générale	13.06.2023
Lignum Vaud	Assemblée générale	15.06.2023
Cridec SA	Assemblée générale	14.06.2023
APERO (Accueil Petite Enfance Réseau Oron)	Assemblée générale	14.06.2023
Hôpital de Lavaux	Conseil de fondation	15.06.2023
Association VOG	Assemblée des délégués	15.06.2023
Abbaye Servion Ferlens Essertes	Couronnement des rois	17.06.2023

Association intercommunale de distribution d'eau de Servion - Jorat-Mézières - Essertes (AIESFE)	Assemblée générale	20.06.2023
AS Haute-Broye	Assemblée générale	21.06.2023
Réseau Santé Région Lausanne (RSRL)	Assemblée générale	22.06.2023
Association VOG	Visite de la STEP La Verna	22.06.2023
Commune de Maraçon	Fête villageoise	25.06.2023
Union des communes vaudoises (UCV)	Assemblée générale extraordinaire	27.06.2023
Conseil régional de prévention et de sécurité CRPS	Invitation	28.06.2023
Etablissement scolaire Oron-Palézieux	Promotions	28.06.2023
Groupement des chauffeurs bénévoles Oron-Mézières-Savigny-Forel	Rencontre amicale	29.06.2023
VOénergies holding SA	Assemblée générale	30.06.2023
Lignum Vaud	Conférence « Biodiversité et gestion de l'eau »	05.07.2023
Passeport-vacances	Apéritif de clôture	07.07.2023
Les Crapauds d'Ecoteaux	Fête nationale	31.07.2023
Amicale des anciens pompiers de Chesalles-sur-Oron	Fête nationale	31.07.2023
Ecole de rugby de Palézieux	Assemblée générale	25.08.2023
Fédération des triages du 5 ^{ème} arrondissement	Assemblée générale	31.08.2023
CFF	Séance Partner Management 2023	07.09.2023
Commune de Chexbres	Inauguration de la gare rénovée et du centre de promotion touristique	07.09.2023
Commune de Servion	Tir des Municipalités	09.09.2023
Association vaudoise des services de sécurité publique (AVSSP)	Séminaire affichage politique et procédés de réclame	13.09.2023
Société des commerçants et des artisans d'Oron (SCAO)	Assemblée générale	14.09.2023
Vaud Promotion	Manifestation « Vaud nous rassemble »	14.09.2023
SDIS Oron-Jorat	Assemblée générale	19.09.2023
Journal « Le Courrier »	Séance annuelle	20.09.2023
Tireurs sportifs Palézieux - 300 mètres	Tir villageois	23.09.2023
Société de développement de Palézieux (SDP)	Assemblée générale	25.09.2023
Veveyse Basket	Assemblée générale	30.09.2023
USL Palézieux	Assemblée générale	03.10.2023
Association des parents d'élèves (APE) Oron-Palézieux	Assemblée générale	04.10.2023
APER0 (Accueil Petite Enfance Réseau Oron)	Assemblée générale	04.10.2023
Association intercommunale des eaux du Jorat (AIEJ)	Conseil intercommunal	05.10.2023
CFF	Rencontre et visite du chantier Puidoux-Palézieux	05.10.2023

Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH)	Présentation de l'enquête sur la conciliation activité professionnelle et vie familiale/privée dans les entreprises vaudoises	06.10.2023
ORPC Lavaux-Oron	Conseil intercommunal	12.10.2023
Comptoir de la Veveyse	Inauguration officielle	17.10.2023
Groupement forestier Broye-Jorat	Assemblée générale	19.10.2023
Société Coopérative Bois-énergie Jorat-Broye	Assemblée générale	19.10.2023
Next Immobilier SA	20 ans	19.10.2023
Rugby Club Palézieux (RCP)	Rugby Fest	28.10.2023
Délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse	Plateforme intercommunale sur le soutien aux activités de la jeunesse (PICSAJ)	08.11.2023
Fédération vigneronne vaudoise	Assemblée générale	09.11.2023
Chambre économique région Oron (CERO)	Visite de la société Wagcom Formations & Facility	09.11.2023
Paroisse protestante Oron-Palézieux	Fête paroissiale	12.11.2023
Gym Oron	Soirées annuelles	18-19.11.2023
Paroisse protestante Oron-Palézieux	Assemblée de paroisse	19.11.2023
Etablissement scolaire Oron-Palézieux	Session parlementaire du programme « Joue la politique »	22.11.2023
La Forestière	Assemblée générale	23.11.2023
Direction générale du territoire et du logement (DGTL)	Forum vaudois du logement	23.11.2023
Université populaire de la Broye	Assemblée générale	24.11.2023
APROMAD	30 ans des CMS de la Couronne lausannoise	25.11.2023
Moudon Région Tourisme	Régionalisation de l'Office du tourisme de Moudon et région - Séance de présentation	28.11.2023
CFF	Forum du rail romand	29.11.2023
Association VOG	Assemblée des délégués	30.11.2023
Harmonie d'Oron	Soirée annuelle	02.12.2023
Ensemble vocal Intervalles	Concert de l'Avent	03.12.2023
Corps des JSP Oron - Glâne-Sud	Assemblée générale	06.12.2023
Groupement des aînés Palme d'Or	Repas de Noël	13.12.2023
CARO	Assemblée générale	13.12.2023
Gemetris SA	Apéritif de Noël	15.12.2023
Les Tavernes et Les Thioleyres	Fête de Noël	12.12.2023
Les Crapauds d'Ecoteaux	Fête de Noël	22.12.2023
Le Train des Fêtes	Apéritif	27.12.2023

2.2.6 Crise énergétique

En l'absence d'une aggravation de la situation concernant l'approvisionnement énergétique, la cellule de crise créée en 2022, constituée des syndics du district et présidée par M. Daniel Flotron, Préfet, n'a pas eu à se réunir cette année. Les deux génératrices commandées ont été livrées et leur

branchement a été testé à la voirie et au centre sportif d'Oron-la-Ville, où les introductions électriques ont dû être modifiées.

Le centre sportif a été identifié par la Municipalité comme PRU (Point de Rencontre d'Urgence) permettant à la population de bénéficier de services minimums en cas de crise, voire de blackout. Des livraisons de petit matériel pour ce PRU et une formation pour l'utilisation des radios ont été organisées par le Canton.



Une des deux génératrices acquises par la Commune pour répondre aux normes transmises par la Préfecture

2.2.7 Tir villageois

Le 23 septembre dernier a eu lieu la 24^{ème} édition du traditionnel Tir villageois au stand de Palézieux. En tout, 121 tireurs répartis en 25 groupes représentant des sociétés ou des amicales de la région ont participé à l'événement. Deux équipes issues de la Municipalité et des collaborateurs de la Commune y ont participé.

2.2.8 Tir des Municipalités

Le Tir des Municipalités s'est déroulé le 9 septembre 2023 à Servion, cette Commune étant sortie vainqueur en 2022.

Les membres des exécutifs du district se sont affrontés au tir à la corde, ainsi qu'au travers de questions sur les comédies musicales au Théâtre Barnabé, et lors d'un rallye qui s'est passé au zoo et au tropiquarium de Servion. La prochaine édition sera organisée par la Commune de Paudex, à laquelle s'associera la Préfecture du district de Lavaux-Oron.

2.2.9 Rencontres intermunicipalités

Les rencontres avec les Municipalités des communes de la région sont toujours très importantes pour parler et échanger sur des problèmes communs et renforcer les collaborations intercommunales. En 2023, la Municipalité a invité l'exécutif des Communes de Bourg-en-Lavaux, Servion et les anciens Municipaux d'Essertes.

2.2.10 Participation à une association régionale

Suite à plusieurs visites en périphérie de notre Commune (Lausanne Région, Promove - Promotion économique, etc.) il s'avère que l'association Promove est celle qui correspondrait le mieux à notre Commune. Les principaux critères sont la formation et l'aide au développement économique. En outre, les Communes de Maraçon, Forel (Lavaux) et Rivaz seraient prêtes à nous suivre, formant ainsi une région compacte au niveau de l'association.

2.2.11 Moudon Région Tourisme

Durant cette année, la démarche s'est poursuivie au niveau des groupes de travail et du Comité de pilotage (COPIL) concernant la possibilité de régionalisation de l'Office du tourisme de Moudon. Une séance de présentation a eu lieu le 28 novembre 2023 avec les représentants des communes concernées et les prestataires intéressés.

La Commune d'Oron est impliquée dans le processus de réflexion et a délégué M^{me} Anne-Cécile Uldry, Municipale, pour faire partie du COPIL.

Le travail de l'année a consisté à identifier et définir l'offre existante, les publics cibles, la gouvernance possible et le financement pour un éventuel office du tourisme régional.

La commission « offres » a passé en revue l'ensemble des offres existantes afin de les répartir dans les diverses thématiques. Cet exercice a permis de mettre en avant les interactions et ainsi identifier les différentes familles d'offres représentatives de la région.

La commission « promotion » a travaillé sur l'identification des publics cibles et sur le positionnement de la destination.

La commission « gouvernance » a oeuvré sur les missions d'un office du tourisme régional en se référant notamment aux missions standards d'un office du tourisme et aux besoins spécifiques de la région. Elle a également étudié l'ensemble des possibilités de structure qui permettraient la gestion régionale d'un office du tourisme.

La commission « finances » a travaillé sur l'ensemble des ressources possibles pour le financement d'un office du tourisme régional. Elle a étudié les financements des autres offices régionaux du Canton et s'est inspirée de ce qui se pratique également dans le Canton de Fribourg.

A l'issue de ce travail de réflexion, l'ensemble des commissions juge que la régionalisation de l'Office du tourisme de Moudon est pertinente et qu'elle répond à des besoins et des attentes précises comme :

- Soutenir et renforcer le développement économique et la création d'emplois
- Mettre en valeur la région et accroître sa notoriété
- Augmenter le nombre de touristes d'un jour ou de séjours
- Participer au développement et à la modernisation de l'offre
- Augmenter la capacité de financement pour les projets touristiques

Le processus va se poursuivre en 2024 avec la consultation auprès des communes et la présentation via un préavis aux Conseils communaux des communes souhaitant s'engager dans la régionalisation de l'office du tourisme.

3 Administration générale - Finances - Sécurité sociale - Cultes

3.1 Section 1 Administration générale

3.1.1 Organisation

Les services de l'administration comprennent les offices suivants :

- Le Greffe municipal, l'Administration générale, la Bourse communale et le Service des bâtiments dans les locaux de Palézieux.
- Le Bureau technique d'Oron (BTO) et l'Office de la population dans le bâtiment administratif à Oron-la-Ville.
- Le Service de la voirie dans les locaux d'Oron-la-Ville et de Palézieux.

3.1.2 Personnel communal

Au 31 décembre 2023, le personnel communal représentait un nombre de 34,45 EPT, sans le personnel « auxiliaire » et les apprenties.

Effectif du personnel communal, par service :

Nom	Prénom	Entrée en fonction	Fin des activités	Fonction et service	Taux	Total EPT par service
				Greffe municipal & administration		3,30 EPT
Burnat	Olivier	01.07.2000		Secrétaire municipal	100 %	
Sonnay	Annouchka	01.07.2009		Secrétaire municipale adjointe	80 %	
Pichonnaz	Murielle	01.09.2012		Secrétaire municipale adjointe	90 %	
Sonnay	Florine	01.06.2022		Secrétaire administrative	60 %	

				Bourse communale		2,90 EPT
Jordan-Leresche	Ariane	01.07.2004		Boursier communal	80 %	
Favre	Laurie	01.05.2018		Boursière adjointe	60 %	
Chollet	Jocelyne	03.01.2006	31.10.2023	Collaboratrice bourse	25 %	
Sonnay	Nicole	01.08.2008		Collaboratrice bourse	30 %	
Da Silva	Susana	01.10.2021		Collaboratrice bourse	70 %	
Chamot	Maude	01.10.2023		Collaboratrice bourse	50 %	

Nom	Prénom	Entrée en fonction	Fin des activités	Fonction et service	Taux	Total EPT par service
				Contrôle des habitants		2,15 EPT
Martin	Valérie	01.01.2006		Préposée contrôle des habitants	70 %	
Paparone	Marylène	01.08.2013		Préposée adjointe contrôle des habitants	60 %	
Schick	Raymonde	01.08.2008	30.06.2023	Collaboratrice contrôle des habitants	50 %	
Dufey	Anne-May	01.03.1994		Collaboratrice contrôle des habitants	25 %	
Stojanovic	Maria	01.09.2024		Collaboratrice contrôle des habitants	60 %	

				Bureau technique (BTO)		4,20 EPT
Donzallaz	Géraldine	01.02.2017	30.11.2023	Responsable BTO	70 %	
Pinto	Gil	01.03.2021		Responsable BTO (urbanisme, constructions)	100 %	
Petrajtis	Richard	01.03.2021		Responsable Services industriels – travaux publics	100 %	
Favre	Tiffany	01.11.2020		Collaboratrice administrative BTO	100 %	
Leprêtre	Sandra	01.09.2022		Collaboratrice administrative BTO / SI	50 %	
Poste vacant		01.12.2023			70 %	

				Bâtiments		10,5 EPT
Platel	Marc	01.11.2014		Responsable Service des bâtiments	100 %	
Crot	Charles	01.06.2016		Concierge	100 %	
Bosson	Eric	01.07.1997		Concierge	50 %	
Da Silva	Nelson	01.06.2016		Concierge	100 %	
De Jesus Ferreira	Suzana	01.10.2018		Aide concierge	100 %	
Gallet	Jean-Pierre	01.01.2015		Concierge	100 %	
Jordil	Catherine	01.03.1999		Concierge	60 %	
Stojanovic	Marina	22.02.2010		Aide concierge	80 %	
Sousa Monteiro	Maria	15.10.2021		Aide concierge	60 %	
Da Silva Cunha Pova	Ana Paula	15.10.2021		Aide concierge	70 %	
Cascais Da Silva Rei	Bruna Patricia	15.10.2021		Aide concierge	70 %	
Jami Defaz	Monica	15.10.2021		Aide concierge	60 %	
Chatibi	Ouafae	15.10.2021		Aide concierge	60 %	
Gilliard	Patrick	15.10.2021		Surveillant cafétéria	40 %	
Chevalley	Marie-Christine	01.01.1996		Aide concierge	Aux	

Nom	Prénom	Entrée en fonction	Fin des activités	Fonction et service	Taux	Total EPT par service
Campana	Beronica Yolanda	01.01.2022		Aide concierge	Aux	
Rubattel	Nicole	01.01.2012		Aide concierge	Aux	
Sousa Monteiro	Maria Fatima	01.01.2007		Aide concierge	Aux	
Moulet	Denis	01.09.2022		Surveillant cafétéria	Aux	
Brauchli-Frei	Teresa	01.04.2016		Sacristaine	Aux	
Chollet	Ahlam	23.08.2010		Sacristaine	Aux	

NB : Une trentaine de jeunes sont engagés, chaque année, pendant 2 semaines durant les vacances scolaires d'été afin d'effectuer les grands nettoyages des bâtiments scolaires et administratifs

				Services industriels (eau)		1,40 EPT
Goumaz	Arnaud	01.06.2014		Fontainier	90 %	
Auderset	Serge	01.09.2018		Adjoint-remplaçant fontainier	50 %	

				Voirie		10 EPT
Petter	Didier	01.06.2012		Responsable Service de la voirie	100 %	
Crausaz	Daniel	01.04.2019		Collaborateur voirie / adjoint au responsable	100 %	
Auderset	Serge	01.09.2018		Collaborateur voirie	50 %	
Berger	Claude	01.05.2000		Collaborateur voirie	100 %	
Beroud	Claude-Alain	01.04.2004		Aide voirie	100 %	
Dufey	René	01.05.2008		Collaborateur voirie	100 %	
Dufey	Greg	01.11.2018		Collaborateur voirie	100 %	
Favre	Sébastien	01.07.2016		Collaborateur déchèterie	50 %	
Genevaz	Yann	01.02.2018		Collaborateur voirie	100 %	
Bize	Daniel	01.11.2022		Collaborateur voirie	100 %	
Bader	Lucien	01.12.2023		Collaborateur voirie	100 %	
Marmillod	Jean-Charles	01.01.1998		Collaborateur déchèterie	Aux	
Povoa	Alvaro	01.11.2007		Collaborateur déchèterie	Aux	

				Police (surveillance et patrouilleurs)		Auxiliaires
Lasik	Urszula	01.09.2020		Surveillante arrêt de bus	Aux	
Schmid Peter	Rita	01.09.2015		Surveillante arrêt de bus	Aux	
Rochat	Nihaya	01.09.2021	30.06.2023	Surveillante arrêt de bus	Aux	
Laghezza	Claudine	01.09.2021		Surveillante arrêt de bus	Aux	
Primini	Martine	01.01.2003		Patrouilleuse scolaire	Aux	
Dufey	Pierrette	01.09.2019		Patrouilleuse scolaire	Aux	

Nom	Prénom	Entrée en fonction	Fin des activités	Fonction et service	Taux	Total EPT par service
				Police (surveillance et patrouilleurs)		Auxiliaires
Crot	Nathalie	01.05.2019		Patrouilleuse scolaire	Aux	
Zanutel	Jean-Marie	15.03.2022		Surveillant parking	Aux	

				Apprenties		
Küffer	Lilou	15.08.2020	31.07.2023	Apprentie employé de commerce	100 %	
Gilliéron	Aurélie	01.07.2022		Apprentie agente d'exploitation	80 %	
Total sans le personnel auxiliaire, ni les apprenties						Total EPT 35.45

Informations :

Greffe / Administration :

Suite à la reprise des activités de l'Entente intercommunale scolaire (représentant 0,6 EPT), 0,3 EPT supplémentaire ont été octroyé au Greffe ainsi que 0,3 EPT au Service de la bourse.

Plus précisément, le bureau du Greffe municipal a repris la gestion des transports scolaires (en collaboration avec CarPostal) ainsi que différentes tâches administratives de compétence communale en relation avec la Direction des écoles. Par ailleurs, différents travaux ont été réalisés sous l'égide du dicastère « Jeunesse ».

Ainsi, M^{mes} Annouchka Sonnay, Murielle Pichonnaz et Florine Sonnay ont augmenté chacune leur taux de 0,1 EPT.

Bourse :

Suite au départ à la retraite de M^{me} Jocelyne Chollet au mois d'octobre 2023, M^{me} Maude Chamot a été engagée pour la remplacer. Toutefois, suite à la reprise des activités liées à l'Entente intercommunale scolaire ainsi qu'une nouvelle répartition de certaines activités, une augmentation du taux a été prévue. Pour le Service de la bourse, la reprise des activités de l'Entente a eu pour conséquence une intégration et gestion des comptes des écoles ainsi que divers remboursements (camps, devoirs surveillés, paiements de diverses factures, salaires pour les tâches communales).

Contrôle des habitants :

Suite au départ à la retraite au mois de juin 2023 de M^{me} Raymonde Schick, M^{me} Maria Stojanovic a été engagée.

Bureau technique :

Suite au départ de M^{me} Géraldine Donzallaz, Responsable du Bureau technique, au 30 novembre 2023, le Bureau technique a été réorganisé comme suit :

- M. Gil Pinto a été nommé responsable du BTO (secteur des constructions, aménagement du territoire et urbanisme) ;
- M. Richard Petrajtis a été nommé responsable des Services industriels & travaux publics ;
- M^{me} Sandra Leprêtre est collaboratrice administrative pour le BTO et les SI ;
- M^{me} Tiffany Favre est collaboratrice technique.

Par ailleurs, un futur technicien communal est venu compléter l'équipe au 1^{er} janvier 2024.

Service de la voirie :

M. Serge Auderset a dû augmenter ses activités en faveur du Service des eaux (0,5 EPT) en collaboration avec notre Fontainier, M. Arnaud Goumaz. Dès lors, afin de tenir compte de ce qui précède ainsi que de prévoir le changement dû au nouveau Règlement du personnel (41 heures par semaine à effectuer par les Services de la voirie et des bâtiments, au lieu de 42,50 heures), un nouveau collaborateur a été engagé à un taux de 100 % en la personne de M. Lucien Bader.

Service des bâtiments :

Divers taux d'aide-concierges ont été ajustés, pour un total de 0,5 EPT, afin de répondre aux nettoyages supplémentaires demandés, soit l'entretien de la cafétéria des élèves du collège d'Oron-la-Ville, des locaux administratifs du Service de la voirie ainsi que sa chaufferie et la reprise de l'entretien du Battoir de Palézieux-Village et de la salle communale d'Essertes.

Entretiens de collaboration :

Il est à relever qu'à partir de la fin de l'année 2022, des entretiens de collaboration ont été institués dans tous les services pour l'ensemble des collaborateurs au bénéfice d'un contrat de travail à durée indéterminée.

3.1.2.1 Formation

Service de la voirie :

- Formation d'utilisateur de plateformes élévatrices mobiles de personnes (PEMP) : Cours donné à MM. Didier Petter, Daniel Crausaz, Serge Auderset, Greg Dufey, Yann Genevaz, Sébastien Favre et Daniel Bize.
- Formation destinée aux formateurs actifs dans les entreprises formatrices : cours suivi par M. Didier Petter, formateur en charge de la formation des apprentis agent d'exploitation (voirie).

Contrôle des habitants :

- M^{me} Maria Stojanovic a suivi un cours de formation de base du contrôle des habitants ainsi que du droit migratoire.

Service de la bourse :

- M^{me} Ariane Jordan a suivi une formation donnée par l'UCV au sujet de MCH2.
- M^{me} Susana Da Silva a suivi un cours de formation sur les comptes de fonctionnement, des investissements et du bilan.

Service des bâtiments :

- Certificat de formation d'opérateur pour l'utilisation d'élévateurs : Instructions données à MM. Marc Platel, Charles Crot, Nelson Da Silva et M^{me} Monica Jami Defaz.



(Monica Jami Defaz / Nelson Da Silva / Charles Crot)

Services industriels :

- M. Arnaud Goumaz a suivi un cours de formation pour la pose de tuyaux en fonte.

Bureau technique :

- M. Gil Pinto et M^{me} Tiffany Favre ont suivi les cours dispensés par l'ECA suivants :
 - Module 1 ECA « du projet au permis de construire » ;
 - Module 2 ECA « de la phase chantier au permis d'habiter/d'utiliser » ;
 - Module 3 ECA « l'analyse des bâtiments en exploitation » ;
 - Demi-journée de formation sur la prévention incendie sur les chantiers, les PACs, les inondations et la nouvelle répartition des compétences Canton/Commune.

- M. Gil Pinto a participé au « cours aux communes » donné par le bureau ABA Partenaires SA, se concentrant sur les bases légales de la procédure du permis de construire, sur les nouveautés légales et jurisprudences récentes, ainsi que sur la facilitation du traitement des oppositions.

Sécurité et santé au travail :

L'ensemble des cadres a participé à un demi-jour de formation de base en matière de sécurité au travail et de protection de la santé donné par le bureau spécialisé Auxyme SA en vue de la préparation, en 2024, du concept général sur la sécurité et la santé au travail.

Etaient présents à cette première formation, Mesdames et Messieurs :

- Eric Ramseyer, Municipal
- Olivier Burnat, Secrétaire municipal
- Ariane Jordan, Boursier
- Valérie Martin, Préposée au Contrôle des habitants
- Marc Platel, Responsable du Service des bâtiments
- Didier Petter, Responsable du Service de la voirie
- Gil Pinto, Responsable du Bureau technique
- Richard Petrajtis, Responsable des SI
- Arnaud Goumaz, Fontainier

3.1.2.2 Jubilés

Ont été gratifiés pour leur ancienneté :

- M^{me} Marylène Paparone (10 ans)
- M. René Dufey (15 ans)
- M^{me} Nicole Sonnay (15 ans)

3.1.2.3 Apprentissage

En tant qu'entreprise formatrice, la Commune d'Oron propose les formations suivantes :



Depuis l'année 2012, un CFC d'employé de commerce

M^{me} Lilou Küffer a terminé avec succès son apprentissage d'employée de commerce en juillet 2023. Elle a passé ses derniers mois à la Commune au Service du contrôle des habitants. Elle souhaite poursuivre ses études de maturité commerciale.

A noter qu'un nouveau plan de formation est entré en vigueur en août 2023 pour les nouveaux apprentis de la branche « administration publique ».

Depuis l'année 2022, un CFC d'agent d'exploitation, section voirie

M. Didier Petter, Responsable du Service de la voirie, est le formateur principal. Un plan de formation a été établi. Les cours professionnels regroupent des apprentis agents d'exploitation des sections voirie et bâtiments.

Dès juillet 2022, après avoir exécuté un stage de plusieurs mois au Service de la voirie, la Municipalité a décidé d'engager M^{me} Aurélie Gilliéron en tant qu'apprentie agente d'exploitation.

La Municipalité relève l'excellent engagement de nos collaboratrices et collaborateurs en faveur de la formation.

3.1.3 Situation des règlements communaux

Selon la Convention de fusion (Oron - Essertes), voici la liste des règlements communaux en vigueur - Etat au 31.12.2023	Adopté par la Municipalité	Adopté par le Conseil communal	Approuvé par le Canton
Règlement du Conseil communal	---	07.12.2015	29.02.2016
Règlement et tarifs des émoluments du Contrôle des habitants	15.02.2012	14.05.2012	01.06.2012
Règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux d'Oron	04.10.2023	04.12.2023	
Règlement de police	27.02.2013	01.07.2013	25.11.2013
Règlement concernant le personnel communal	27.09.2023	04.12.2023	19.12.2023
Règlement sur la gestion des déchets	02.10.2013	11.11.2013	20.11.2013
Règlement sur les cimetières	17.12.2014	16.03.2015	02.09.2015
Règlement sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions	19.08.2015	05.10.2015	10.12.2015
Règlement sur la distribution de l'eau d'Oron	28.10.2015	14.03.2016	08.04.2016
Règlement intercommunal et tarif sur la distribution de l'eau de Servion, Ferlens et Essertes (AISFE)			05.09.2016
Règlement de protection des arbres	25.02.2015	05.10.2015	17.11.2015
Règlement sur le subventionnement des écoles de musique	25.03.2015	14.09.2015	06.11.2015
Règlement sur la vidéosurveillance	25.11.2015	09.05.2016	20.05.2016
Règlements de compétence de la Municipalité :			
Règlement et tarif pour les anticipations sur le domaine public	04.02.2014	---	13.05.2015
Règlement sur la circulation et le stationnement	18.02.2015	---	27.03.2015
Règlement sur les heures d'ouverture des commerces	14.10.2015	---	06.11.2015
Règlements propres à l'Etablissement scolaire :			
Règlement sur les transports scolaires	18.01.2017	06.03.2017	21.07.2017
Règlement du Conseil d'Etablissement scolaire	18.01.2017	06.03.2017	21.08.2017

3.1.4 Site internet et services en ligne de l'administration

Le site internet est régulièrement mis à jour et utilisé pour la communication auprès des citoyens, lors de manifestations ou de travaux notamment.

Il est principalement consulté pour les cartes déchets, les manifestations, les locations de salles, les décisions municipales, etc.

3.1.5 Informatique, matériel de bureau et appareils divers

Début 2023, la Commune a pu faire un bilan de sa campagne de sensibilisation à la cybersécurité.

Pour rappel, cette dernière, divisée en plusieurs modules, a permis de préparer l'exécutif ainsi que les collaboratrices et collaborateurs aux hameçonnages, aux logiciels malveillants, à la détection de cyberattaques et aux principes de confidentialité, entre autres via des capsules vidéo, des simulations de hameçonnage ou encore de quizz.

Les résultats ont montré une amélioration significative des pratiques. Une nouvelle campagne sera prévue d'ici 2026.



3.1.6 Emergence de l'Intelligence Artificielle (IA)

L'émergence de l'IA n'est pas passée inaperçue aux yeux de la Municipalité, laquelle souhaite s'y intéresser. Pas seulement pour l'utiliser, mais aussi pour être sensibilisée aux opportunités et risques que cette nouvelle technologie représente.

Pour ce faire, renseignée sur les bases de l'IA lors d'une séance des délégués des districts de l'UCV, la Municipalité a décidé d'organiser un cours de formation obligatoire pour elle, le personnel administratif et les chefs de services, et facultatif pour les autres membres du personnel. Cette décision prise en fin d'année se concrétisera en 2024.

3.1.7 Information à la population

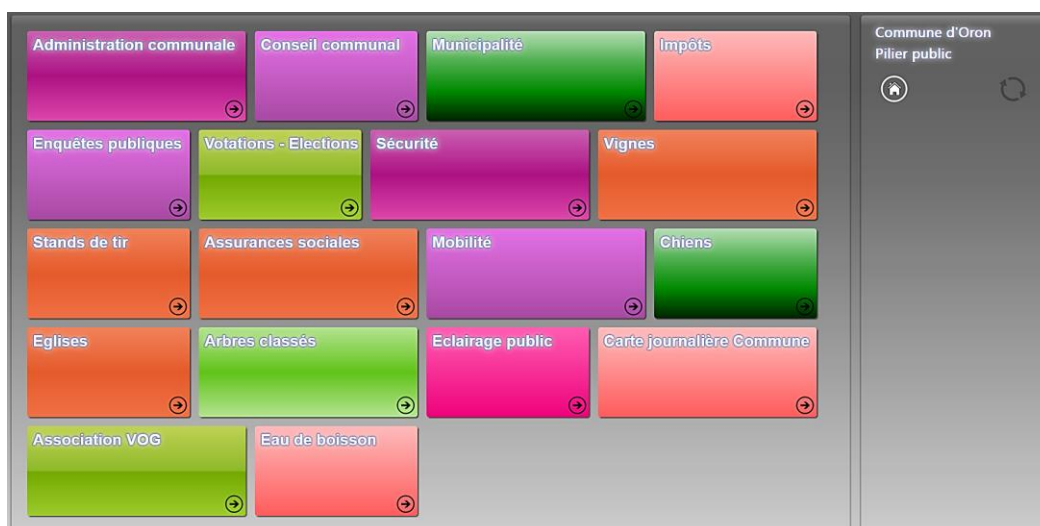
M. Olivier Sonnay, Syndic, a suivi un cours organisé par l'UCV, portant sur les moyens de communication dans les communes. L'intention est de trouver le bon équilibre entre la transmission d'informations diverses et le temps nécessaire pour le faire. Vouloir être sur tous les réseaux sociaux est une erreur, et le choix de la Municipalité se portera sur une application permettant à la population de s'informer principalement sur ses décisions, des projets, les manifestations et les changements

qui interviennent dans la Commune. L'administration pourra transmettre des alertes-Infos aux habitants qui s'y abonneront.

Plusieurs applications destinées aux communes viennent d'être lancées sur le marché et la Municipalité se donne une année pour choisir celle qui lui paraîtra la plus efficace.

Dans l'intervalle, elle poursuit sa transmission d'informations au travers des supports, des pratiques et des moyens suivants :

- Le site internet www.oron.ch regroupant un maximum d'informations et mis à jour quotidiennement ;
- Le Courrier d'Oron (distribué à toute la population) ;
- Les extraits de procès-verbaux ;
- La borne interactive à l'entrée du bâtiment administratif d'Oron-la-Ville ;
- Les informations de la Municipalité en début de séance du Conseil communal, lesquelles peuvent être reprises par la presse ;
- Le stand d'information au marché de Palézieux ;
- Le contact direct entre la population et les membres de l'exécutif chaque fois qu'elle le peut.



La borne interactive est à disposition du tout public à l'entrée du bâtiment administratif d'Oron-la-Ville

3.1.8 Archives communales

Les archives d'Ecoteaux, Les Tavernes, Les Thioleyres et Bussigny-sur-Oron avaient été entièrement triées lors de la dernière législature, seul un travail de classification reste à faire. Pour Essertes, les anciennes autorités avaient confié le mandat à ProArchives, lequel s'est achevé par le dépôt des documents dans le nouveau local destiné pour cela dans le sous-sol du nouveau collège.

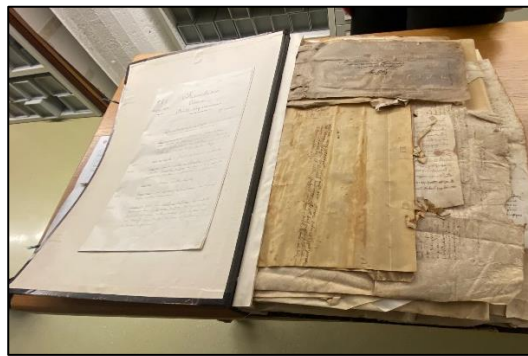
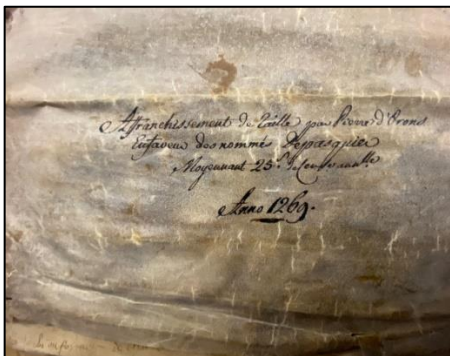
En ce qui concerne Chesalles et suite à l'incendie qui avait touché le local où étaient déposées les archives, les travaux de nettoyage et de traitement sont terminés et l'ECA en a pris en charge une partie.

Pour les 5 autres localités, dont Palézieux et Oron-la-Ville, tout reste à faire et un montant a été prévu au budget 2024 pour l'engagement d'une personne qui s'en chargera.



Nouveau local d'archivage au sous-sol du nouveau collège pour les 11 localités

En visite aux archives de la Commune de Montreux pour se renseigner sur le modèle à mettre en place à Oron, le Syndic et le Secrétaire municipal ont pu prendre conscience des enjeux que représente l'archivage. Pour l'anecdote, un des plus vieux documents dont dispose la Commune de Montreux concerne un contrat de baillage à Oron, les 2 communes ayant eu quelques pages d'histoire en commun, comme l'atteste le croissant de lune figurant sur l'armoire de Montreux.



Le document le plus ancien des archives de Montreux est un document fiscal (Afranchissement de Taille par Pierre d'Oron en faveur des nommés Depasquier), datant de 1269.

Armoirie de Montreux, avec le croissant de lune rappelant son passé étroitement lié à Oron.

3.1.9 Office communal de la population

3.1.9.1 Statistique de la population

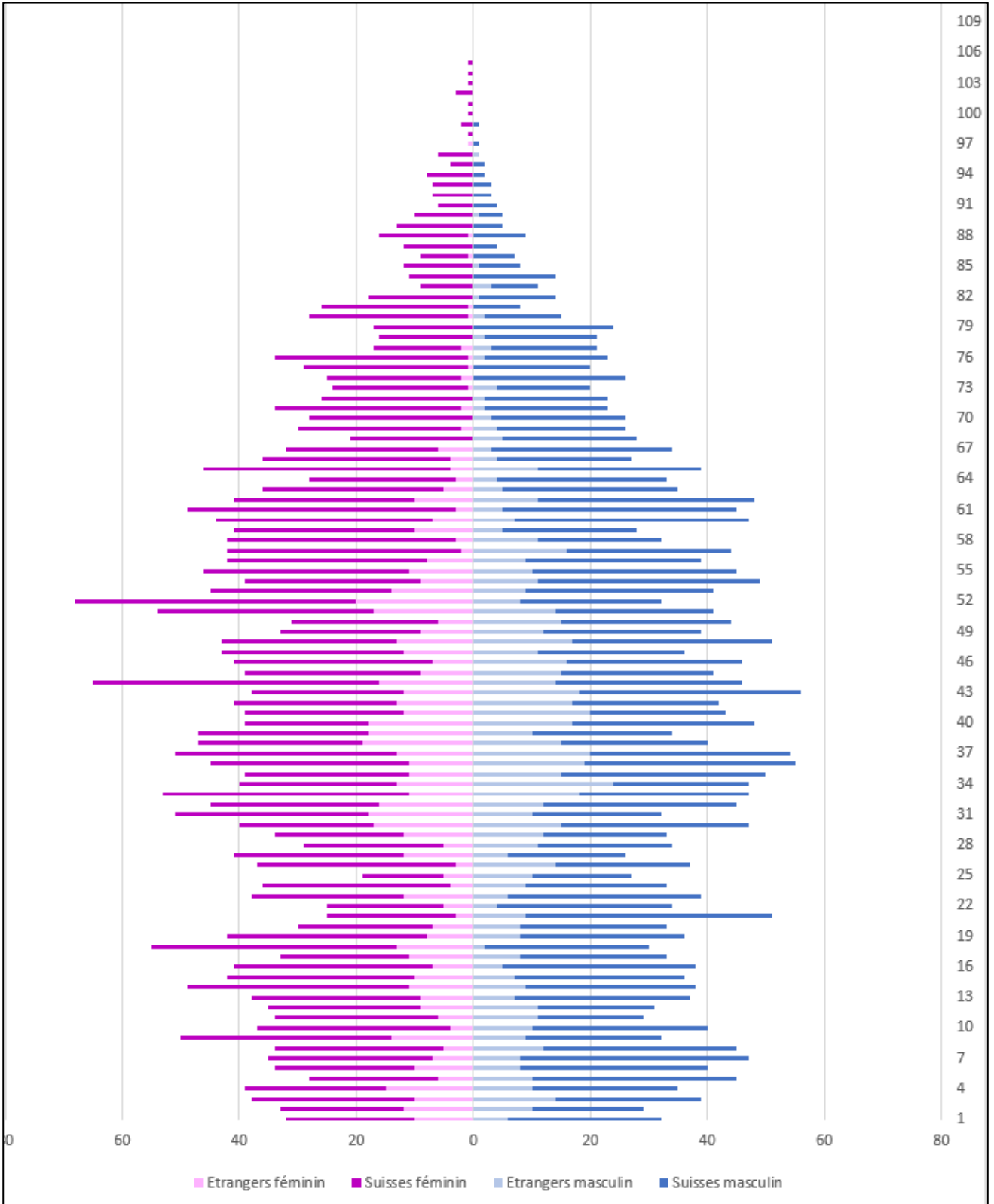
Selon les données officielles transmises par le Canton, la population résidente permanente au 31 décembre 2023 est de 6'173 habitants (6'119 au 31 décembre 2022). Cela comprend la population suisse établie, la population étrangère bénéficiant d'un permis de séjour d'au moins un an, les fonctionnaires d'organisations internationales et la population du domaine de l'asile résidant en Suisse depuis au moins un an.

Par contre, selon la photographie des données de l'Office de la population, qui comprend toute la population, y compris les fonctionnaires d'organisations internationales et la population du domaine de l'asile présents à Oron depuis moins d'une année, nous recensons 6'239 habitants qui se détaillent de la manière suivante :

Habitants dans la Commune	Total	Principal	Secondaire
- Suisses	4'805	4'775	30
- Etrangers	1'434	1'432	2

	Total	Suisses		Etrangers	
		Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
Habitants selon localité					
Bussigny-sur-Oron	71	29	36	2	4
Châtillens	550	221	189	69	71
Chesalles-sur-Oron	263	125	102	15	21
Ecoteaux	454	187	200	33	34
Essertes	394	152	157	44	41
Oron-la-Ville	2'053	844	670	252	287
Oron-le-Châtel	394	156	166	32	40
Palézieux	1'614	612	560	203	239
Les Tavernes	118	53	55	4	6
Les Thioleyres	192	87	89	6	10
Vuibroye	136	63	52	11	10
Etat civil					
Célibataires	2'987	1'122	1'156	333	376
Marié(e)s + séparé(e)s	2'424	921	903	278	322
Veufs (veuves)	252	190	45	11	6
Divorcé(e)s	567	294	168	47	58
Partenariat enregistré	6	2	2	2	0
Partenariat annulé	3	0	2	0	1
Etrangers, Permis					
Permis B	471				
Permis C	863				
Permis F	20				
Permis L	8				
Permis S	50				
Autres permis	22				

Pyramide des âges



Durant l'année 2023, le Service de la population a traité les mutations suivantes :

492	Arrivées
479	Départs
221	Changements d'adresse
63	Naissances
60	Décès
41	Mariages
46	Séparations
29	Divorces
288	Demandes de cartes d'identité

3.1.10 Registre des bâtiments, logements et habitants

Au terme de l'année 2023, le Registre cantonal des bâtiments (RCB) recense pour la Commune d'Oron :

- 2'412 bâtiments (+1 par rapport à 2022 / +0.04 %)
- 2'547 entrées de bâtiments (+4 / +0.16 %)
- 2'969 logements (+20 / + 0.68 %)

En comparaison avec les données renseignées dans le Rapport de gestion 2022, le nombre de nouveaux bâtiments apparaît comme faible, voire quasi inexistant. Cet état de fait s'explique par la tendance en 2023 qui était à la transformation, à l'agrandissement et à la rénovation. Il doit être également considéré que cette maigre variation n'est pas représentative puisque le nombre total de bâtiments englobe aussi les dépendances cadastrées au Registre foncier. En outre, la croissance de nouveaux immeubles apparaît biaisée en prenant en compte les objets démolis. Néanmoins, le nombre de nouveaux logements démontre que l'offre est à la hausse.

3.1.11 Naturalisations

3.1.11.1 Demandes de naturalisation

Durant l'année 2023, 11 demandes de naturalisation ont été déposées.

Les candidates et candidats sont auditionnés par une délégation municipale composée de M^{me} Monique Ryf, Municipale, et M. Olivier Burnat, Secrétaire municipal. Un formulaire type établi par le Service cantonal de la population (SPOP) est dûment complété à cette occasion. Dans certains cas précis, les requérants sont amenés à remplir un questionnaire préparé par le SPOP et la Commune.

3.1.11.2 Naturalisations ordinaires

Au cours de l'année 2023, la Municipalité a préavisé favorablement à l'octroi de la bourgeoisie pour 12 candidats et a dû préavisé négativement sur une demande.

3.1.12 Chiens

Sur la base du recensement effectué par l'Office de la population, le nombre de chiens inscrits dans la Commune d'Oron s'élève à 515 au 31 décembre 2023.

3.1.13 Initiatives et référendums

En 2023, l'Office de la population a vérifié les signatures des documents qui ont été paraphés de la manière suivante :

Initiative fédérale pour la durabilité - Pas de Suisse à 10 millions !	50
Initiative fédérale « Oui à un avenir sans expérimentation animale »	90
Initiative fédérale pour l'inclusion - Pour l'égalité des personnes handicapées	3
Initiative fédérale « Oui à la neutralité suisse »	40
Initiative fédérale « Oui à des impôts fédéraux équitables pour les couples mariés »	106
Initiative fédérale « Oui à des rentes AVS équitables pour les couples mariés »	116
Initiative fédérale « Pour une politique équitable en matière d'énergie et de climat »	32
Initiative fédérale « STOP au blackout » - De l'électricité en tout temps	319
Initiative fédérale « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement »	20
Référendum contre la loi fédérale à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables	19
Référendum contre l'arrêté fédéral du 29 septembre 2023 sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales	62
Référendum fédéral « NON à l'attaque contre les locataires » Faciliter les résiliations en cas de besoin propre	19
Référendum fédéral « NON à l'attaque contre les locataires » - Sous location	36
Initiative fédérale « Oui à l'interdiction d'importer des produits de fourrure provenant d'animaux ayant subi de mauvais traitements »	311
Initiative fédérale « Oui à l'interdiction d'importer du foie gras »	258
Initiative fédérale « 200 francs SSR ça suffit ! »	97
Initiative fédérale pour une limitation des feux d'artifice	56
Initiative fédérale service citoyen « Pour une Suisse qui s'engage »	280
Initiative fédérale constitutionnelle « Pour le droit à vivre dignement de son travail - Pour un salaire minimum cantonal »	86
Initiative cantonale législative « Pour le droit à vivre dignement de son travail - Pour un salaire minimum cantonal »	92
Initiative fédérale sur les crèches - Pour un accueil extrafamilial des enfants qui soit de qualité et durable pour tous	19
Pour des initiatives populaires plus accessibles aux citoyennes et citoyens	5
Pour une prise en compte accélérée et efficiente des initiatives populaires	2
Initiative fédérale - Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici	42
Initiative cantonale - Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici	35

Initiative cantonale - Pour la promotion et le développement de la démocratie	1
Référendum fédéral contre la baisse des rentes	62
Initiative fédérale « La nuit porte conseil » - Pour un jour de réflexion avant chaque avortement	210
Initiative fédérale « Sauver les bébés viables » - Pour la protection des bébés viables en dehors de l'utérus	9
Initiative fédérale pour un fonds climat	27
Initiative fédérale sur la loi sur la chasse	1
Initiative fédérale « Baisse d'impôts sur tous » - Redonner du pouvoir d'achat à la classe moyenne	202
Initiative fédérale contre la modification du 16.12.2022 - Loi COVID 19	19
Initiative fédérale pour la responsabilité environnementale - Pour une économie respectant les limites planétaires	9
Initiative fédérale « Oui à une monnaie suisse libre et indépendante sous forme de pièces ou de billets (l'argent liquide, c'est la liberté !) »	2
Référendum fédéral « Identification obligatoire NON ! »	3
Initiative fédérale « Non à la loi sur le gaspillage de l'électricité »	23
Initiative fédérale pour une alimentation sûre - grâce au renforcement de la production indigène durable, à davantage de denrées alimentaires végétales et à une eau potable propre	82

3.1.14 Votations fédérales 2023

Date		Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
18.06.2023	1.	Arrêté fédéral du 16 décembre 2022 sur une imposition particulière des grands groupes d'entreprises (Mise en œuvre du projet conjoint de l'OCDE et du G20 sur l'imposition des grands groupes d'entreprises)	3'713	1'475	1'242 84.20 %	233 18.80 %
<i>Taux de participation 41.29 %</i>						
	2.	Loi fédérale du 30 septembre 2022 sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI)	3'713	1'510	932 61.72 %	578 38.28 %
<i>Taux de participation 41.29 %</i>						

Date		Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
18.06.2023	3.	Modification du 16 décembre 2022 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19)	3'713	1'504	898 59.71 %	606 40.29 %
<i>Taux de participation 41.29 %</i>						

3.1.15 Elections fédérales 2023

Date		Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables
22.10.2023	1.	Election de 19 membres vaudois au Conseil national	3'727	1'500
<i>Taux de participation 41.27 %</i>				
	2.	Election des 2 membres vaudois du Conseil des Etats (1 ^{er} tour)	3'727	1'591
<i>Taux de participation 42.74 %</i>				
12.11.2023	1.	Election des 2 membres vaudois du Conseil des Etats (2 ^{ème} tour)	3'728	1'387
<i>Taux de participation 36.87 %</i>				

3.1.16 Votation cantonale 2023

Date		Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non	Blancs
18.06.2023	1.	Initiative populaire cantonale « Pour la protection du climat »	3'713	1'528	835 54.65 %	656 42.93 %	37 2.42 %
<i>Taux de participation 41.29 %</i>							

3.1.17 Participation au système easyvote



La Commune d'Oron a décidé d'offrir la brochure easyvote aux jeunes citoyens.

Grâce à l'offre easyvote de la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ), les jeunes se sentent capables et motivés à participer à la politique. Les

différentes offres d'easyvote renforcent l'intérêt et la participation politique des jeunes en mettant à leur disposition des informations sur les votations, les élections et les thèmes politiques de manière simple et politiquement neutre.

3.1.18 Inspection de la Préfecture

M. Daniel Flotron, Préfet, a procédé le 6 novembre 2023 à la traditionnelle visite de commune au cours de laquelle il vérifie, pour le compte du Canton, tout un panel de points, ainsi que la tenue des registres de la Municipalité, du Conseil communal et de l'administration, ainsi que divers renseignements demandés par le Canton. C'est aussi l'occasion pour le Préfet d'échanger avec les différents intervenants sur la vie communale et les relations avec les divers départements. Un repas est ensuite pris en commun avec l'autre commune visitée le même jour, soit pour cette année, Montpreveyres.

3.1.19 Réception des nouveaux habitants

La formule de recevoir les nouveaux habitants de la Commune un samedi matin pour leur présenter les autorités communales et quelques points forts de la vie d'Oron a été bien perçue en 2022. Le principe a donc été renouvelé en 2023 et c'est environ 100 personnes qui ont été accueillies au restaurant scolaire.

L'apéritif qui a suivi, servi par les membres de la Municipalité, a permis de répondre aux nombreuses questions de ces nouveaux habitants, en particulier sur les sociétés locales. Toutes et tous ont ensuite été invités à partager un repas dans le cadre du Téléthon le samedi 9 décembre 2023.



3.1.20 Réception des jeunes citoyens

Apéro, repas et tournoi de pétanque sur glace : 9 jeunes citoyens sur 50 ont répondu à l'invitation de la Commune qui souhaite ainsi marquer année après année leur passage à la majorité civique et civile.

C'est dans l'espace très convivial de la buvette de la patinoire d'Oron que ces jeunes ont été reçus par la Municipalité. Le Syndic Olivier Sonnay a présenté le travail de la Municipalité et les autres Municipaux présents ont enchaîné avec une présentation de leurs dicastères respectifs. Au menu, particulièrement apprécié par les jeunes, la « Fabi Convive », un mélange de viandes accompagné de café de Paris, et ses garnitures.

Après un café gourmand, la rencontre s'est poursuivie sur la glace de la patinoire, avec un tournoi de pétanque qui a engendré de franches rigolades. Les jeunes ont reçu un sac et un linge de sport, avec les armoiries de la Commune d'Oron.



Photo : Gilberte Colliard, Le Courrier



3.1.21 Jubilaires

Ambiance très conviviale le 26 mai 2023 dans la cafétéria du Centre sportif à Oron-la-Ville où la Municipalité recevait les octogénaires (23/33 invités), les nonagénaires (7/10 invités) et la doyenne et le doyen de la Commune, M^{me} Andrée Fornallaz (1918) et M. Samuel Chevalley (1925), sans oublier les accompagnantes et les accompagnants. Il n'y avait pas de centenaire présent à cette occasion. Les représentants des églises étaient également de la partie.

Toutes et tous ont apprécié de retrouver des connaissances de longue date et ont partagé les souvenirs d'antan. M. Olivier Sonnay, Syndic, a rappelé quelques évènements des années 1943 et 1933. Après un excellent repas, au moment du dessert, le petit Chœur de l'école s'est produit devant une assemblée ravie du spectacle.



Photos : Le Courrier

La tradition veut aussi que la Commune honore les personnes qui fêtent leur 100^{ème} anniversaire. En 2023, une seule personne, M^{me} Marie-Thérèse Liaudet, née le 1^{er} décembre 1923, a été ainsi fêtée, entourée des Syndics de Montpreveyres et d'Oron, MM. Philippe Thévoz et Olivier Sonnay, ainsi que du Préfet et de la direction de la Résidence de la Faverge.



M^{me} Marie-Thérèse Liaudet

3.1.22 Comptoir d'Oron - Forum des entreprises

Après l'abandon du Comptoir 2021 pour les raisons connues, le Comptoir 2023 s'est déroulé à Oron-la-Ville avec de nouvelles structures. En effet, suite à la construction de la nouvelle gare routière au profit du nouveau collège d'Oron-la-Ville, le comité de la Chambre économique Région Oron (CERO) a dû s'adapter pour créer un lieu d'accueil encore plus beau pour l'édition 2023. La Municipalité d'Oron a décidé d'organiser un petit forum économique afin de faire un clin d'œil aux principaux acteurs économiques de la région, le 20 avril 2023. Nous avons pu compter sur la présence de 52 entreprises. Nous avons également invité trois intervenants :

- M. Sébastien Stauffer, qui a présenté l'entreprise Samuel Stauffer SA
- M^{me} Sandra Palmieri, de l'orientation professionnelle de la Fédération vaudoise des maîtres ferblantiers, appareilleurs et couvreurs (FVMFAC), pour la formation des jeunes
- M. Alexis Monney, skieur, qui a raconté son parcours sportif



Photo : Le Courrier

3.1.23 Palézieux - 150 ans de l'Auberge communale

La Municipalité a profité de la fête qu'elle organisait suite à la réouverture de la route à travers Palézieux-Village pour marquer les 150 ans de l'actuelle Auberge communale de Palézieux-Village.



En façade, l'inscription atteste de la date de rénovation du bâtiment après l'incendie du 8 août 1872 qui détruisit tout le quartier

C'est en 1625 que le premier établissement public fut ouvert à Palézieux vers la Cure. Certains l'appellent le Logis parce qu'il y a des chambres pour y passer une ou plusieurs nuits, d'autres l'appellent la Maison de Ville, parce qu'on y organise les assemblées de commune. Au fil des siècles, des intempéries eurent raison de ce bâtiment et l'établissement fut déplacé dans l'actuelle auberge. Mais un incendie ravagea tout le quartier le 8 août 1872, auberge comprise, et elle fut remise en état pour CHF 20'000.--, puis rouverte en 1873, il y a 150 ans !

Malgré quelques flocons, cette fête, qui a eu lieu le 2 décembre 2023, a rassemblé un nombreux public et a été l'occasion de faire une rétrospective avec plus de 50 photos historiques ou plus récentes du bâtiment, et d'évènements qui se sont succédé dans ce seul restaurant propriété de la Commune.

Pour les actuels tenanciers Monica et Hervé, bientôt retraité, la page va se tourner au printemps prochain et une annonce est parue en fin d'année pour trouver un repreneur.

3.1.24 Tour de Romandie 2024 - Contre-la-Montre

Restées sur leur faim suite à l'édition du Prologue du TDR 2021 à Oron, limitée au strict minimum en raison du COVID, la Chambre Economique Région Oron (CERO) et la Municipalité ont décidé de réunir à nouveau leurs forces pour organiser, le 26 avril 2024, le Contre-la-Montre. Pour ce faire, un COPIL et des commissions se sont mises en place et ont déjà pu œuvrer pour l'organisation du repas de soutien qui a rassemblé 237 participants le 24 novembre 2023.

Le Copil s'est réuni à 11 reprises pendant l'année, sans compter les nombreuses autres séances des commissions, avec l'avantage pour cette édition de pouvoir bénéficier des expériences de l'édition 2021 et pouvoir envisager, non seulement un évènement sportif, mais également un week-end de fête à Oron-la-Ville.



Nouveau logo pour l'édition 2024 du TDR à Oron

3.1.25 Lignes de trafic régional et assimilé - Participation communale aux coûts non couverts

Les déficits des transports publics régionaux se répartissent entre la Confédération (47 %) et le Canton (53 %). Puis, au niveau cantonal, il y a encore une fois une clé de répartition entre le Canton (70 %) et les communes (30 %) selon la loi.

Pour le budget 2023, c'est un montant de CHF 688'456.-- qui avait été annoncé pour la Commune d'Oron. Au final, **la facture s'élève à CHF 706'716.--** pour un total de 6'119 habitants et une qualité de desserte ayant la note 1 (meilleure note).

Par comparaison, pour 2022, le budget annoncé était de CHF 637'330.-- et la facture finale de CHF 591'060.--.

3.1.26 Réfection de la Gare CFF de Palézieux

L'étude préliminaire de l'interface de la Gare CFF de Palézieux est à bout touchant. Elle aurait dû être terminée à fin 2020, mais plusieurs éléments ont provoqué ce retard. La crise du COVID en premier lieu, la possibilité de démolir l'entrepôt CFF situé à proximité des voies qui n'a été acquise que tardivement et enfin la demande d'autorisation pour réaliser le P+R à l'Ouest des voies CFF pour mieux séparer les flux des piétons et des véhicules.

A fin 2023, il restait un dernier plan à réaliser pour cette étude préliminaire ainsi que l'estimation des coûts à +/- 30 %. La réalisation du P+R, de 160 places comme à l'heure actuelle, se fera à l'Ouest des voies (côté zone industrielle) avec un passage sous-voies. L'entrepôt situé en direction du lac le long des voies sera démoli et le nouveau bâtiment de la gare se trouvera à quelque 200 mètres au Sud du bâtiment actuel. Les voies des TPF seront déplacées pour venir se ranger aux côtés des voies CFF. Une gare routière pour les bus verra le jour, de même que des parkings vélos/motos sécurisés. Un nouveau bâtiment voyageurs sera construit à proximité immédiate des voies, avec des surfaces commerciales. Enfin des places de dépose minute sont également prévues.

La phase suivante devra se faire entre les entreprises de transports publics (CFF, TPF, CarPostal) et la Commune d'Oron. Une procédure d'approbation des plans (PAP) est en cours d'élaboration et devra recevoir l'aval de l'Office fédéral des transports (OFT) pour que les travaux puissent démarrer. A fin 2023, le projet a été repris par M^{me} Monique Ryf, Municipale, avec le soutien du responsable du BTO, M. Gil Pinto.

3.1.27 CFF - Travaux sur la ligne de la Broye

Les travaux pour l'amélioration de la ligne de la Broye ont commencé en 2023 aux gares de Palézieux-Village et de Châtillens.

Pour ces deux gares, il s'agit essentiellement de rehausser les quais pour accéder à niveau dans les trains et d'y créer un accès en pente douce pour les personnes en situation de handicap. Ces travaux sont effectués pour rendre ces gares conformes à la loi sur l'égalité pour les personnes en situation de handicap (LHand), travaux qui auraient dû se faire jusqu'à fin 2023 (la LHand est entrée en force en 2004).

Une adaptation des passages à niveau et des systèmes d'enclenchement a également été effectuée aussi bien à Palézieux-Village qu'à Châtillens afin de diminuer les temps d'attente. La mise en œuvre de ces améliorations ne se fera toutefois pas avant 2025, une fois les travaux de la première étape de cette ligne effectués.

A Châtillens, le bâtiment technique des CFF a été reconstruit plus loin de la gare et le quai de chargement a été démoli. A terme, c'est un P+R des CFF de 25 places qui devrait voir le jour sur l'espace restant. Le trafic des trains a été quelque peu perturbé en 2023, avec de nombreux retards et des remplacements par moment par des bus. Les travaux vont se poursuivre en 2024.

3.1.28 CFF - CIL - Parkings d'échange - Etude

Le P+R de Palézieux-Gare sera déplacé à l'Ouest des voies quand les travaux de l'interface de Palézieux débiteront. Toutefois, il ne comptera pas plus de places qu'actuellement, soit un maximum de 160. C'est le résultat définitif qui a été validé par le Canton après une étude menée dans le district

de Lavaux-Oron par la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et la Commission intercommunale de Lavaux (CIL), quand bien même le P+R de Palézieux affiche un taux d'occupation de 95 %.

Selon cette étude, les communes fribourgeoises de Châtel-St-Denis, Remaufens et Bossonens devront elles aussi prévoir des P+R sur leur territoire, de manière à ne pas engorger celui de Palézieux. Les abonnements et les tarifs seront adaptés en fonction de la provenance des véhicules.

3.1.29 Cartes journalières CFF

En 2023, les cartes journalières habituelles, vendues au prix de **CHF 40.--** pour les citoyens d'Oron et **CHF 50.--** pour les citoyens des autres communes ont été bien utilisées. 629 cartes ont trouvé preneur sur un total de 730.

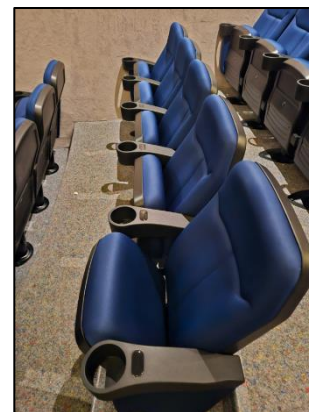
Dans le courant de l'année, on apprenait que la formule des cartes journalières CFF proposées par les Communes – celle d'Oron disposait de 2 cartes CFF par jour – allaient être remplacées par un nouveau système : la carte journalière dégriffée. Les CFF mettent chaque jour un contingent de ces cartes à disposition de toutes les communes qui offrent ce service à leurs habitants. Les prix varient si la carte est achetée plus de 10 jours avant le voyage ou moins de 10 jours avant. Ils varient également si la personne est détentrice d'un abonnement demi-tarif ou pas.

La Commune d'Oron a décidé de jouer le jeu. Elle offre à ses habitants, et seulement aux habitants de la Commune, en plus du prix dégriffé un rabais de **CHF 10.--** sur chaque carte commandée, ceci afin de rendre l'usage des transports publics réellement attractif. Un test sera effectué en 2024 pour voir si cette nouvelle offre peut séduire les voyageurs.

3.1.30 Cinéma d'Oron



Le cinéma d'Oron, avec l'aide de la Loterie Romande et du Fond intercommunal Oron-Maracon a pu remplacer l'ensemble de ses sièges.



Il est également à noter que plusieurs utilisateurs du cinéma ont informé la Municipalité de leurs préoccupations en lien avec la propreté et la gestion des lieux. Deux rencontres ont été organisées avec l'exploitant afin d'identifier des pistes d'améliorations. Pour rappel, la Commune n'est pas propriétaire du cinéma mais a néanmoins à cœur de maintenir cet objet culturel sur son territoire. Pour cela, elle s'engage financièrement chaque année afin de couvrir les frais de loyer.

Pour cette année, le nombre de spectateurs est resté stable :

- 3'784 spectateurs en 2023, pour 118 films diffusés, dont 33 films suisses
- 3'735 spectateurs en 2022, pour 120 films diffusés, dont 50 films suisses
- 2'240 spectateurs en 2021, pour 81 films diffusés, dont 33 films suisses
- 2'636 spectateurs en 2020, pour 75 films diffusés, dont 30 films suisses
- 8'071 spectateurs en 2019, pour 112 films diffusés, dont 33 films suisses
- 6'457 spectateurs en 2018, pour 120 films diffusés, dont 31 films suisses.

3.1.31 Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron

Le nombre d'élèves de l'Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron (EMHO) est en constante progression. Entre 2021-2022 et 2022-2023, les effectifs sont passés de 287 à 328 pour une moitié d'enfants provenant d'Oron et l'autre moitié de communes vaudoises et fribourgeoises.

L'équipe d'enseignants est toujours composée de 25 personnes qui proposent une importante palette d'instruments et cours : Bois (flûte traversière, clarinette, saxophone, hautbois, basson, flûte à bec) ; Cuivres (trompette, cornet, trombone) ; Cordes (violon, violoncelle, contrebasse, guitare, guitare électrique, basse électrique, harpe) ; Percussions (batterie, timbales, claviers) ; Piano ; Chant ; Initiation Willems ; Solfège.

L'EMHO a également organisé plus de 16 auditions, des concerts, des sessions d'examen et des camps. La Municipalité profite de ces lignes pour remercier chaleureusement l'ensemble des personnes qui donnent de leur temps pour la formation de nos enfants.

Notons encore que les cours de batterie ont dû être déplacés dans l'ancienne salle de Municipalité d'Essertes, ce qui a engendré quelques réactions de la part du voisinage. Des solutions alternatives sont à l'étude pour identifier un lieu pérenne.

3.1.32 Règlement sur les subventions aux études musicales

Donnant suite à l'acceptation du Règlement communal sur les subventions aux études musicales (préavis 10/2015) et à l'information communiquée aux écoles de musique, la Municipalité a enregistré 15 demandes de subvention en 2023.

3.1.33 Boîtes à livres

La Commune d'Oron possède deux boîtes à livres sur son territoire. L'une se trouve sur la Place de la Foire à Oron-la-Ville, dans une ancienne cabine téléphonique. La Commune a dû reprendre la gestion de cette cabine téléphonique malheureusement trop souvent utilisée comme débarras.

La seconde boîte est située à la place à Riquet à Ecoteaux. Cette dernière est gérée principalement par les habitants du village.



Oron-la-Ville



Ecoteaux

3.1.34 Sociétés locales

La Commune d'Oron compte 60 sociétés locales ou associations qui œuvrent dans des domaines fort différents et qui permettent à chaque citoyen de trouver une association dans laquelle il peut pratiquer l'activité qui lui convient :

Abbaye de la Haute-Broye			
Stève Mercanton	abbepresident@abbayehautebroye.ch	www.abbayehautebroye.ch	079 212 67 19
Amicale de la Grenette			
Yann Ducros	y.ducros@bluewin.ch	www.lagrenette.ch	079 848 63 36
Amicale des anciens pompiers de Chesalles-sur-Oron – Bussigny			
Bernard Serex	serexb.chesal@hotmail.ch		079 449 22 77
Amicale des anciens pompiers de Maraçon			
Jean-Claude Serex	grenadier@maracon-amicale.ch	www.maracon-amicale.ch	079 425 65 16
Amicale des Bracailons			
André Glauser	Johnglauser76@gmail.com	www.bracailons.ch	079 632 43 50
Amicale des Coucous			
Sandrine Pasche	societedescoucous@bluewin.ch		076 402 71 41
Amicale des Thioleyres			
M.-Claude Birchmeier	mc.birchmeier@sodibat.ch		079 487 98 43
Amicale Live to Ride			
Thierry Sutter	u.s.meeting.oron@gmail.com		079 871 81 34
Amicale PEC Jorat-Lavaux			
Xavier Degalier	pecjorat.l@gmail.com	www.chevaud.ch/pec-jorat-lavaux	078 622 95 80
ASHB			
Ludovic Vauthy	l.vauthy@hotmail.com	www.ashb.ch	079 562 85 88
Association cantonale vaudoise des samaritains ACVS - Section Haute-Broye Jorat			
Stella Dougoud	section@samaritains-hbj.ch	www.samaritains-hbj.ch	079 259 81 75
Association des paysannes vaudoises, groupe Oron-Palézieux			
Nathalie Peer	apv.oronregion@gmail.com	www.apv.oron.ch	078 842 27 59
Association du Jumelage Palézieux - Vers-Pont du Gard			
Jean-Claude Serex	jclserex@bluewin.ch		079 425 65 16
Association du Stand			
Jean-Daniel Graz	jdg@bluewin.ch		076 317 17 76
Association pour la Conservation du Château d'Oron (ACCO)			
André Locher	chateau.oron@bluewin.ch	www.chateaudoron.ch	021 907 90 51
Association VelOron			
Bernard Jaeggi	association.veloron@gmail.com	www.veloron.org	

Badminton Club Oron			
M. Ludovic Gilliéron	gillau@bluewin.ch	www.bcoron.ch	079 658 56 47
Boxing-club Châtel-St-Denis			
François Gilliand	francois.gilliand@bluewin.ch	www.bc-chatel.ch	079 483 63 64
CADOC			
Gertrude Glauser	gertrud.glauser@bluewin.ch		079 486 19 57
Cavaliers d'Oron et DGM			
Céline Merminod	cavaliersdoronetdgm@gmail.com	www.dgm-oron.ch	079 350 90 04
Club d'accordéonistes Les Sittelles			
Sonia Aeby	lessittelles@lessittelles.ch	www.lessittelles.ch	079 674 43 38
Club de Pétanque l'Oronaise			
Eric Gilliéron	gillieronlm@bluewin.ch		079 483 50 23
Club des lutteurs de la Haute-Broye			
Stéphane Rogivue	luttehtebroye@bluewin.ch		079 663 62 69
Club Montagnard Edelweiss			
Jean-Claude Sonney	club-edelweiss-oron@bluewin.ch	www.clubedelweissoron.ch	076 304 70 69
Corps des Jeunes Sapeurs-Pompiers Oron/Glâne-Sud			
David Platel	david.platel@jsp-frivo.ch	www.jsp-frivo.ch	078 689 04 85
Crescendo			
Vanessa Muser	chassagnardlo@hotmail.com	www.choeur-crescendo.ch	079 481 69 25
Diana Oron-Lavaux			
Caroline Etter	ludot88@gmail.com	www.dianaoronlavaux.ch	
Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron			
Nicolas Jaquet	nicolas.jaquet@harmonieoron.ch	www.harmonieoron.ch	079 235 51 50
Ecole de Rugby Palézieux Les Taurillons			
Jean-Luc Jousson	ecole.rugby.palezieux@gmail.com	www.ecole-rugby-palezieux.ch	077 956 88 04
Ensemble vocal Intervalles			
Philippa King Rojo	p.king.rojo@bluewin.ch		079 958 44 77
Fil d'argent Oron et environs			
Danielle Richard	danielle.richard@bluewin.ch		079 214 24 30
Gospel Center			
Nicolas Lehmann	info@gc-oron.ch	www.gc-oron.org	021 907 63 28
Groupe de rencontre des Aînés Palme d'Or			
Antoinette Décastel	aines-pem@bluewin.ch		077 403 84 09
Gym Bien-être des Coucous			
Claudine Destraz	claudine.destraz@gmail.com		078 797 70 82
Gym-Hommes d'Oron			
Michel Delavy	michel.delavy@bluewin.ch		079 418 33 77
Gym Oron			

Henriette Pasche	info@fsg-jp.oron.ch	www.fsg-jp-oron.ch	076 474 62 66
Harmonie d'Oron			
Basil Hockenjos	basil.hock@gmail.com	www.harmonieoron.ch	079 259 17 32
Jeunesse de Palézieux			
Théo Rogivue	jeunessedepalezieux@gmail.com		078 904 31 21
Lè Maïentzèttè			
Adrien Dufey	presidence@chanter-danser.ch	www.chanter-danser.ch	079 405 28 63
Les Co'pain			
Astrid Biolley	astrid.biolley@gmail.com		079 205 24 51
Les Crapauds - Société d'animation d'Ecoteaux			
Carole Chenevière	carole@graphart.ch	www.lescrapauds.ch	078 783 13 53
Les Irréductibles			
Vincent Sonnay	vincent.sonnay@gmail.com		078 891 59 14
Les Pêcheurs en rivière Haute-Broye			
Thierry Muser	thierry.muser@bluewin.ch		079 442 64 78
Ludothèque La Place de Jeux			
Michel Bovy	ludo.oron@hotmail.com		078 812 06 72
Marché d'Oron			
Laurence Pot	vergerdugrandgrrr@gmail.com		021 907 22 53
Marché du terroir Battoir Palézieux			
Vincent Sonnay	marcheterroirpalezieux@gmail.com		078 891 59 14
Paroisse catholique Oron et environs			
Luis Nunes	nunesluis2050@gmail.com	www.cath-vd.ch/paroisses/oron	078 613 92 59
Paroisse protestante Oron-Palézieux			
Bertrand Kissling	bertrandkissling@gmail.com	www.oronpalezieux.eerv.ch	021 907 89 88
Pistolet Chexbres Palézieux et environs			
Alain Honegger	alainhon@gmail.com	www.tir-pistolet-chexbres.ch	079 210 32 55
Rugby Club Palézieux (RCP)			
	secretariatrcpalezieux@gmail.com	www.rugbypalezieux.ch	
Société d'apiculture de la Haute-Broye			
Sylvain Uldry	apistil@bluewin.ch	www.apis-hb.ch	079 344 27 18
Société de développement de Palézieux			
Katia Borlat	sdpalezieux@gmail.com		079 543 73 78
Société des commerçants et artisans			
David Platel	david.platel@bcv.ch	www.scao.ch	078 689 04 85
Société du jumelage Oron-Bussac			
Guy Devins	guy.devins@bluewin.ch		079 692 52 52

Tireurs sportifs Palézieux 300 mètres			
Yann Gabriel	tirpalezieux@hotmail.com		079 293 73 92
Tireurs sportifs Palézieux C 10 - C 50			
Roger Crausaz	rcrausaz@romandie.com	www.tspalezieux.wix.com/home	079 791 22 50
UHC White Storm			
Marc Demierre	marc19demierre@gmail.com	www.uhcoron.ch	079 780 94 74
Union des sociétés locales de Palézieux			
Patrick Minet	patrick.minet@bluemail.ch	www.usl-palezieux.ch	079 657 54 40
Veveyse Basket			
Sacha Karati	club@veveyse-basket.ch	www.veveyse-basket.ch	078 773 73 17
Volley Ball Club Haute-Broye			
Stéphanie Jubin	clubvbchb@gmail.com	www.vbchaute-broye.com	079 519 03 88

3.1.35 Manifestations locales

Nos sociétés locales, très actives, ont sollicité la location de nos salles à de nombreuses reprises.

Nous avons délivré :

- 65 permis temporaires (autorisations de ventes d'alcool) qui peuvent comprendre plusieurs jours
- 2 autorisations de loto
- 9 autorisations de tombola

Nos sociétés locales et autres organisations ont organisé les manifestations suivantes :

- Bal du Petit Nouvel An organisé par la Jeunesse de Palézieux 07.01.2023
- Loto de l'Harmonie d'Oron 07.01.2023
- Traditionnel tournoi junior de l'ASHB 21.01.2023
- Commémoration de l'Indépendance Vaudoise, PLR Oron 24.01.2023
- Tournoi de foot du groupement juniors 28.01.2023
- Repas de soutien de l'ASHB 03.02.2023
- Afterwork de la Jeunesse d'Essertes 03.03.2023
- Journée du club VBC Haute-Broye 04.03.2023
- MadVillage organisé par le Club des lutteurs de la Haute-Broye 04.03.2023
- Soirées annuelles Lè Maïentzettè 25.03.2023
- Association ACTES, représentation de théâtre 31.03.2023
- Course aux œufs à Chesalles-sur-Oron 07.04.2023
- Meeting de boxe du Boxing Club de Châtel-St-Denis 08.04.2023
- Comptoir Région Oron 19.04.2023

- Tournoi de Rugby organisé par l'Ecole de Rugby de Palézieux	29.04.2023
- Rencontre de jeunesse au Gospel Center à Oron-la-Ville	05.05.2023
- Championnat de lutte des jeunes lutteurs à Oron-la-Ville	07.05.2023
- Concert de préparation de l'Harmonie d'Oron pour la Fête Cantonale	07.05.2023
- Portes ouvertes de l'EMHO	13.05.2023
- De Cour à Jardin, représentation de théâtre	27.05.2023
- Portes ouvertes à la ferme de Martial Sonnay à Ecoteaux	03.06.2022
- Festival de théâtre De Cour à Jardin à Palézieux	04.06.2023
- Journée festive à Ecoteaux organisée par Les Crapauds	10.06.2023
- Fête cantonale vaudoise de gymnastique jeunesse organisée par les Amis-Gym Forel-Savigny	10.06.2023
- Concert annuel des COPS à la grande salle d'Ecoteaux	17.06.2023
- Fête villageoise à Palézieux organisée par l'USL	17.06.2023
- Course populaire ORUN	23.06.2023
- 15 ^{ème} Tir de la Broye des tireurs sportifs C10/C50 à Palézieux	23.06.2023
- Palmarès de l'Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron (EMHO)	24.06.2023
- Concours hippique à Palézieux	12.08.2023
- Marché artisanal de l'Amicale de la Grenette à Châtillens	19.08.2023
- Souper de soutien des Jeunes du Centre Vaud	02.09.2023
- Marché au Château d'Oron	03.09.2023
- Repas des AS de l'ASHB	08.09.2023
- AIMG, Journée Impulsion 2023 au Gospel Center	09.09.2023
- U.S. Meeting organisé par l'Amicale Live To Ride	10.09.2023
- Tir villageois organisé par les Tireurs sportifs Palézieux 300 m	16.09.2023
- Etape du Tour du Pays de Vaud (finale)	20.09.2023
- Bressane à gogo organisée par la Jeunesse d'Essertes	22.09.2023
- Gospel Wave Conférence au Gospel Center	22.09.2023
- Tournoi de rugby U14	23.09.2023
- Match aux cartes des Sittelles	29.09.2023
- Souper-théâtre organisé par la Jeunesse de Palézieux	30.09.2023
- RugbyFest 2023 organisé par le Rugby Club de Palézieux (week-ends)	du 06.10.2023 au 28.10.2023
- Foire aux oignons	14.10.2023
- Assemblée fédérale des vétérans lutteurs	22.10.2023
- Loto du Rugby Club Palézieux	22.10.2023
- Choucroute de l'ASHB	29.10.2023

- 11 ^{ème} Nuit du vin cuit organisée par l'Association du Jumelage Palézieux - Vers-Pont-du-Gard	03.11.2023
- Assemblée SCMV organisée par l'Harmonie d'Oron	04.11.2023
- UHC White Storm, Journée de championnat Unihockey	05.11.2023
- Cabaret d'Oron à l'Art'Scène à Palézieux	10.11.2023
- Fête paroissiale	12.11.2023
- Tournoi romand des écoles de rugby	18.11.2023
- Soirées annuelles Gym'Oron	18.11.2023
- Coffre-ouvert à la salle polyvalente de Palézieux-Village	26.11.2023
- Soirée annuelle de l'Harmonie d'Oron	26.11.2023
- Exposition portes ouvertes chez Samuel Stauffer SA à Les Thioleyres	30.11.2023
- Marché de Noël au Château d'Oron organisé par l'Association pour la Conservation du Château d'Oron	02.12.2023
- Soirée annuelle de l'Harmonie d'Oron	02.12.2023
- Téléthon Oron 2023	09.12.2023
- Ecole de la forêt, Cérémonie de célébration au Gospel Center	09.12.2023
- Concert des ensembles de l'EMHO	09.12.2023
- Fenêtre de l'Avent et brunch à Oron-le-Châtel organisé par le CADOC	10.12.2023
- Marché de Noël au Battoir de Palézieux	14.12.2023
- Marché de Noël à Oron-la-Ville	16.12.2023
- Chantée de Noël à Chesalles organisée par Les Groseilles	20.12.2023
- Spectacle de Noël à Ecoteaux organisé par Les Crapauds	22.12.2023
- Fenêtres de l'Avent organisées par Les Co'Pain au Four à pain de Vuibroye	23.12.2023
- Train des Fêtes	
- Cours de l'Université Populaire de la Broye	de temps en temps
- Rencontres des aînés de Palme d'Or et du Fil d'Argent	
- Marchés des produits du Terroir de la Haute-Broye	
- Marchés de l'Association du Marché d'Oron	

3.1.36 Balade des Onze Comme Une

La balade des Onze Comme Une est organisée tous les deux ans. 2023 a donc été une année « sans ». Mais elle n'a pas été sans travail pour le comité qui s'est attelé à l'organisation de la Fête prévue le dimanche 26 mai 2024. Le thème choisi de la musique paraissait tout simple au vu des chœurs, fanfare, école de musique et société d'accordéonistes à l'œuvre dans la Commune. Tel n'a pas été le cas, notamment en raison d'autres manifestations organisées à la même période. Mais sans rien dévoiler dans ce rapport de gestion 2023, nous pouvons vous assurer que la fête 2024 sera belle.

3.1.37 Fête nationale

La Fête nationale se déroule en alternance à Palézieux-Village et Oron-la-Ville, les deux plus grandes localités de la Commune, disposant aussi d'infrastructures adéquates. En 2023, c'était le tour d'Oron-la-Ville. Après la sécheresse de 2022, c'est le vent et les intempéries qui ont menacé jusqu'au dernier moment la bonne organisation de la fête, laquelle a, finalement, pu se dérouler sans problème.

Les habitantes et habitants de la Commune et de la région sont venus avec plaisir à la gare routière, à côté du centre sportif. Les messages officiels ont été portés par les autorités communales et religieuses. L'invitée du jour était M^{me} Lucie Theurillat, Présidente de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes (FVJC), qui a appelé les jeunes à s'engager dans la société civile.

Côté musique, le choix a été un peu différent qu'à l'habitude puisque c'est un orchestre de vieux jazz et blues, le groupe Croma Vox, qui a animé la soirée en jouant même l'hymne national ! Le cortège pour aller allumer le feu du 1^{er} août a été accompagné par les Tambours de la Société de jeunesse de Palézieux. Les bénévoles de la société Les Sittelles ont assuré le repas, avec les traditionnelles saucisses offertes par la Commune, ainsi que les boissons de la soirée.



M^{me} Lucie Theurillat, Présidente FVJC



M^{me} Véronique Monnard, Diacre suffragante



Croma Vox



Tambours de la Jeunesse de Palézieux

3.1.38 Promotion du terroir

La Commune d'Oron a la chance de pouvoir compter sur deux équipes de bénévoles qui font vivre deux marchés, participant ainsi à la promotion des produits régionaux. Outre la mise en valeur du savoir-faire de nos artisans, ils permettent à notre population de se rencontrer et de partager des moments conviviaux, nécessaires au vivre ensemble.

Le Marché du terroir de Palézieux existe depuis plus de 10 ans. Il se déroule au Battoir de Palézieux-Village les premiers samedis du mois entre avril et novembre. Pour les fêtes de fin d'année, une édition spéciale s'est déroulée le 14 décembre 2023 et a rencontré un vif succès.

Du côté d'Oron-la-Ville, c'est le Marché d'Oron qui a lieu tous les samedis matin sur la place de la Foire. Une édition élargie a également été organisée en décembre.

La Municipalité tient des stands réguliers à Palézieux et Oron-la-Ville afin d'y faire déguster son vin et d'y rencontrer la population.

Finalement, 2023 aura vu la fin de la traditionnelle Foire d'Oron-la-Ville. La fréquentation et le nombre de stands étant réduits à leur portion la plus ténue, les autorités ont décidé de mettre un terme à cette manifestation. Des alternatives ont été proposées au dernier exposant de la place.



Marché de Noël à Oron-la-Ville



Marché de Noël à Palézieux

3.2 Section 2 Finances

3.2.1 Rapport des comptes

Nous nous référons au rapport spécifique en la matière (préavis 03/2024).

3.2.2 Arrêté d'imposition

Le 26 juin 2023, le Conseil communal a adopté le préavis 06/2023 relatif à l'arrêté d'imposition des années 2023 et 2024. Aucune modification n'a été apportée par rapport au précédent arrêté d'imposition.

3.2.3 Plafond d'endettement

Sur la base du préavis 07/2022, le plafond d'endettement pour la législature est fixé à hauteur de **CHF 90'000'000.--**, respectivement de **CHF 12'500'000.--** pour les cautionnements.

3.2.4 Suivi des préavis

Pour la première fois dans son rapport de gestion, la Municipalité souhaite y ajouter cette rubrique récapitulant les préavis validés par le Conseil communal et qui ont pu être définitivement clos en 2023.

Leurs détails financiers se trouvent dans le tableau des investissements figurant dans les comptes.

Préavis terminés en 2023 :

05/2019	Oron-la-Ville, réfection routes de Lausanne et Moudon/Routes*
	Oron-la-Ville, réfection routes de Lausanne et Moudon/Epuration*
	Oron-la-Ville, réfection routes de Lausanne et Moudon/Eau*
	Oron-la-Ville, réfection routes de Lausanne et Moudon/EP*
07/2019	Oron-la-Ville nouveau local SDIS*
08/2019	Chesalles, remplacement conduite eau potable
07/2020	Oron-la-Ville, Condémine-Bures, déplacement conduite EU/EC
	Oron-la-Ville, Condémine-Bures, déplacement conduite Eau
	Oron-la-Ville, Condémine-Bures, remplacement EP + Tube TV
01/2021	Oron-la-Ville, Clos Corboz, remplacement conduite + bouclage
04/2021	Oron-la-Ville, rénovation locaux voirie
05/2021	Oron, remplacement véhicules voirie et conciergerie
13/2021	Essertes, trottoirs et réaménagement carrefour
11/2022	Châtillens, remplacement EP
15/2022	Oron-la-Ville, réfection local de lutte
17/2022	Essertes, remplacement LED EP
19/2022	Oron, remplacement matériel informatique
02/2023	Oron, achat véhicule conciergerie
08/2023	Chesalles, remplacement chauffage « La Villageoise »

**en attente des subventions*

3.2.5 Compétences municipales

Le 11 avril 2022, le Conseil communal accordait une autorisation générale pour la législature 2021-2026 (préavis 01/2022).

3.2.5.1 Acquisitions et aliénations d'immeubles

La Municipalité n'a pas acquis ou vendu d'immeuble dans le cadre de sa compétence, en 2023.

3.2.5.2 Compétences pour dépenses imprévisibles et exceptionnelles

Il n'y a pas eu de dépenses imprévisibles et exceptionnelles en 2023.

3.2.5.3 Autorisation de plaider

Cette autorisation dispense la Municipalité de devoir recourir pour chaque litige, souvent de minime importance, aux autorisations du Conseil communal. La Municipalité est en mesure d'agir en temps utile dans des cas urgents pour sauvegarder les intérêts de la Commune.

En 2023, la Municipalité a été appelée à défendre ses intérêts devant des instances de recours de droit administratif, ceci essentiellement pour des questions relatives à la police des constructions.

3.2.5.4 Legs, donations et successions

En 2023, la Municipalité a été approchée par l'Association La Maison des Jeunes à Ecoteaux, qui souhaite léguer son bâtiment à la Commune. Les transactions seront effectuées en 2024.

3.3 Section 3 Sécurité sociale

3.3.1 Chômage

En janvier 2024, le nombre de demandeurs d'emploi était de 112, soit un taux de chômage de 2,2 %.

Demandeurs par catégories d'âges (chiffres tirés des statistiques vaudoises) :

	< de 20 ans	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49	50 à 59	60 ans et plus	Total
Demandeurs d'emploi	3	22	39	24	15	9	112

Il est intéressant de relever que sur ces 112 demandeurs d'emploi, il y a 63 hommes pour 49 femmes et 64 Suisses pour 48 étrangers.

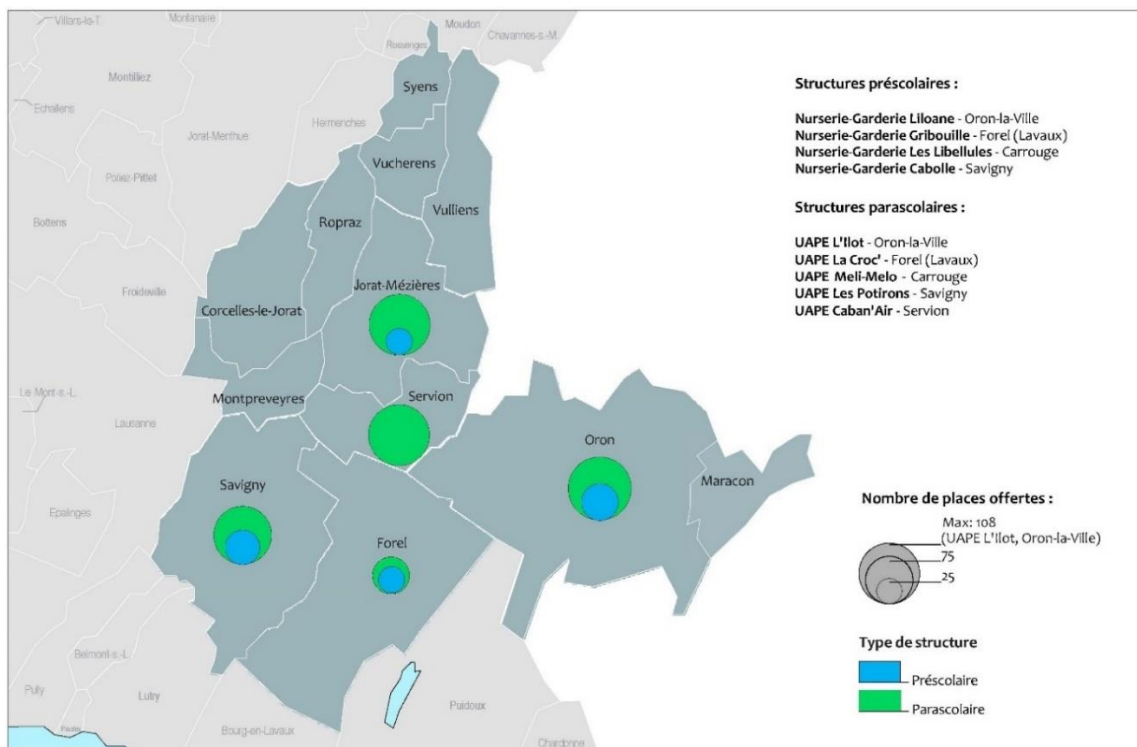
Pour de plus amples informations, le site <http://www.stat.vd.ch> permet de consulter les statistiques du Canton de Vaud.

3.3.2 Accueil de jour des enfants

La Commune d'Oron fait partie du réseau d'Accueil Petite Enfance Région Oron (APERO). Celui-ci a été constitué et reconnu par la Fondation d'Accueil de Jour des Enfants (FAJE) en 2009.

Le réseau APERO est une association régie par les articles 60 et suivants du Code Civil Suisse.

Les Communes membres et structures d'accueil du réseau :



Source : Site internet APERO

Les organes du réseau :

Assemblée générale

Elle est composée d'un représentant de chaque commune membre. Les communes membres désignent leur délégué. En 2023, l'assemblée générale était composée de 12 membres.

Le délégué de la Commune d'Oron à l'assemblée générale est M. Olivier Sonnay, Syndic.

Comité de l'Association

Au 31 décembre 2023, le Comité de l'Association est composé des membres suivants :

Michel Godat, Président	Municipal	Forel
Anne-Cécile Uldry, Vice-Présidente	Municipale	Oron
Christian Aeschlimann	Municipal	Savigny
Yves Boand	Municipal	Servion
Patricia Grossglauser	Déléguée	Oron
Isabelle Lorenz	Municipale	Syens
Muriel Preti	Municipale	Jorat-Mézières

Depuis cette année, le secrétaire de l'assemblée et du comité est M. Colin Grand.

Le comité se réunit dans les locaux de l'administration du réseau à raison d'environ 1x/mois.

Le réseau regroupe 4 nurseries-garderies, 5 unités d'accueil pour écoliers (UAPE) et une soixantaine d'accueillantes en milieu familial (AMF). Le réseau APERO regroupe 12 communes membres pour une population totale de 20'512 habitants.

Le réseau est l'employeur de 311 personnes. Il est entreprise formatrice pour 6 stagiaires, 24 apprentis et 6 étudiants en école supérieure.

Il répond actuellement au besoin de 884 familles et accueille 1'289 enfants par semaine. Malheureusement, et pour la première fois, le réseau n'arrive plus à répondre à l'entier des demandes. En septembre, environ 120 enfants étaient en attente d'une place d'accueil.

Suite à l'étude Microgis de l'année dernière, il avait été mis en évidence qu'il manquait principalement de l'offre en préscolaire et que les places d'accueil devaient plutôt être développées sur le secteur Nord (Carrouge - Vucherens - Vuillens, etc.) et Palézieux-Gare lors de la future création du quartier de La Sauge.

Après de multiples démarches de la part du réseau, il s'avère qu'il est difficile de trouver des locaux adéquats dans le secteur Nord comme souhaité. Notre Commune a proposé d'étudier la possibilité d'adapter le collège de Châtillens pour les besoins de la petite enfance. Le réseau a confirmé son intérêt et la démarche est actuellement en cours.



Dans l'offre concernant la petite enfance, la Commune accueille depuis vingt ans l'association ARC-Echange, dont la mission est d'offrir des espaces de rencontres et d'échanges aux enfants de 0 à 5 ans et à leurs parents ou adultes de référence dans le respect des valeurs, besoins et appartenances de chacun.

Les objectifs d'ARC-Echange sont :

- Favoriser l'intégration, le lien social, la rencontre et la solidarité entre les individus.
- Soutenir la relation parent-enfant ainsi que les familles dans leurs ressources et compétences.
- Permettre le développement social et affectif de l'enfant, encourager sa socialisation et le préparer à l'entrée à l'école.
- Familiariser les familles allophones à la langue française.

Ces prestations sont animées par des bénévoles spécialement formés dans onze communes du Canton et encadrés par une équipe de professionnels du travail social qui coordonnent le service et garantissent la qualité de l'offre.

Depuis cette année, la Commune d'Oron participe financière au fonctionnement d'ARC-Echange afin que cette prestation puisse continuer à être offerte gratuitement aux habitants de la région.

Dans notre antenne, la fréquentation est importante et la structure recherche activement des bénévoles, si possible 2 à 3 personnes, afin de permettre d'accompagner les usagers.



3.3.3 Exécution forcée d'expulsion

La Commune d'Oron a enregistré cette année sur son territoire deux exécutions forcées d'expulsion. Les autorités communales sont accompagnées dans ce processus par la gendarmerie et la Justice de paix. Depuis 2023, nous avons intensifié notre collaboration avec le Centre Social Régional afin d'anticiper les éventuels besoins en logement. En effet, légalement, la Commune se doit de fournir un logement aux personnes sans solution.

3.3.4 Groupement chauffeurs bénévoles Oron - Mézières - Savigny - Forel (GBOM)

Le Groupement des chauffeurs bénévoles Oron - Mézières - Savigny - Forel (GBOM) permet aux personnes de notre communauté sans moyen de locomotion de se rendre à leurs rendez-vous médicaux et de recevoir des repas à domicile.

En 2023, les chauffeurs ont parcouru 97'420 km pour 2'730 transports. C'est légèrement moins que l'année précédente (99'880 km en 2022).

En moyenne, ce sont 228 transports qui sont organisés par mois avec des variations importantes (165 transports au minimum et 278 au maximum). Ces écarts s'expliquent entre les mois d'été plus calmes avec les vacances et les mois de mars ou novembre avec beaucoup plus de consultations médicales.

Il faut également compter 42 à 56 chauffeurs par mois pour une moyenne de 82 bénéficiaires différents.

Ces prestations génèrent un travail conséquent d'un point de vue administratif (facturation des transports, suivi comptable) et de coordination. Les coordinatrices doivent organiser et planifier les transports et trouver un chauffeur disponible pour répondre à chaque demande.

Les autorités communales saluent l'investissement de ces chauffeurs bénévoles.

3.3.5 Cohésion sociale

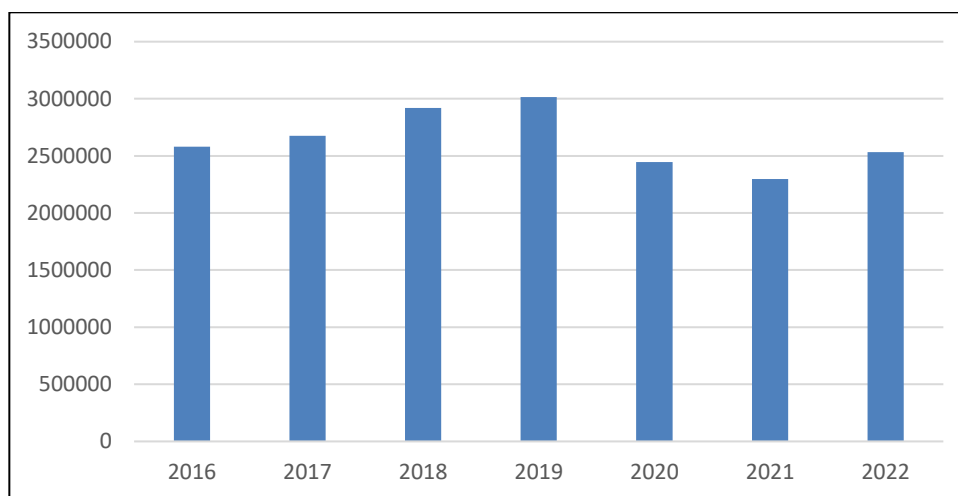
Vous trouverez ci-dessous la participation sociale prévisionnelle de la Commune pour 2024. Les chiffres pour l'année en cours nous parviennent généralement dans le courant de l'automne de l'année suivante :

Régime social	Prévision Oron 2024
1. PC à domicile et hébergement	CHF 900'267.81
2. Assurance maladie	CHF 403'931.68
3. RI + participation cantonale à l'assurance chômage	CHF 747'892.13
4. Subventions et aide aux personnes handicapées	CHF 441'442.32
5. Prestations pour la famille et autres prestations	CHF 223'681.69
6. Bourses d'études et d'apprentissage	CHF 114'494.87
7. Accord Canton - Commune et Décision CE du 20.12.2021	CHF - 153'621.33
Total pour la Commune d'Oron	CHF 2'678'089.20

Cette participation est calculée sur la base des critères suivants :

- Modalités de répartition des acomptes provisoires 2023 selon la Loi sur les péréquations intercommunales (LPIC) du 15 juin 2010 ;
- Budget 2024 de l'Etat de Vaud tel qu'adopté par le Conseil d'Etat en date du 25 septembre 2023, sous réserve d'éventuels amendements décidés par le Grand Conseil lors du vote final du budget ;
- Protocole d'accord du 25 août 2020 signé entre l'Etat de Vaud et l'Union des communes vaudoises (UCV) et dont les effets ont été entérinés notamment aux articles 17 ss de la Loi sur l'organisation et le financement de la politique sociale (LOF) dans sa version en vigueur dès le 1^{er} janvier 2021.

A titre de comparaison, vous trouverez un tableau de l'évolution des coûts de la cohésion sociale pour Oron :



Source : DSAS, 2023

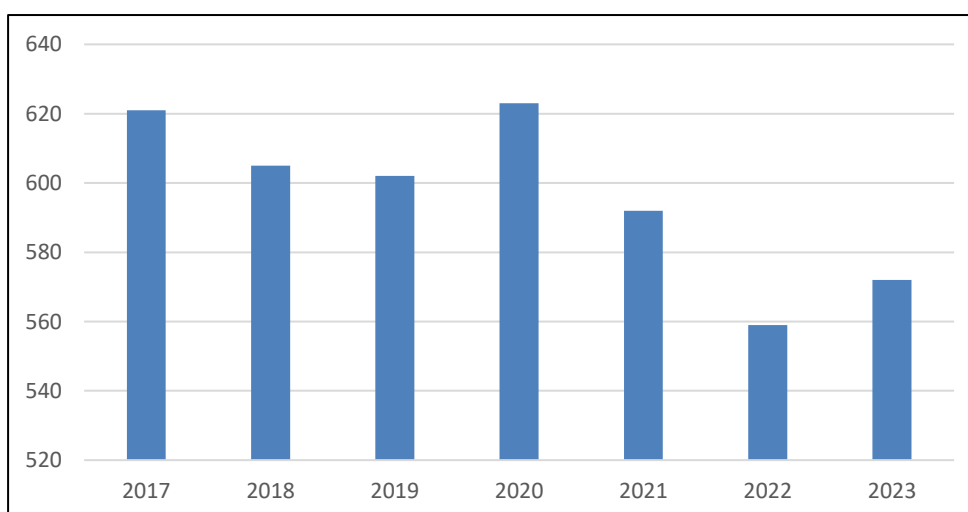
ARAS

L'Association Régionale pour l'Action Sociale Est Lausannois - Oron - Lavaux (ARAS) couvre 13 communes dont Oron. Elle regroupe le Centre Social Régional (CSR) et les Agences d'Assurances Sociales (AAS).

La mission principale du CSR est d'octroyer une aide financière sous conditions, ceci dans le cadre du Revenu d'insertion (RI) et d'apporter un appui social aux personnes dans le besoin en vue de leur autonomie.

L'ARAS couvre aussi les activités des Agences d'assurances sociales (AAS) qui ont pour mission de renseigner et d'orienter la population de notre région sur toutes les questions concernant leurs droits et leurs obligations en matière d'assurances sociales (AVS, assurance maladie, AI, PC, etc.).

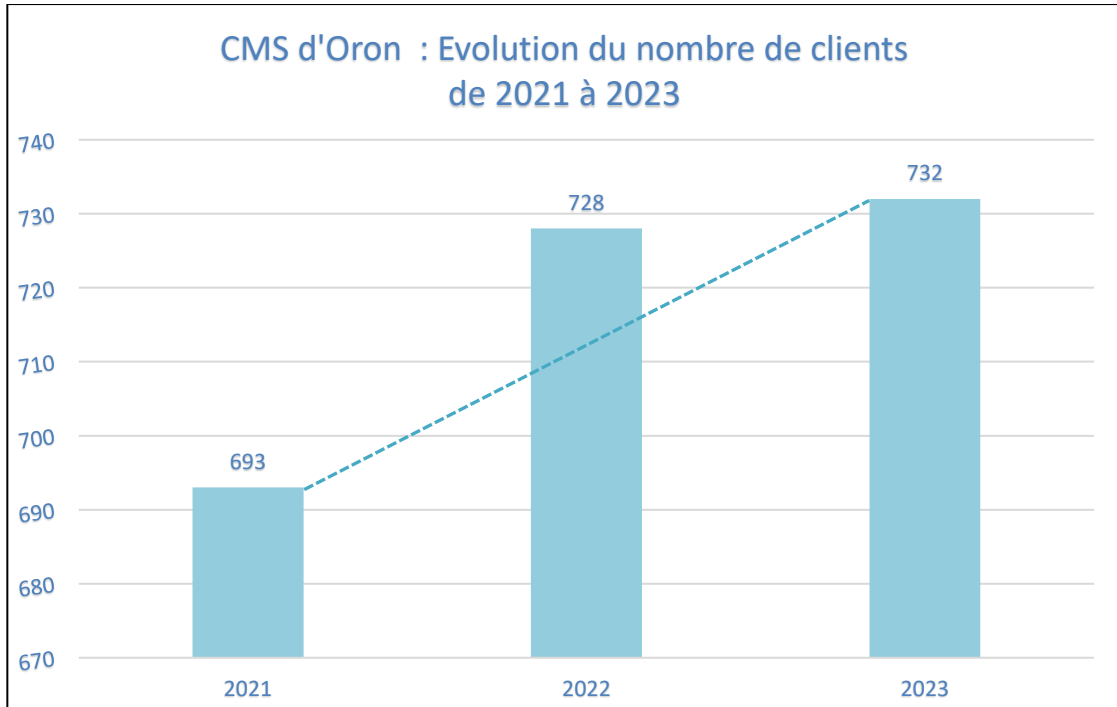
La Municipalité reçoit régulièrement les statistiques sur les bénéficiaires du RI (ci-dessous, un tableau de l'évolution du nombre de dossiers ouverts pour le district).



Source : ARAS Lavaux-Oron, 2023

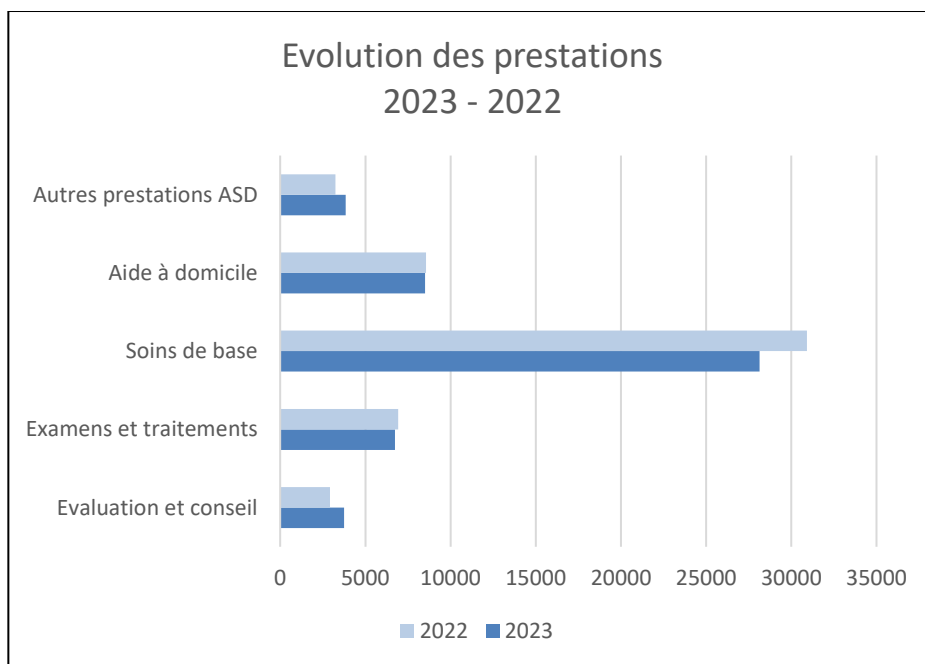
3.3.6 Santé publique - Aide et soins à domicile

Le Centre Médico-Social (CMS) d'Oron a vu le nombre de ses clients augmenter de 5,6 % entre 2021 et 2023.



Source : APROMAD (association pour la promotion et le maintien à domicile - CMS de la couronne Lausannoise)

Evolution des heures et types de prestations effectuées auprès des clients du CMS



Source : APROMAD (association pour la promotion et le maintien à domicile - CMS de la couronne Lausannoise)

La réflexion se poursuit quant à la création d'un centre médical dans le futur quartier de Palézieux-Gare. Des visites ont eu lieu dans différents centres médicaux afin de prendre des informations. Une rencontre a également eu lieu avec le Professeur Senn, Chef du Département médecine de famille à Unisanté, afin d'échanger sur l'intérêt d'un accompagnement de leur part dans le projet de notre Commune.

Le projet se poursuit et va évoluer de manière significative l'année prochaine.

3.3.7 L'Aimant Rose - Une tulipe pour la vie

Cette année, cela fera 5 ans que la Commune d'Oron a adhéré à la campagne *Une tulipe pour la vie*.

En 2023, les employés du Service de la voirie ont planté 50 bulbes roses et 350 bulbes blancs (1 tulipe rose pour 7 tulipes blanches) pour créer un magnifique arrangement floral.

L'association « L'aimant Rose » œuvre en Suisse pour une prévention plus précoce du cancer du sein et son dépistage gratuit avant 50 ans. Pour rappel, cette maladie atteint une femme sur huit et reste la première cause de mortalité féminine des 40-50 ans.

Nous n'avons malheureusement pas de photo car la météo a mis à rude épreuve nos tulipes.

3.3.8 Accueil des réfugiés ukrainiens

Le 8 février 2023, la Municipalité a organisé une rencontre avec les réfugiés ukrainiens à une soirée d'informations et d'échanges. Elle avait convié à cette occasion M. Turini, Coordinateur régional de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) qui a pu présenter les prestations proposées, le directeur de l'Etablissement scolaire d'Oron-Palézieux, M. Détraz, pour les questions liées à la scolarisation des enfants, et quelques représentants d'associations pour établir des contacts.

Ce moment convivial a permis aux participants de s'échanger leurs adresses afin de s'entraider.

Pour rappel enfin, la Commune participe au programme « un Village une Famille » de l'EVAM par la mise à disposition d'un appartement pour deux familles de réfugiés ukrainiens.



3.3.9 Permanence Info-Conseil Migration Lavaux-Oron

La Commune d'Oron accueille depuis 2022 une Permanence Info-Conseil Migration du Centre Social Protestant à Palézieux-Village.

Pour rappel, cette permanence, qui s'inscrit dans le cadre du Programme d'intégration et de prévention du racisme du Canton de Vaud, se tient une fois par mois et s'adresse aussi bien aux personnes nouvellement arrivées qu'à celles déjà installées.

Le personnel relève que la fréquentation reste très faible et que le maintien de cette prestation dans la région sera rediscuté en 2024.

Permanence Info-Conseil Migration Lavaux-Oron de La Fraternité

Monsieur,

Par la présente, nous vous prions de trouver ci-après, les dates de notre présence dans la commune de Palézieux-Village durant le deuxième semestre de l'année 2023. La planification pour le premier semestre de l'année prochaine vous parviendra en temps utile.

La Permanence Info-Conseil Migration aura lieu de 12h30 à 15h30 au Foyer de la salle polyvalente, Rue de la Bougne 17 aux dates suivantes:

- 27 juillet 2023
- 24 août 2023
- 27 septembre 2023
- 26 octobre 2023
- 23 novembre 2023

Nous restons à votre disposition pour toute question.

Nous saisissons l'occasion pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année à vous et à votre famille et nous réjouissons de la poursuite de notre collaboration.



3.4 Section 4 Cultes

3.4.1 Recensement

Au 31 décembre 2023, la Commune recensait les confessions suivantes :

Protestants	1'787
Catholiques	1'388
Sans confession	928
Autres et non renseignés	2'136

Les indications relatives à l'appartenance à une communauté religieuse sont facultatives, il est donc difficile de recenser précisément ces données.

3.4.2 Paroisse catholique d'Oron

Une convention lie les communes sises sur le territoire de l'association paroissiale Notre Dame à Oron. Cette dernière concerne les Communes de Carrouge, Corcelles-le-Jorat, Ferlens, Forel (Lavaux), Maraçon, Mézières, Montpreveyres, Oron, Ropraz, Servion et Vulliens.

3.4.3 Paroisse protestante Oron-Palézieux

M^{me} Véronique Monnard poursuit son mandat de Diacre suffragante auprès de notre paroisse.

Le Service de la bourse communale s'occupe de la tenue des comptes de la Régie paroissiale Oron-Palézieux.

Entrepris par le groupe « EcoEglise », les projets d'aménagement d'arbustes fruitiers le long du chemin piétonnier derrière le temple de Palézieux-Village et l'installation de nichoirs à martinets à la cure de Palézieux ont pris vie. Ces démarches, aussi modestes qu'elles puissent apparaître, sont la concrétisation d'un geste envers la faune et la flore à l'aide de simples moyens.

La Municipalité relève enfin la bonne collaboration avec la Paroisse protestante d'Oron-Palézieux.

4 Services industriels - Assainissement

4.1 Section 1 Services industriels

4.1.1 Approvisionnement en eau potable

L'approvisionnement en eau potable pour un total de 419'790 m³ se compose en deux parties :

- La production d'eau communale : 220'321 m³ soit 45.15 % (42.38 % en 2022)
- Les achats d'eau extérieurs : 267'626 m³ soit 54.85 % (57.62 % en 2022)

4.1.1.1 Production d'eau communale

L'étude pour la pose des UV dans nos 2 ressources principales (Bures et Longive) a abouti et les offres ont été validées. Nous sommes dans l'attente de la livraison des réacteurs UV afin de pouvoir commencer le montage dans les stations. Ceci nous évitera d'énormes pertes d'eau dues au rejet lors de fortes précipitations que nous devons bien entendu compenser en achetant chez des fournisseurs externes. Cela nous évitera également des risques de pollution du réseau.

A l'heure actuelle, nous avons toujours 3 points de production d'eau sur la Commune qui sont le puits des Bures et la Longive sur la localité d'Oron-la-Ville, et le puits du Very sur celle d'Ecoteaux.

Les productions communales en eau pour 2023 ont été réalisées sur 3 points de tirage situés à Oron-la-Ville et au Puits du Very à Ecoteaux.

Oron-la-Ville	Pompage des Bures	62'258 m ³
	Pompage de la Longive	<u>68'157 m³</u>
	Total Oron-la-Ville	130'415 m³
Ecoteaux		89'906 m³
	Total général	220'321 m³

4.1.1.2 Fournisseurs d'eau potable

AIEJ : (Association intercommunale des eaux du Jorat), les eaux de Lausanne par le Lac de Bret : 27'542 m³
Prix d'achat : **CHF 2.25/m³** sans quota.

AVGG : (Association Veveyse-Glâne-Gruyère) les eaux de Charmey et de Grandvillard : 116'834 m³
Prix d'achat dès 2021 : plus de quota et un prix d'achat de **CHF 1.40/m³**

Maracon : 60'489 m³
Prix d'achat : quota de 50'000 m³/an à **CHF 1.10/m³** et solde d'achats à **CHF 0.50/m³**.

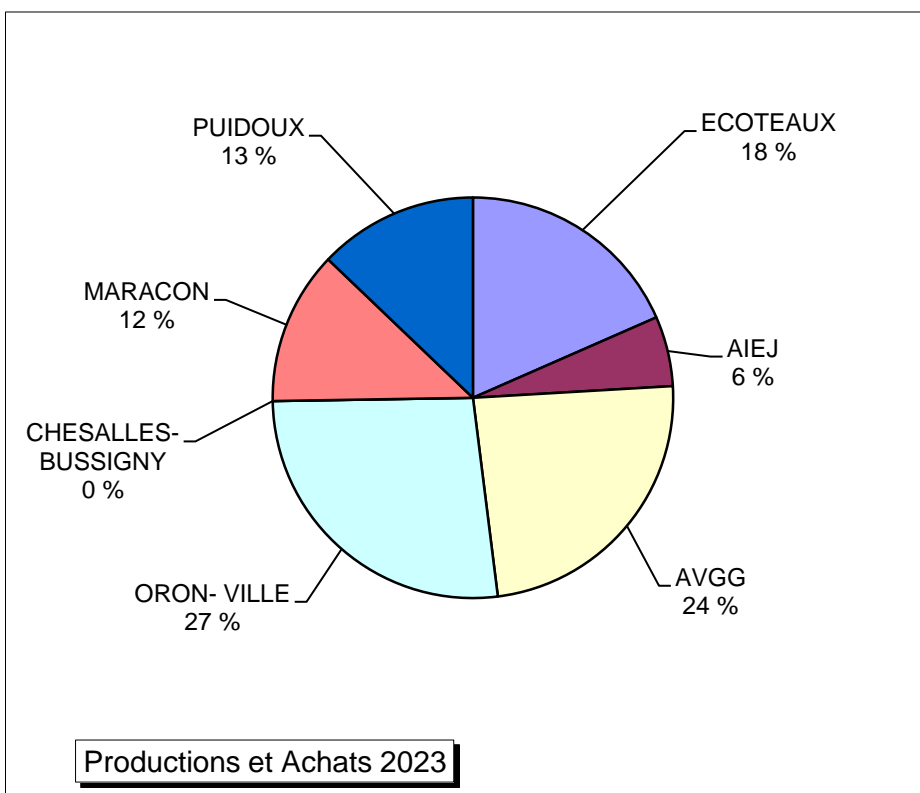
Puidoux : 62'761 m³

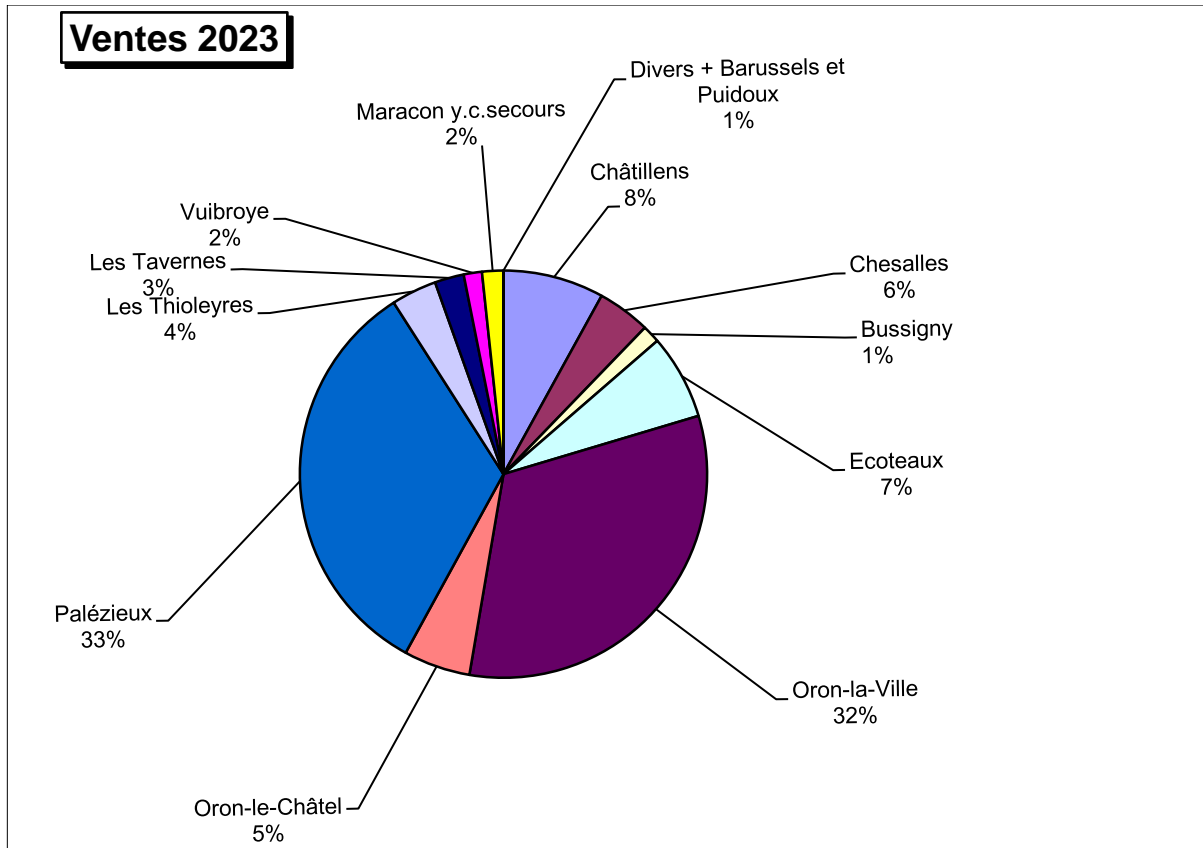
Prix d'achat : quota de 20'000 m³/an. Prix dégressifs de 0 à 50'000 m³ à **CHF 1.45/m³** ; de 50'001 à 100'000 m³ à **CHF 1.35/m³** ; de 100'001 à 150'000 m³ à **CHF 1.25/m³** et dès 150'001 m³ à **CHF 1.20/m³**.

4.1.1.3 Ventes d'eau

ECOTEAUX	AIEJ	AVGG	ORON-LA-VILLE	CHESALLES BUSSIGNY	MARACON	PUIDOUX
89'906 m ³	27'542 m ³	116'834 m ³	130'415 m ³	0 m ³	60'489 m ³	62'761 m ³
Achat annuel						487'947 m³

Ventes d'eau en m ³	
Ventes	Annuel
Châtillens	32'708
Chesalles	17'200
Bussigny	5'769
Ecoteaux	27'536
Oron-la-Ville	131'916
Oron-le-Châtel	21'621
Palézieux	134'612
Les Thioleyres	14'739
Les Tavernes	9'455
Vuibroye	5'906
Maracon y.c.secours	6'875
Bossonnens et Puidoux	27
Total des ventes	408'364
Différence eau non comptabilisée	79'583 m³
Différence nette	-2'487 m³
Perte	-0.51 %
Consommation annuelle par habitant	64 m³





4.1.2 Qualité de l'eau

La collaboration avec le laboratoire d'analyses SCITEC Research SA de Lausanne se poursuit.

Au cours de cette année, nous avons effectué un total de 103 analyses sur le réseau de distribution avec 5 supplémentaires effectuées par le Canton.

Parmi ces analyses, nous pouvons en compter 8 pour la légionnelle, 20 pour le contrôle des ressources lors d'intempéries et 11 pour ce qui est des pesticides et métaux lourds, le reste étant dédié à la bactériologie standard.

Analyse réseau Oron 2023	Valeur moyenne	Analyse réseau Oron 2023	Valeur moyenne
pH	7.78	Sulfate (mg SO ₄ /l)	17
Conductivité à 20°C	476	Nitrate (mg NO ₃ /l)	7.35
Turbidité	0.1	Hydrogénocarbonate (mg HCO ₃ /l)	304.6
Dureté totale (F°)	26.4	Fluorure (mg F/l)	<0.10
Sodium (mg Na/l)	5.42	Bromure (mg Br/l)	0
Calcium (mg Ca/l)	87	Dureté carbonatée (F°)	24.95
Magnésium (mg Mg/l)	10.18	Carbone organique total (mg C/l)	0.6

4.1.3 Restriction d'eau

L'année 2023 a été dans l'ensemble plus pluvieuse que la précédente. Le débit des sources est resté dans des valeurs qui ont permis de ne pas imposer des restrictions d'eau comme en 2022. Une recommandation aux économies d'eau a toutefois été émise au début de l'été afin de palier à une surconsommation estivale.

4.1.4 Chlorothalonil

Le suivi de ce fongicide se poursuit régulièrement. Les valeurs fluctuent mais restent acceptables. Toutefois, des légers dépassements de la norme sont parfois observés, ce qui justifie toujours l'étude en cours d'une solution d'élimination de ces métabolites.

L'étude auprès du bureau AW Ingénieurs-Conseils SA de Mézières pour le projet de mélange des eaux entre différentes ressources et leur traitement se poursuit. La solution envisagée était un mélange de 3 ressources, Bures, Longive et Bois de Mont (en projet), cette dernière étant exempte de traces. Malheureusement, les dernières analyses ont montré une présence de chlorothalonil au Bois de Mont. Cette analyse ne remet pas en question l'exploitation future de ce puits car le débit est extrêmement intéressant. L'étude a donc été dirigée vers une solution de filtration au charbon actif en poudre (CAP) ou céramique. Afin de réduire les coûts et de ne devoir acheter qu'une station de filtration, le projet de bassin de mélange reste pertinent. Il est également à noter que ces solutions de filtration sont efficaces contre d'autres métabolites pouvant faire l'objet de normes dans le futur.

4.1.5 Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE)

Suite à la mise en service du réservoir des Clos à Oron-le-Châtel, plusieurs chambres de réduction de pression ou de comptage ne s'avéraient plus nécessaires. Parmi elles, nous pouvons citer la chambre d'interconnexion des Barussels à Palézieux-Gare remplacée par celle de Pra-Charbon, celle de réduction de pression et de secours de Pradin à Oron-la-Ville, celle de Maupaccot qui servait de deuxième alimentation depuis le réseau de Forel, ainsi que l'ancienne chambre d'interconnexion avec l'AVGG à Besencens.

Ces dernières ont été démolies comme prévu dans le PDDE et selon la législation.



Démolition de la chambre de Pradin, Oron-la-Ville

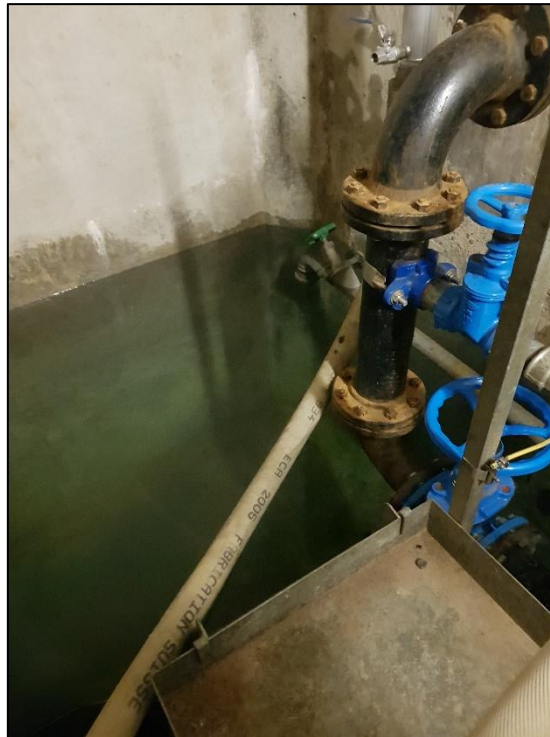
En effet, les ouvrages pour l'eau potable bénéficient d'un « passe-droit » pour les permis de construction hors zones parce que l'ouvrage est imposé par sa destination, mais dès sa mise hors service, la construction doit impérativement être démolie.

4.1.6 Etat des ouvrages

4.1.6.1 Manuel d'Assurance Qualité (MAQ)

Lors de nos tournées de contrôle, nous avons constaté plusieurs défauts de construction ainsi que des manquements dans l'ouvrage d'Entre-deux-Eaux à Palézieux-Village. Plusieurs contacts sont en cours afin de définir un expert pour en connaître les causes.

Des problèmes d'inondation au puits des Bures ont également eu lieu lors des fortes précipitations du 14 novembre 2023. L'eau est remontée par la tête de puits malgré un pompage permanent de 360 l/min au rejet.



Local de pompage inondé (environ 2 mètres d'eau)
au puits des Bures, Oron-la-Ville

4.1.6.2 Ecoteaux - Puits du Very

La direction générale de l'environnement (DGE) nous a délivré la concession pour exploiter le puits avec un débit maximum de 300 litres/minute contre 350 qui avait été demandés lors de l'enquête publique. Elle sera encore soumise au Département début 2024 pour la finalisation.

4.1.6.3 Les Thioleyres – Conduite du Closy

Prévue au plan directeur, la conduite passant dans le chemin du Closy a été renouvelée au cours de cette année.

Longue d'environ 1'200 mètres, son diamètre a été revu à la hausse passant de 125 mm à 150 mm selon le plan directeur et la défense incendie a été améliorée avec l'ajout de 2 bornes hydrantes supplémentaires dans le secteur.

4.1.6.4 Maracon - Réservoir d'Ecoteaux

Voyant que le niveau du réservoir d'Ecoteaux ne diminuait pas malgré un tirage permanent de 260 l/min de notre part, nous avons contacté la Commune de Maracon afin de connaître les capacités de leur source. Cette discussion nous a amenés sur la possibilité d'augmenter le diamètre de la conduite d'arrivée dans notre réservoir, ce qui a été fait en fin d'année pour passer de 50 mm à 100 mm.

Cette amélioration à moindre coût nous permet de presque doubler l'arrivée d'eau provenant de Maracon dont le prix est très avantageux. La défense incendie s'en trouve améliorée également par un remplissage plus rapide du réservoir et la télégestion a été optimisée sur la vanne de régulation ainsi que le comptage.



Ancienne arrivée en DN 50



Nouvelle arrivée en DN 100

4.1.6.5 Oron-la-Ville - Puits des Bures

Créé en 1949, cet ouvrage était au bénéfice d'une concession cantonale de pompage d'un débit de 300 l/min depuis 1950, qui est arrivée à échéance, impliquant donc son renouvellement. Compte tenu de son ancienneté, une nouvelle évaluation du contexte général du puits des Bures, de son environnement et des conditions de son exploitation s'est toutefois avérée nécessaire pour justifier et valider le renouvellement de la concession de pompage.

Les données collectées ont permis de démontrer que la valeur liée à la concession initiale pouvait être conservée. Le suivi de l'exploitation du puits des Bures, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, a en effet fourni des informations qui soulignent que le maintien de l'exploitation de cet ouvrage avec ce débit est viable et pérenne.

4.1.6.6 Oron-la-Ville - Captage du Bois de Mont

A la suite des premiers tests de pompage effectués en 2015 (environ 7 h.), nous avons procédé à des tests dits de longue durée (1 mois) afin de confirmer la capacité du puits, évaluer la zone d'influence du pompage sur l'environnement local (sources privées, etc.) et contrôler la qualité de l'eau.

Il en ressort que l'essai de puits de 2023 confirme les résultats obtenus en 2015 et donc un débit d'exploitation qui reste en principe supérieur à 500 l/min. Cette source pourra donc être exploitée dans un proche avenir.

Concernant la qualité, nous n'avons toujours pas trouvé de trace de plomb et d'antimoine souvent présent à proximité des buttes de tir comme c'est le cas à cet endroit. Par contre, contrairement à 2015 et 2020, nous avons trouvé des traces de chlorothalonil, ce qui nous obligera à traiter l'eau à la place de la mélanger comme c'était prévu.

Pour le reste des paramètres, l'eau correspond aux normes et se trouve exempte d'entérocoques et d'escherichia Coli, et ne dénombrait que 4 germes aérobies mésophiles, soulignant donc une excellente qualité microbiologique.

4.1.6.7 Palézieux - Chambre Mobilidoux

La construction de cette chambre de comptage touche à sa fin. Des petits travaux comme le raccordement en fibre optique pour la transmission des données du réseau d'eau ainsi que la pose du dôme se feront sur 2024.

Les travaux de cet ouvrage nous ont apportés pas mal de fil à retordre. En effet, la proximité avec les voies CFF et le forage dirigé qui passe en-dessous de ces dernières ont créé beaucoup de contraintes, sans compter la découverte d'un ancien cimetière dans notre terrassement, datant d'environ 1800, qui a nécessité l'intervention d'archéologues. Le chantier a été bloqué sur plusieurs semaines afin de retirer les corps et d'étudier le lieu.



Chambre de comptage Mobilidoux, Palézieux-Village

4.1.6.8 Palézieux - Captage de la Côte aux Tavans

L'étude et le recaptage de cette ressource est resté en suspens durant l'année. En effet, des compensations écologiques étant requises, il a fallu étudier où les placer. Le projet repartira donc début 2024 avec un engagement à effectuer ces compensations dans le futur.

4.1.6.9 Fuites

Au cours de cette année, 32 interventions pour des fuites ont été comptabilisées, dont 7 chez des privés.

Les secteurs les plus touchés restent les mêmes avec les localités de Palézieux-Gare, Ecoteaux, Les Thioleyres et Châtillens.



Fuite sur vanne de branchement privé, Châtillens

Au vu des projets en cours d'étude, le taux de fuites devrait fortement chuter ces prochaines années.

4.1.6.10 Compteurs

Au cours de cette année, une vingtaine de compteurs ont été renouvelés et redimensionnés.

Un répertoire de tous les anciens compteurs encore en fonction est en cours d'établissement afin d'anticiper les futurs problèmes de batterie en bout de vie, nous permettant de les changer en amont.

4.1.6.11 Bornes hydrantes

Pour l'année 2023, nous avons contrôlé 79 bornes hydrantes dans les villages de Palézieux-Village (26), Palézieux-Gare (41), Les Thioleyres (12). A la suite de ces contrôles, 27 défauts ont été constatés dont 11 mineurs, 9 majeurs et 7 bornes hydrantes ont nécessité une révision complète de la partie inférieure avec un changement à neuf de la partie supérieure (subventionné à 50 % par l'ECA).

Lors de travaux privés à la Route de la Combe 9 à Ecoteaux, nous avons profité de l'opportunité pour déplacer en bord de chaussée la borne hydrante n° 525 afin qu'elle soit plus accessible et pour supprimer un bras mort d'une vingtaine de mètres. Des travaux plus au moins identiques ont aussi eu lieu au Tyle à Ecoteaux pour la borne hydrante n° 518 par opportunité.

4.1.7 Biogaz - Palézieux Bio-énergies SA

La société Palézieux Bio-énergies SA, dont la Commune possède 10 % du capital, fournit toujours plus des trois-quarts de l'énergie consommée au collège de Palézieux.

L'année 2023 fut difficile car divers incidents techniques ont eu un impact négatif sur la production. Par exemple, la bêche intérieure du post-digesteur a dû être remplacée. Une fois ces opérations effectuées, les niveaux de production sont revenus normaux. Les assurances de la société ont pu être sollicitées pour prendre en charge une partie des frais engendrés.

Il est à noter que M. Eric Ramseyer, Président du Conseil d'administration et Municipal, se refuse lors des décisions à prendre en Municipalité. M. Thierry Menétrey, Administrateur délégué, rapporte les informations auprès de la Municipalité.

4.1.8 Swisscom - 5G

Lors de la séance du Conseil communal du 3 avril 2023, il a été annoncé la décision municipale relative à la suspension de cause pour tous nouveaux dossiers pour des antennes 5G. Concrètement, afin d'éviter la multiplication de procédures à la Cour de droit administratif et public (CDAP), coûteuses et énergivores pour toutes les parties, la Municipalité a souhaité attendre que lui soient transmis les arrêts du Tribunal pour les 4 dossiers en cours, avant de délivrer d'autres permis de construire pouvant faire l'objet de nouveaux recours.

Puis, aucun recours à la CDAP n'ayant abouti en faveur des opposants, la Municipalité, sur la base de synthèses CAMAC positives, a pu reprendre la délivrance des permis de construire qui n'ont plus fait l'objet de recours en deuxième partie d'année.

4.1.9 Télé réseau VO Energies holding SA

La collaboration avec la société VO Energies holding SA a été poursuivie. Pour des raisons de sécurité et de rapidité d'intervention en cas de pannes, en particulier pour la liaison entre les administrations d'Oron-la-Ville et Palézieux, un contrat d'entretien a été signé avec cette société.

4.2 Section 2 Assainissement

4.2.1 Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

Plusieurs curages et inspections caméra ont été effectués durant l'année, dont les principaux sont les suivants :

- Curage des collecteurs EC du Chemin de l'Erberey à Oron-le-Châtel.
- Curage et inspection caméra d'un tronçon de collecteur EC Route de Palézieux à Oron-la-Ville.
- Curage-débouchage de grilles et caniveaux EC au centre d'Oron-la-Ville.
- Curage-pompage-débouchage de la canalisation de refoulement de la STAP EU Les Moillettes à Châtillens.
- Curage du collecteur EC et des grilles du Chemin de la Corbaz à Chesalles-sur-Oron.
- Curage-pompage et inspection caméra des collecteurs EC de la Route des Thioleyres à Les Tavernes et de la Route des Tavernes à Les Thioleyres.

Travaux sur collecteurs

Le collecteur EC traversant d'Est en Ouest le champ RF n° 124 (entre En Pradin et le Chemin de Serix) a explosé suite à une obstruction provoquée par une section de tronc d'arbre bloquée dans la canalisation. Afin d'évacuer ce morceau de tronc et de réparer le collecteur, les travaux ont été entrepris par une entreprise de génie civil.



Réparation d'une conduite EC

Travaux sur grille de route et réalisation d'une chambre EC :

Vers l'intersection du Chemin de Fochaux / Grand'Route à Ecoteaux (vers Platta-Pierre), la grille de route existante était sous-dimensionnée et était fissurée. Celle-ci a été refaite à neuf et une chambre EC a été réalisée à proximité, au niveau de l'intersection de plusieurs canalisations EC.



Nouvelle chambre après travaux



Travaux de pose de drainages

Afin de récupérer les grosses quantités d'eau de ruissellement arrivant depuis les champs à La Saugé, sur la Marouette à Palézieux-Gare, une canalisation de drainage de 160 mm a été posée le long du chemin des écoliers, sur env. 127 m de long.

Station de pompage des eaux usées (STAP EU)

La STAP EU En Prinnoud à Les Thioleyres s'est arrêtée à cause d'un contacteur électrique qui a brûlé. Le tableau électrique de cette STAP a été changé.

4.2.2 Règlement et tarifs sur l'évacuation et l'épuration des eaux

Le Règlement et tarifs sur l'évacuation et l'épuration des eaux a été adapté sur la base du règlement type cantonal et a fait l'objet d'un préavis (14/2023) présenté et accepté par le Conseil communal dans sa séance du 4 décembre 2023.

Il est toutefois à noter que des observations de Monsieur Prix ont été reçues quelques jours avant cette séance du Conseil communal.

La Municipalité n'ayant pas eu le temps de les traiter à temps, il a été décidé de maintenir le préavis. Les requêtes de Monsieur Prix, qui sont à l'encontre du règlement type du Canton, seront traitées début 2024. La modification éventuelle du règlement fera l'objet d'un nouveau préavis si nécessaire.

4.2.3 STEP VOG Ecublens

Les travaux d'agrandissement de la STEP VOG à Ecublens se sont terminés à quelques détails près en 2023. La STEP est donc pleinement fonctionnelle. Une inauguration officielle est prévue au début de l'été 2024.



4.2.4 STEP d'Ecoteaux - Remplacement par une STAP

La STAP d'Ecoteaux fonctionne parfaitement et sera remise à l'Association VOG courant 2024. Sa conception différente du standard VOG a été acceptée par cette dernière.

Un problème de qualité de résine au fond de la fosse est par contre apparu et a fait l'objet d'une réclamation auprès de l'entreprise.

4.2.5 Vidange obligatoire des installations particulières

Un recensement de ces installations a été effectué à l'interne. Le travail avec le Canton est toujours en attente suite à certains mouvements de personnel au BTO. Il sera réalisé en 2024.

4.2.6 Association VOG

L'Association VOG a mené à bien la rénovation de la STEP en 2023. Sur la Commune, il est projeté de remplacer la station de pompage (STAP) de Palézieux-Village, cela fera l'objet d'un crédit d'investissement.

En 2023, M. Daniel Sonnay, Municipal, et M. Grandchamp, Conseiller communal, étaient membres du CODIR et M. Thierry Menétrey, Municipal, Président de l'assemblée des délégués. Ces mandats seront poursuivis en 2024.

5 Ecoles - Sports

5.1 Section 1 Ecoles

5.1.1 Etablissement scolaire d'Oron-Palézieux

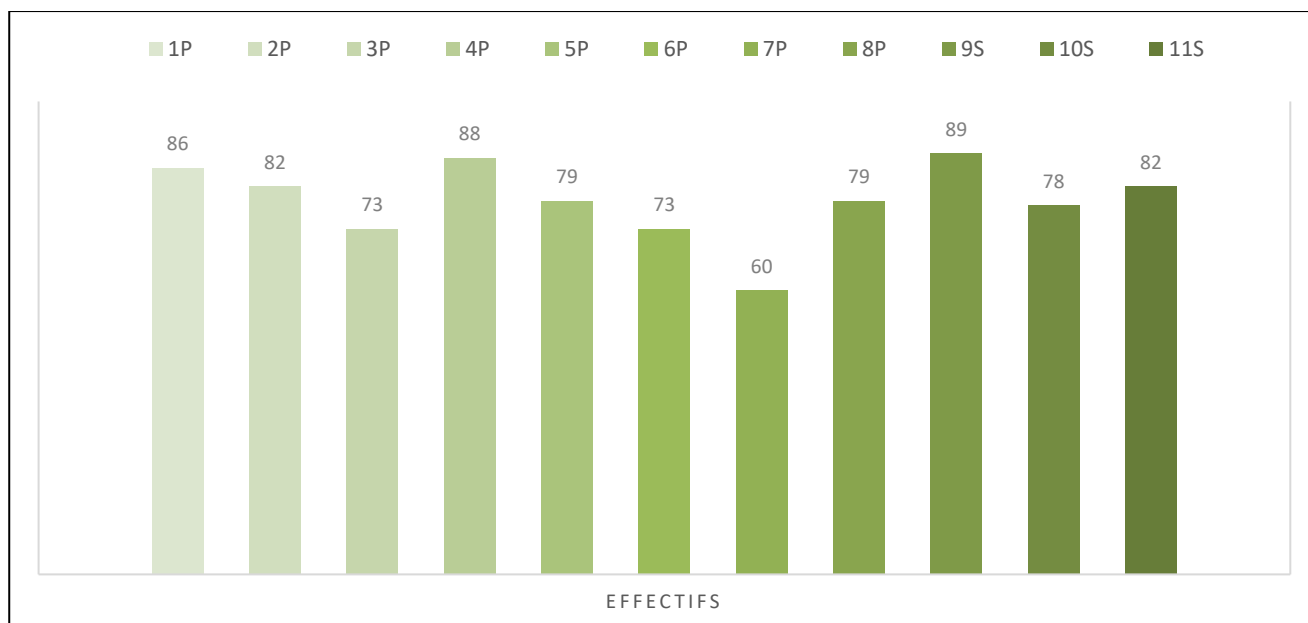
Après une année de transition (année scolaire 2022-2023) qui a vu les élèves des petits collèges d'Essertes, de Châtillens, de Chesalles-sur-Oron, d'Ecoteaux et de Maraçon rejoindre les deux établissements d'Oron-la-Ville ou de Palézieux, l'année scolaire 2023-2024 a commencé sur de bonnes bases. La répartition entre les deux lieux a pu se faire de manière équilibrée, en tenant compte des localités de provenance des élèves, pour les classes 1-6P.

A la rentrée d'août, les 879 élèves se répartissaient entre Palézieux (8 classes de 1-6P), 19 classes dans l'ancien collège qui a été rénové à Oron-la-Ville, 6 classes dans le Pavillon et 15 classes dans le nouveau collège réservées aux 9-11S. La tendance à la croissance des effectifs se confirme. Elle devrait se poursuivre dans la décennie à venir pour atteindre un pic estimé à un millier d'élèves.

5.1.2 Evolution des effectifs 2012-2023



Source : rapport annuel EPS Oron-Palézieux



Source : rapport annuel EPS Oron-Palézieux

Au 1^{er} octobre 2023, l'établissement comptait 74,9 ETP pour l'enseignement, soit 80 enseignantes et 25 enseignants. Un constat est fait par la direction : depuis de nombreuses années, la profession est fortement féminisée au primaire, alors qu'elle s'équilibre largement au secondaire.

Pour des informations plus complètes sur la vie de l'école, merci de se référer au rapport annuel 2023 de l'Etablissement primaire et secondaire d'Oron-Palézieux (www.ecole-oron-palezieux.ch).

De la responsabilité des communes

Les activités parascolaires sont à charge des autorités communales, soit les devoirs guidés, les sports facultatifs, les transports scolaires, les camps et sorties, les caisses de classe, la compatibilité, sans oublier le restaurant scolaire et la surveillance qui lui est liée.

Les tâches afférentes à ces activités parascolaires ont été reprises à mi-2022 entièrement par l'administration de la Commune d'Oron. Le premier exercice a demandé un gros travail d'organisation en particulier pour le Service de la bourse et les transports scolaires. Le deuxième exercice en vue de l'année scolaire 2023-2024 s'est déroulé de manière plus fluide. Pour les camps et les sorties ou pour les caisses de classe, une responsabilité plus grande a été dévolue aux enseignantes et enseignants. Un enseignant a accepté une charge de 20 % pour l'organisation des devoirs guidés et une enseignante s'est occupée de la mise en place des sports facultatifs. Grâce à toutes ces personnes, le travail d'organisation des activités parascolaires a été grandement facilité et nous tenons à leur adresser ici nos vifs remerciements.

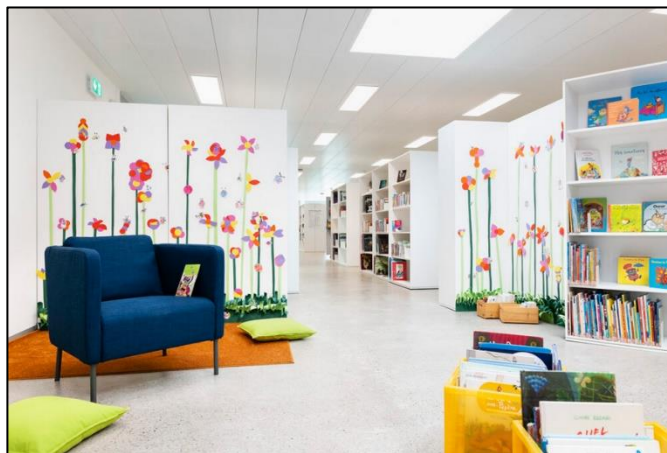
Au vu de cette nouvelle répartition des tâches, l'entente intercommunale entre deux communes seulement n'avait plus sa raison d'être. Le Conseil communal d'Oron a accepté en 2023 de dissoudre la convention liant Oron et Maraçon et de la remplacer par un contrat de droit administratif (Préavis 07/2023). La Commune de Maraçon devrait faire le même exercice en 2024.

5.1.3 Bibliothèque-médiathèque scolaire

La bibliothèque-médiathèque située dans le nouveau collège d'Oron-la-Ville est ouverte aux élèves sur la pause de midi, permettant ainsi aux enfants de 7P à 11S qui cherchent un peu de calme après

le repas de s'y installer tranquillement. Elle propose également une ouverture pour les parents d'élèves les mardis et vendredis de 15 h. à 17 h.

Suite au dépôt d'un postulat au Conseil communal, la Municipalité a débuté une analyse approfondie afin d'ouvrir la bibliothèque au public. A cette fin, des rencontres et discussions sont en cours avec le Canton, Bibliomedia et différents responsables de bibliothèques publiques vaudoises.



5.1.4 Ludothèque « La Place de Jeux »

En mettant à disposition de la ludothèque une salle dans le nouveau collège, les autorités communales ont demandé également que de la promotion soit faite pour les activités de l'association. Défi relevé, puisqu'en 2023, après avoir ouvert tous les vendredis après-midi de 15h00 à 18h00, les bénévoles ont ouvert également le mardi après-midi de 15h00 à 17h00. L'offre est appréciée, puisque la location des jeux a augmenté en parallèle.

Pour mieux se faire connaître, la ludothèque a aussi tenu un stand à la soirée d'information des futurs élèves de 1P. Le 3 juin, Journée nationale du jeu, des portes ouvertes ont été organisées, avec la possibilité de découvrir de nouveaux jeux et de profiter d'intermèdes musicaux. Tous les premiers lundis du mois, une session spéciale jeux de stratégie est offerte de 15h15 à 17h15 pour des jeunes passionnés.

5.1.5 Restaurant scolaire

L'introduction en automne 2021 de l'horaire continu pour les 7P-11S a nécessité la mise en place d'un restaurant scolaire, le RestO. Après un peu plus d'une année de collaboration avec une grande entreprise de restauration de collectivités, il a été décidé d'un commun accord de mettre fin à cette collaboration et le mandat a été confié à un traiteur de la place, déjà responsable de la restauration pour d'autres unités préscolaires et scolaires.

La cuisine de régénération a été rapidement adaptée pour en faire une cuisine de production. Les élèves peuvent ainsi profiter de plats cuisinés directement sur place pour un prix tout à fait concurrentiel. Chaque jour, il leur est proposé un plat du jour, un plat végétarien ou le plat de la semaine. Les élèves peuvent aussi apporter leur repas et disposent de fours à micro-ondes sur place. Le service se fait en deux temps, une première fois pour les 7-8P et une deuxième fois pour les 9-11S. Après un temps de rodage, la cuisine a pris un rythme de croisière, avec plus d'une centaine d'assiettes produites chaque jour.

Surveillance renforcée

La fréquentation du restaurant scolaire est obligatoire pour les élèves de 7-8P. S'ils ne sont pas obligés d'acheter l'assiette du jour, ils ne sont pas autorisés à sortir du périmètre de l'école pour aller acheter à manger ou manger ailleurs. Une surveillance doit également être mise en place pour les accompagner durant cette pause.

Au vu des conflits récurrents, il a été décidé dès l'automne 2023 de renforcer cette surveillance en confiant un mandat au réseau APERO (Accueil petite enfance réseau Oron). Les élèves se sont vu offrir la possibilité de descendre vers le nouvel espace multisports, de jouer à l'extérieur ou de fréquenter un coin plus tranquille – la Bulle – mis en place dans la cafétéria de l'ancien collège. Des activités sont également proposées régulièrement au RestO. Enfin, les smartphones ont été interdits sur ce temps du repas. Avec cet accompagnement accru, la situation s'est nettement améliorée.

5.1.6 Transports scolaires

Pour la rentrée scolaire 2023-2024, il a été possible de garder l'organisation mise en place pour l'année 2022-2023, soit un horaire de début des cours décalé entre les établissements de Palézieux (8h15) et d'Oron-la-Ville (8h45). Ceci permet d'utiliser de manière rationnelle les bus ScolaCar pour le transport scolaire des 1-6P. Quatre de ces petits bus effectuent les parcours pour prendre les élèves depuis les différentes localités de la Commune et les amener dans l'un ou l'autre collège, et ce quatre fois par jour. Dès la 7P (11-12 ans), les élèves reçoivent un abonnement Mobilis et se déplacent de manière autonome. Les cours des 7P-11S commencent comme de coutume à 8h00 et se terminent à 15h00, avec une pause d'une heure pour le repas.

Types de bus	Degrés scolaires	Nombres d'élèves
<i>ScolaCar</i>	1P - 6P	296
<i>Bus de ligne</i>	7P - 11S	248

Evolution des coûts : vous trouvez ci-dessous un tableau comparatif entre les comptes 2021, 2022 et 2023. Au moment de rédiger ces lignes, les comptes 2023 n'ont pas encore été validés.

	Comptes 2021	Comptes 2022	Comptes 2023
Abonnements Mobilis	114'692.00	181'144.05	110'519.00
ScolaCar	616'343.75	596'489.00	575'934.85
Transports spéciaux	8'041.65	8'736.00	12'163.20
Planification des horaires	34'072.00	34'070.90	31'365.00
Total	889'315.35	820'439.95	729'982.05

5.1.7 Patrouilleuses - Surveillantes de bus

Pas de grands changements pour les surveillantes à l'arrivée et au départ des bus scolaires et pour les patrouilleuses. L'une d'entre elles a rejoint l'équipe des conductrices de bus scolaires et les autres ont pu se répartir les plages à remplacer. Les horaires des bus sont toujours très bien adaptés et les

élèves arrivent juste à temps à la gare routière ou dans la cour du collège de Palézieux-Village pour rejoindre leurs classes.

Ces tâches de surveillance sont assurées par M^{mes} Schmid, Laghezza, Primini, Crot et Lazik alors que M^{mes} Dufey, Primini, Zaugg et Crot aident, comme patrouilleuses, les enfants à traverser la route à Châtillens (vers le passage à niveau du train) et à la Route de Lausanne à Oron-la-Ville devant le collège.

Un très grand merci à ces personnes pour le travail qu'elles accomplissent par tous les temps et toutes les températures !

5.1.8 Cour Verte

Fin 2022, un groupe d'enseignantes et la direction de l'Etablissement primaire et secondaire d'Oron-Palézieux (EPS Oron-Palézieux) ont approché la Commune pour défendre un projet de Cour Verte pour le collège d'Oron-la-Ville. Le conseil des élèves avait relayé une demande des élèves d'avoir plus d'espaces aménagés pour jouer, grimper, courir, passer la récréation dans un espace de verdure ou encore avoir des bancs dans une zone verte pour discuter avec leurs amis. Le projet de Cour Verte devrait permettre d'aménager quelques espaces pour les rendre plus attractifs et plus conviviaux, non seulement pour les élèves mais aussi pour la population en dehors des heures scolaires.

La Commune étant partante, un dossier de candidature a été déposé auprès de la Fondation Radix. Il a été accepté et un soutien financier de **CHF 40'000.-** a été accordé par la Fondation Federer, avec comme condition que le projet soit réalisé et inauguré au plus tard en mai 2025. Le projet est entre les mains d'un groupe de travail de l'école qui s'est adjoint les conseils d'une urbaniste. La Commune participe à hauteur de 10 % sur le plan financier. Elle va mettre également des forces vives à disposition pour la réalisation de ce projet.

5.1.9 Club de lecture

Le jeudi 27 avril 2023, le Club de lecture d'Oron a tenu sa première séance à la médiathèque scolaire du nouveau collège d'Oron-la-Ville.

Tout est parti de plusieurs discussions entre 4 jeunes adultes des Communes d'Oron et de Maraçon, MM. Jonas Montenero, Titouan Menétrey, Davide Missiaglia et Thibaud Mivelaz.

Animés par une envie commune de partager des réflexions autour de la littérature, ils ont eu l'idée de mettre sur pied ce club, ouvert à toutes et tous, gratuit et sans inscription.

La Municipalité, ayant apprécié le projet, a décidé de le parrainer et d'octroyer un montant de fonctionnement, ainsi que de mettre à disposition les locaux de la médiathèque scolaire.

Nous tenons, ici, à remercier ces jeunes citoyens pour leur investissement afin de faire rayonner la culture dans notre Commune.

Rencontres culturelles ouvertes à tous avec la création d'un Club de lecture

Leudi 27 avril prochain, à 19h30, le Club de lecture d'Oron tiendra sa première séance à la médiathèque scolaire du nouveau collège d'Oron-la-Ville. Pourquoi créer un club de lecture à Oron ? A qui est-il destiné ? Quel but recherche-t-il ? Comment y participer ? Pour répondre à ces questions, nous avons rencontré les 4 jeunes initiateurs du projet : Titouan Menétrey, Davide Missiaglia, Thibaud Mivelaz et Jonas Montenero, 20 ans, étudiants en lettres à l'Université de Lausanne.

La médiathèque, l'endroit symbolique par excellence

« Tout est parti de plusieurs discussions que nous avons eues. Animés par une envie commune de partager des réflexions autour de la littérature, nous avons eu l'idée de mettre sur pied un club de lecture. Et en le faisant dans notre région, nous évitons du même coup un déplacement ailleurs, à Lausanne, par exemple, pour participer à ce genre de rencontres » explique Thibaud Mivelaz, qui a terminé son cursus scolaire dans la même classe du collège d'Oron-la-Ville que ses trois amis. La Municipalité oronaise, ayant apprécié le projet, a décidé de le parrainer et d'octroyer un montant de fonctionnement, issu du budget culturel, ainsi que de mettre à disposition les locaux de la médiathèque scolaire. Une aubaine pour les initiateurs à qui il restait la tâche de concrétiser ce programme.

Des rencontres basées sur le plaisir de la lecture

Un club de lecture n'est pas réservé uniquement aux rats de bibliothèque. Il est ouvert à toutes les catégories, tous les âges, que l'on soit un lecteur assidu ou occasionnel. C'est aussi l'occasion de se remettre à cet art de l'expression ou de s'y plonger. « Lorsque j'ai annoncé ce projet lors de la séance du Conseil, à Morucou, en décembre dernier, plusieurs



Jonas Montenero, Titouan Menétrey, Davide Missiaglia et Thibaud Mivelaz

personnes m'ont rapidement fait part de leur intérêt » se réjouit Davide Missiaglia qui comme ses trois camarades ont récolté de nombreux retours positifs.

Partager des ressentis, des émotions

La lecture permet de s'évader un instant du quotidien. Participer à un club est un moyen de montrer son intérêt pour la littérature et pour la culture en général dans un cadre convivial et participatif. Un lieu d'expression libre dont la flexibilité favorise l'inclusion. « Le but n'est pas de se retrouver pour faire des analyses de texte, mais d'échanger sur la littérature de manière plus

libre et conviviale. Nous serons plus animateurs que conférenciers. Des rencontres avec des auteurs seront également organisées. Nous espérons que ce projet se développera et plaira à la majorité » souligne Titouan Menétrey. Les réunions se feront mensuellement ou bimestriellement, en fonction de la demande.

La participation au club de lecture d'Oron est gratuite, sans cotisation ni engagement

Chacun y vient en fonction de ses disponibilités et de ses envies. Il suffit de s'inscrire avant la séance à l'adresse électronique : clubdelectureoron@gmail.com.

La rencontre du 27 avril sera destinée à faire connaissance, à parler des lectures qui ont laissé des traces dans les esprits des participants, à tirer des traits communs pour définir ce qui fait qu'une lecture est marquante, et finalement à découvrir les attentes des inscrits. Elle sera suivie d'un apéritif de bienvenue. « Pour les différents achats que ce soit pour les ouvrages ou les moments festifs, nous privilégierons les partenaires locaux » assurent les initiateurs. « Nous remercions tout particulièrement la Municipalité d'Oron qui nous apporte son précieux soutien pour la création de ces rendez-vous culturels » exprime avec reconnaissance Jonas Montenero.

Une offre intéressante et enrichissante, des points de vue différents débouchant sur des discussions approfondies, la découverte de nouveaux genres littéraires, d'auteurs, l'occasion de faire des rencontres, le Club de lecture d'Oron est une belle initiative accessible à tous et qui mérite le succès.

Texte et photo Gil Collard

Première rencontre le 27 avril, à 19h30, à la médiathèque du nouveau collège d'Oron-la-Ville.
Inscription à clubdelectureoron@gmail.com

Position de la Municipalité d'Oron

« La création du Club de lecture d'Oron par ces jeunes adultes, est une belle initiative pour la promotion de la lecture et de la littérature, que nous soutenons. Nous avons facilité les contacts entre les différents protagonistes, mis les locaux à disposition et apportons une aide financière aux frais de démarrage. Cela permet aussi de faire vivre la médiathèque hors des périodes scolaires. Nous les remercions et espérons qu'ils trouvent leur public » commente, enthousiasmé, Romain Richard, municipal de la culture, en leur souhaitant plein succès.

Article Le Courrier du 30 mars 2023

5.2 Section 2 Sports

5.2.1 Fonds intercommunal sportif et culturel

Les Communes d'Oron et de Maraçon gèrent de concert le Fonds intercommunal. Il vise prioritairement à soutenir les associations sportives et culturelles de la région, ainsi que des événements ponctuels. Les demandes de soutien sont analysées et validées par les Municipalités des deux communes.

Ce fonds est alimenté par un versement de **CHF 17.--** par habitant, ce qui représente pour la Commune d'Oron plus de **CHF 100'000.--** de subvention annuelle.

Pour 2023, la « culture » a enregistré plus de **CHF 58'000.--** de subventions. Les associations et événements soutenus furent : Ludothèque La Place de jeux, Passeport Vacances Oron-Palézieux, Harmonie d'Oron, Les Sittelles, Festival du Film d'Animation de Savigny, Fondation Barnabé, Château d'Oron, Cully Jazz, Cartons du cœur Oron, Crescendo, etc.

En ce qui concerne le sport, nous enregistrons plus de **CHF 62'000.--** de soutien. Les associations et événements soutenus furent : Gym En Folie, Jeunes Tireurs du Jorat, ORUN, Gym Oron, Club des Tireurs sportifs, Camp de foot, AS Haute-Broye, VBC Haute-Broye, Ecole de rugby de Palézieux, etc.

Hormis la gratuité des locations pour les juniors, la Commune verse **CHF 100.--** par jeune (jusqu'à 100 enfants puis CHF 50.--) habitant les Communes d'Oron et Maraçon.

5.2.2 Mérites sportifs et culturel

Les mérites sportifs, culturels ou professionnels sont destinés à récompenser une personne ou une équipe qui s'est particulièrement distinguée dans l'un des domaines mentionnés.

Ils sont attribués chaque année sous la forme d'un prix, sur la base d'un dossier de candidature et après sélection par la Municipalité.

Les lauréats pour l'année 2023 étaient :

- Julien Montenero / Basketball - Médaille d'or au Special Olympics World Games Berlin 2023
- Annick Roulet / Métier d'art - Chapelière-modiste
- Rémi Hauser / Technologue du lait - Médaille de bronze au SwissSkills 2022
- Nina Rubattel / Vélo trial - Résultats cantonaux, nationaux et mondiaux
- Jean-Louis Stauffer / Equitation et élevage - 1er prix du concours complet 5 étoiles de Elkton (USA) avec Coup De Cœur Dudevin

Comme vous pouvez le constater, la diversité des profils des lauréats de cette édition démontre la palette des talents de nos habitants.



5.2.3 Pumtrack mobile

Le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) a fait l'acquisition d'un pumtrack mobile qu'il met à la disposition des communes. Oron s'est montrée intéressée et c'est ainsi que, durant le mois d'octobre 2023, la Commune a pu accueillir le pumtrack du Canton.

Mais au fait, qu'est-ce exactement qu'un pumtrack ? « Il s'agit d'un circuit fermé fait de bosses et de virages relevés pouvant être parcouru par tous les engins à roues et roulettes non-motorisés comme les vélos, les trottinettes, les skateboards ou encore les patins à roulettes en « pompant » au fil des ondulations.

Très facile d'accès, ce type d'installation offre un terrain d'apprentissage idéal en favorisant le mouvement, l'équilibre, la coordination, l'habileté technique et la concentration. Il apporte de ce fait une contribution importante à la sécurité routière en permettant aux utilisatrices et utilisateurs d'exercer ces compétences et ainsi d'être plus à l'aise sur leurs engins. » (Canton de Vaud, 2022).

Excepté le fait de proposer ou de faire découvrir un nouveau loisir à notre population, le projet a impliqué des apprentis en réinsertion professionnelle.

Loisirs

Le Pumtrack Tour s'arrête à Oron

Jusqu'au 30 octobre, la piste mobile cantonale prend ses quartiers sur le parking du Centre sportif d'Oron-la-Ville. Une volonté communale qui a notamment été possible grâce à l'organisation romande pour l'intégration et la formation professionnelle (ORIF).



Les Pumtracks sont conçus à l'origine pour la pratique du BMX et du dirt, ces parcours ont progressivement conquis le grand public. Son nom est issu de deux mots anglais : « Pump » pour pomper, et « track » pour circuit

Virages relevés et bosses sont désormais accessibles pour tout engins non motorisés. Que l'on soit muni de deux-roues comme les vélos et les trottinettes ou de quatre roues comme les skateboards et les rollers, le pumtrack est ouvert à tout un chacun : « Les amateurs de glisse peuvent profiter gratuitement de ce circuit de 8 heures du matin à 20 heures », détaille Jean-Pierre Gallet, responsable du Centre sportif.

Construit par des apprentis

Ce n'est pas un hasard si le canton a fait l'acquisition d'un pumtrack mobile : « 2022 était l'année du vélo », précise Romain Richard, municipal en charge de la culture et du sport à la commune d'Oron. « Le succès rencontré a été tel, que l'Etat a décidé de jouer les prolongations ». La version 2023 a séduit les autorités communales pour plusieurs raisons. Hormis le fait de proposer ou de faire découvrir un nouveau loisir à sa population, le projet permet d'intégrer des apprentis en réinsertion professionnelle. Chapeauté par l'ORIF (Organisation romande pour l'intégration et la formation professionnelle), ce sont une dizaine de personnes qui œuvrent dans l'installation du pumtrack dans diverses communes : « Nous nous occupons d'une dizaine de

jeunes en apprentissage dans notre atelier logistique », relève Jérôme Maudry, maître socio-professionnel à l'ORIF.

Pour l'équipe logistique venant de Bulle, la plus grande difficulté réside dans le transport des quatre tonnes de matériel nécessaire pour la réalisation du circuit : « Nous avons effectué cinq trajets hier avant de nous consacrer au montage des éléments ce matin ». Une construction qui devient au fur et à mesure des plus aisées, puisque

Jérôme Maudry et les apprentis en réinsertion professionnelle sont déjà à leur neuvième déménagement : « Le pumtrack était à Crissier durant tout le mois de septembre ».

Après Oron, le circuit poursuivra sa route à Saint-Sulpice avant d'être rangé pour la période hivernale. Mais d'ici le 30 octobre, il sera possible de profiter de l'été indien et des sensations de glisse en parcourant les 66 mètres de l'installation.

Texte et photos Thomas Cramatte



Le personnel de l'ORIF accompagné de Romain Richard et d'employés communaux. A l'arrière, quatre apprentis qui ont œuvré dans l'installation du Pumtrack

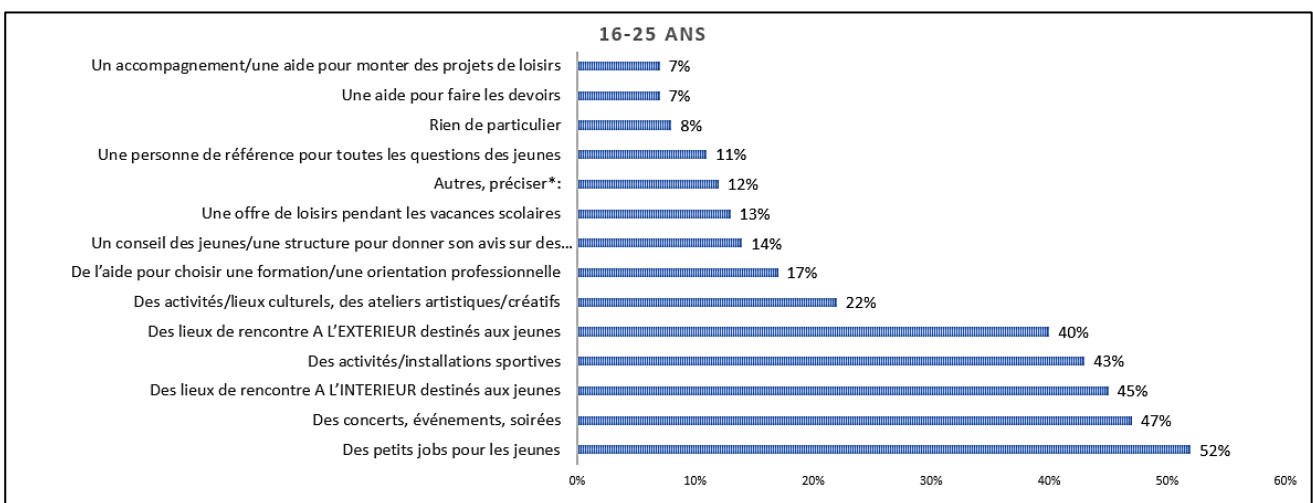
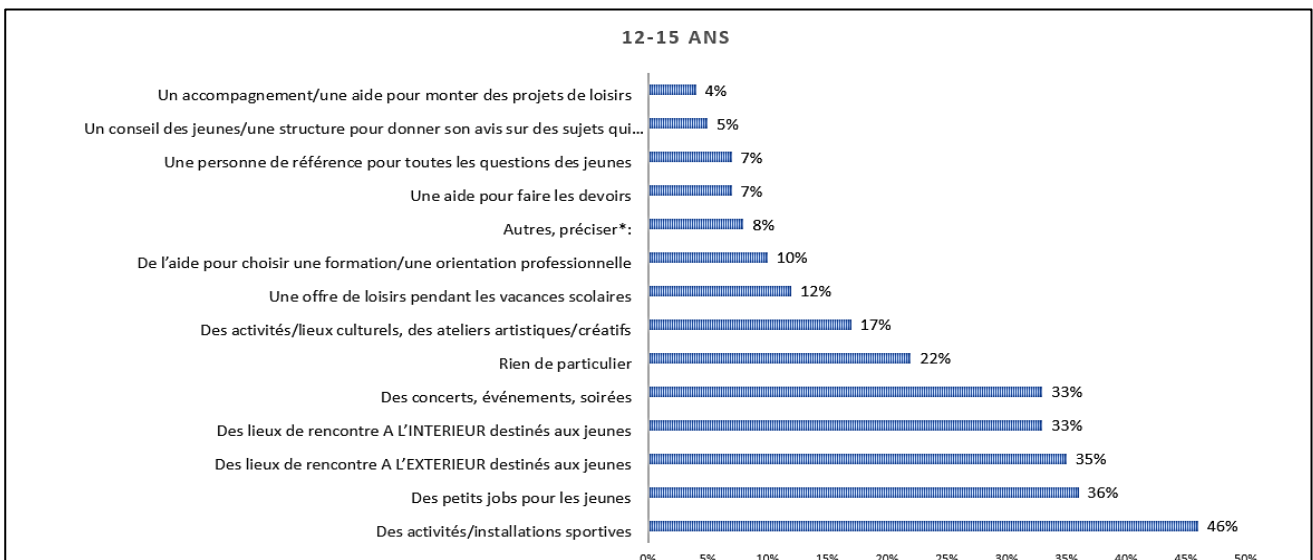
Article Le Courrier du 5 octobre 2023

5.3 Section 3 Jeunesse

5.3.1 Politique Jeunesse

En 2022, un constat avait été fait : s'il y avait beaucoup de sociétés et de clubs de sport à Oron, il n'y avait pas vraiment de lieu dévolu aux jeunes pour leur permettre de se retrouver et de réaliser des projets ou des activités de leur choix. Une étude des besoins des jeunes a été menée avec l'association « J'ai un projet » qui offre des prestations gratuites pour les communes, financées par le Canton, dans le cadre de la politique jeunesse cantonale. 424 réponses ont été recueillies auprès des 12-25 ans de la Commune.

Les résultats ont été présentés lors d'un Forum organisé le 29 avril 2023 au RestO du nouveau collègue. A la question « que faudrait-il développer ou améliorer pour mieux répondre à tes besoins durant ton temps libre ? », voici les réponses des 12-15 ans et, dans le tableau suivant, celles des 16-25 ans.



Mais comment répondre à ces demandes ? Après plusieurs échanges avec des spécialistes, l'idée a surgi de trouver un local pour permettre aux jeunes de se retrouver et de monter les projets dont ils avaient envie, avec le soutien de professionnels. Une opportunité s'est présentée au dernier trimestre

de l'année. Un préavis autorisant la location de ces espaces et l'engagement de professionnels de l'animation socioculturelle a été accepté par le Conseil communal en décembre 2023 (Préavis 17/2023). L'espace va ouvrir ses portes courant 2024.

5.3.2 Passeport-vacances

Le Passeport-vacances Oron-Jorat est organisé depuis de nombreuses années pour les enfants et les jeunes de plus de 10 communes environnantes. Le succès est au rendez-vous puisqu'en 2023, il y a eu :

- 320 participants
- 162 activités différentes (sports, bricolages, découvertes, nature, artisanat, culture, métiers, etc.)
- 76 activités accompagnées par 72 bénévoles différents
- 1'200 km en bus et 100 km en train
- Une somme de **CHF 5'500.--** comme recette du sponsoring

La recherche de fonds pour assurer les finances du Passeport-vacances est une tâche ingrate pour laquelle il est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles. Le comité du Passeport-vacances s'est tourné vers les communes en 2023 pour leur demander un soutien financier de **CHF 1.--/habitant**. La Commune d'Oron a accepté d'emblée ce principe qui est en vigueur pour la plupart des passeports-vacances. Grâce aux montants ainsi attribués, un Passeport-vacances ne coûte que **CHF 40.--** à l'utilisateur pour 5 jours d'activités, alors que son coût réel est de plus de **CHF 125.--**.

Il faut relever qu'après quelques discussions et adaptations, toutes les communes environnantes ont accepté de soutenir l'organisation de cette manière, lui assurant ainsi une certaine pérennité.

6 Domaines et bâtiments - Forêts - Vignes - Travaux - Déchets

6.1 Section 1 Domaines et bâtiments

6.1.1 Liste des immeubles

6.1.1.1 Patrimoine financier et administratif au 31.12.2023

Comptes	Bâtiments	Lieux	Valeurs ECA
318600.3518	Bâtiment communal	Oron-la-Ville	5'269'725.00
318600.3519	Centre sportif et abri bus	Oron-la-Ville	10'241'499.60
318600.3519	Parking gare routière	Oron-la-Ville	1'446'508.80
318600.3517	Collège	Oron-la-Ville	56'613'255.00
318600.3517	Local terrain multisports	Oron-la-Ville	31'350.00
318600.3517	Couvert double préau collège	Oron-la-Ville	41'600.00
318600.3517	Couvert simple préau collège	Oron-la-Ville	24'960.00
318600.3517	Couvert vélos collège	Oron-la-Ville	11'600.00
318600.3517	Station transformatrice réduit collège	Oron-la-Ville	99'200.00
318600.3409	Villa des Maîtres	Oron-la-Ville	1'319'792.31
318600.3520	Halle voirie	Oron-la-Ville	2'483'287.20
318600.3540	Caserne des pompiers	Oron-la-Ville	3'932'096.40
318600.3537	Garderie Liloane	Oron-la-Ville	1'331'424.00
318600.3537	Garderie Liloane - local poussettes	Oron-la-Ville	32'400.00
318600.3534	Pavillon scolaire	Oron-la-Ville	2'278'800.00
318600.1700	Buvette du Foot	Oron-la-Ville	616'161.60
318600.3522	Local musique	Oron-la-Ville	114'980.76
318600.3522	Garage & réduits	Oron-la-Ville	41'538.47
318600.3522	Ancienne salle de gymnastique	Oron-la-Ville	878'117.32
318600.3522	WC publics	Oron-la-Ville	109'846.16
318600.3516	Refuge forestier	Oron-la-Ville	159'923.08
318600.5800	Eglise	Oron-la-Ville	2'848'230.00
318600.4520	Déchèterie Aux Pralets	Oron-la-Ville	442'800.00
318600.3410	Bâtiment communal	Oron-le-Châtel	1'562'328.00
318600.3523	Local du feu	Oron-le-Châtel	69'120.00
318600.3523	Local voirie	Oron-le-Châtel	50'544.00

Comptes	Bâtiments	Lieux	Valeurs ECA
318600.3523	Ancienne laiterie	Oron-le-Châtel	163'976.40
318600.3525	Centre scolaire	Palézieux	15'458'942.34
318600.3524	Bâtiment communal	Palézieux	2'044'413.46
318600.3526	Stand de tir	Palézieux	996'505.20
318600.3526	Couvert barbecue du stand de tir	Palézieux	65'988.00
318600.3526	Ciblerie 300 m	Palézieux	139'320.00
318600.3526	Ciblerie 50 m	Palézieux	128'520.00
318600.3529	Grande salle (Art'Scène)	Palézieux	801'630.00
318600.3536	Auberge communale	Palézieux	1'958'512.50
318600.3530	Battoir	Palézieux	655'615.38
318600.3532	Local voirie Au Carroz	Palézieux	228'461.54
318600.5800	Eglise	Palézieux	3'023'353.85
318600.3535	Bâtiment route d'Ecoteaux 1	Palézieux-Gare	939'708.00
318600.3528	Local pompiers et habitation	Palézieux-Gare	800'423.08
318600.4520	Déchèterie Au Grivaz	Palézieux-Gare	415'260.00
318600.3404	Villa communale	Châtillens	846'050.40
318600.3404	Dépendances Au Village	Châtillens	24'213.60
318600.3504	Collège	Châtillens	1'512'864.00
318600.3506	Abri PC	Châtillens	1'286'366.40
318600.3507	Dépendances	Châtillens	99'900.00
318600.5800	Eglise	Châtillens	3'119'256.00
318600.3414	Habitation (ancien Collège)	Vuibroye	829'472.40
318600.3533	Dépendance (four à pain)	Vuibroye	333'450.00
318600.3533	Local voirie, abri bus	Vuibroye	320'760.00
318600.3533	Couvert fontaine	Vuibroye	74'358.00
318600.3513	Bâtiment communal	Les Thioleyres	1'578'960.00
318600.3515	Garage/dépôt	Les Thioleyres	54'540.00
318600.3515	Couvert à conteneurs + fontaine	Les Thioleyres	66'150.00
318600.3408	Ancien collège (appt + archives)	Les Tavernes	705'881.25
318600.3511	Collège	Les Tavernes	760'331.25
318600.3509	Collège	Ecoteaux	2'286'198.00
318600.3509	Couvert Place à Riquet	Ecoteaux	51'192.00
318600.3508	Grande Salle	Ecoteaux	1'615'658.40
318600.3510	Dépôt voirie (ex.déchèterie) n° 4274	Ecoteaux	253'843.20
318600.3510	Local jeunesse (ex. STEP) n° 4240	Ecoteaux	708'912.00

Comptes	Bâtiments	Lieux	Valeurs ECA
318600.3401	Bâtiment communal	Bussigny-sur-Oron	1'007'884.62
318600.3501	Dépendances	Bussigny-sur-Oron	47'307.69
318600.3501	Local conteneurs	Bussigny-sur-Oron	171'692.30
318600.3502	Collège	Chesalles-sur-Oron	2'893'665.60
318600.3402	Bâtiment communal	Chesalles-sur-Oron	3'179'307.71
318600.3403	Dépendances (abri de bus)	Chesalles-sur-Oron	22'572.00
318600.3403	Refuge	Chesalles-sur-Oron	40'384.62
318601.3300	Cabinet de vignes	Corsier-sur -Vevey	17'325.00
318600.8100	Réservoir d'eau potable	Chesalles-sur-Oron	397'278.00
318600.8100	Local réducteur de l'Erberey	Oron-le-Châtel	171'417.60
318600.8100	Réservoir des Clos	Oron-le-Châtel	2'213'524.80
318600.4610	STAP A l'Ochettaz	Palézieux	26'730.00
318600.4610	STAP Aux Lécheyres	Oron-la-Ville	256'867.20
318600.4610	STAP La Planche des Bures	Oron-la-Ville	178'502.40
318600.4610	STAP & halte Au Bas du Pont	Ecoteaux	107'892.00
318600.4610	STAP En Fochaux - n° 9345 (VOG)	Ecoteaux	436'536.00
318600.3542	Bâtiment communal	Essertes	1'123'038.46
318600.3541	Collège	Essertes	796'384.63
318600.3544	Bâtiment « Multifonction »	Essertes	855'230.77
318600.3544	Refuge forestier	Essertes	62'307.69
318600.3544	Dépendance A Cheseaux	Essertes	270'288.47
318600.3544	Dépendance Au Clos à Bideau	Essertes	31'153.85
318600.3544	Dépendance Au Village	Essertes	90'461.55
318600.3544	Abri de bus	Essertes	35'538.46
Totaux			150'833'365.77

Suite à la construction du parking de la gare routière, du nouveau collège à Oron-la-Ville et du terrain multisports, six nouvelles polices ECA ont été créées.

6.1.2 Entretien des immeubles

Liste des objets loués (hormis les locaux scolaires et ceux loués par l'APERO) :

Localité	Lieu de l'objet loué	Type de l'objet	Date d'entrée
Bussigny-sur-Oron	Route du Village 2	appt. 3 pièces	01.08.2016
Bussigny-sur-Oron	Route du Village 2	appt. 4 pièces	01.05.2019
Bussigny-sur-Oron	Route du Village 2	local à gauche dans locaux de services	01.10.2014
Bussigny-sur-Oron	Route du Village 2	local à droite dans locaux de services	01.12.2022
Châtillens	Chemin de l'Eglise 2	appt. 4 pièces rez avec garage	01.04.2018
Châtillens	Chemin de l'Eglise 2	appt. 3.5 pièces	01.01.2013
Chesalles-sur-Oron	Chemin du Collège 1	appt. bâtiment scolaire	Inconnu
Chesalles-sur-Oron	Chemin du Collège 1	appt. bâtiment scolaire	Inconnu
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 2 pièces rez	01.12.2020
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 2 pièces rez	01.05.2009
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 3 pièces rez	01.05.2009
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 3 pièces 1 ^{er}	01.11.2018
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 1 pièce 1 ^{er}	01.04.2014
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 3 pièces 1 ^{er}	01.01.2023
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 4 pièces combles-duplex	01.07.2009
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 2 pièces combles-duplex	01.03.2023
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 4 pièces combles-duplex	01.07.2009
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	Local à côté du Collège	inconnu
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	Ancienne salle de classe	01.09.2022
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	Ancienne salle de dégagement	01.03.2023
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	appt. 2.5 pièces bâtiment scolaire	01.12.2013
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	appt. 3 pièces bâtiment scolaire	01.08.2016

Localité	Lieu de l'objet loué	Type de l'objet	Date d'entrée
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	appt. 3.5 pièces bâtiment scolaire	01.09.2012
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	appt. 2 pièces bâtiment scolaire	01.03.2021
Essertes	Rue du Village 4	appt 2 pièces au rez	01.07.2023
Essertes	Rue du Village 8	ancienne classe au 1er	01.11.2022
Essertes	Rue du Village 8	2 petits locaux au 1er	01.11.2023
Essertes	Rue du Village 8	ancien bureau communal au rez (massothérapeute)	01.07.2023
Les Tavernes	Route des Thioleyres 1	appt. 3 pièces ancien collège	01.09.1995
Les Tavernes	Route des Thioleyres 1a	Jardin d'enfants	01.03.2023
Les Thioleyres	Route de Puidoux 10	appt. 4.5 pièces	01.01.2018
Les Thioleyres	Route de Puidoux 10	appt. 3 pièces rez	15.02.2021
Les Thioleyres	Route de Puidoux 10	ancien bureau communal	01.02.2023
Les Thioleyres	Route de Puidoux 10	ancien bureau communal	15.01.2019
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	appt. 3 pièces	01.08.1999
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	appt. 3.5 pièces	01.12.2022
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	appt. 2 pièces	01.05.2014
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	appt. 4 pièces	01.07.1999
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	La Poste	01.07.1991
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	appt. 4 pièces	01.08.2003
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	local 41m2 + WC	01.03.2016
Oron-la-Ville	Place de la Foire	Ancienne sellerie	vacant
Oron-la-Ville	Route de Lausanne 12	appt. 4 pièces rez	01.08.2016
Oron-la-Ville	Route de Lausanne 12	appt. 4 pièces 1er	01.03.2013

Localité	Lieu de l'objet loué	Type de l'objet	Date d'entrée
Oron-la-Ville	Route de Lausanne 12	appt. 3.5 pièces 2e	01.10.2021
Oron-le-Châtel	Ancienne laiterie	Local communal, combles	Inconnu
Oron-le-Châtel	Au Château 3	appt. 4.5 pièces au 1er	01.05.2016
Palézieux	Route d'Ecoteaux 1	appt. 6 pièces	15.07.2017
Palézieux	Route d'Ecoteaux 1	appt. 2 pièces au 1er	01.11.2018
Palézieux	Grand-Rue 15	café-restaurant + appt	01.07.2011
Palézieux	Rue de la Gare 22	appt. 5.5 pièces	01.07.2022
Vuibroye	Chemin des Crêts-Bioley 1	appt. 3 pièces ancien collège	01.12.2001

Le montant total des loyers, sans les charges, s'élève à **CH 616'354.80** (non compris les locaux scolaires ainsi que ceux loués à l'APERO).

Nous avons eu plusieurs changements et nouveaux locataires dans les locaux suivants :

- Appartement de 3 pièces à Chesalles-sur-Oron (changement)
- Appartement de 2 pièces à Chesalles-sur-Oron (changement)
- Salle de dégagement dans le Collège d'Ecoteaux, relouée à une ostéopathe (nouveau)
- Appartement de 2 pièces à Essertes, sous la salle communale (changement)
- Ancien bureau communal à Essertes, reloué à un massothérapeute (nouveau)
- 2 petits locaux à Essertes à une locataire pour un atelier de couture (nouveau)
- Ancienne salle de classe à Les Tavernes, relouée à un Jardin d'enfants (nouveau)
- Petit bureau dans l'ancien collège à Les Thioleyres (changement)

Entretien des bâtiments :

En plus des tâches d'entretien régulier des bâtiments telles que les vérifications des ascenseurs et des extincteurs, les abonnements de chauffage, le ramonage, le traitement de l'eau potable et les réparations diverses, les interventions suivantes ont été effectuées :

6.1.2.1 Chesalles-sur-Oron

Maison villageoise

Une nouvelle chaudière à pellets a été installée et sa mise en service a eu lieu en octobre 2023.



Accumulateur d'eau chaude



Des dalles ont été ajoutées sur une partie en terre devant l'entrée du bâtiment, afin d'éviter les déjections de chats.

Locataires : une hotte d'aspiration a été remplacée, ainsi que les lames en bois d'un balcon.

Collège

En vue de la mise en location des anciennes classes, une cloison de séparation est nécessaire afin de privatiser un bloc WC pour les utilisateurs de la salle communale. Ces travaux ont débuté fin 2023 et seront terminés dans le premier trimestre de 2024.

6.1.2.2 Ecoteaux

Collège

- Remplacement de chevrons sur l'avant-toit.
- Un petit local a été créé dans le vestiaire du collège pour la Société Les Crapauds (dépôt).
- Locataires : remplacement des mélangeurs de la salle de bains et de la cuisine.

Grande salle

Un remplacement complet des poignées et garnitures des portes d'entrée et de la salle de gymnastique a dû être effectué, suite à un usage abusif des utilisateurs.

6.1.2.3 Essertes

Collège

Ancien bureau communal : pose d'un nouveau revêtement PVC et de nouvelles garnitures de portes. Ce local a été loué à un massothérapeute au 1^{er} juillet 2023.



6.1.2.4 Châtillens

Villa des Maîtres

Suite à un contrôle OIBT (Ordonnance sur les installations à basse tension), les installations électriques des 2 appartements et des communs ont été entièrement mises aux normes.

6.1.2.5 Oron-le Châtel

Bâtiment communal

- Carnotzet : la porte du carnotzet a dû être entièrement renouvelée.
- Appartement : rénovation complète de la salle-de-bains du locataire (légère hausse de loyer).

A noter que le remplacement de tous les volets du bâtiment, initialement prévu en 2023, sera effectué en 2024 (1^{er} étage et combles) et en 2025 (rez).

6.1.2.6 Oron-la-Ville

Bâtiment administratif

1^{er} étage : création d'une salle de conférence pour le Bureau technique, suite au déménagement du Conseil communal à Palézieux-Village.



Bureau du Contrôle des habitants : transformation du mobilier existant en raison de l'augmentation des dossiers (la première partie en 2023 et la seconde partie en 2024).

Bâtiment voirie

- Fourniture et pose d'une barrière amovible pour sécuriser les soliveaux.
- Suite à l'acquisition de deux génératrices d'urgence en 2022 pour le maintien des infrastructures essentielles opérationnelles, travaux électriques pour leur raccordement entre 3 bâtiments (voirie, caserne et centre sportif).

Buvette Foot

- Remplacement du WC hommes cassé (refacturé à la personne fautive).
- Terrain de pétanque : remplacement de 4 projecteurs.

Collège

- Réparation de portes et barrières.
- Remplacement de la pompe du groupe chauffage dans le bâtiment 3.
- Salle de musique : changement complet de l'éclairage.
- Installation d'un défibrillateur.

Local de lutte

Création d'un réseau de chauffage complet et raccordement à la conduite à distance de la chaufferie de la Caserne SDIS (préavis 15/2022).

Caserne SDIS

- Remplacement de 8 plexis suite à du vandalisme.
- Suite à l'acquisition de deux génératrices d'urgence en 2022 pour le maintien des infrastructures essentielles opérationnelles, travaux électriques pour leur raccordement entre 3 bâtiments (voirie, caserne et centre sportif).

Centre sportif

- Remplacement de la pompe du groupe chauffage.
- Fourniture et pose d'un nouvel urinoir WC garçons, qui était cassé.
- Quelques travaux de menuiserie, dont la réparation d'une porte coulissante.
- Remplacement des pavés de verre cassés sur paroi.
- Fourniture d'un nouveau tapis de protection dans la salle de gym, ainsi que d'un nouveau dispositif d'enroulement et de déroulement.
- Suite à l'acquisition de deux génératrices d'urgence en 2022 pour le maintien des infrastructures essentielles opérationnelles, travaux électriques pour leur raccordement entre 3 bâtiments (voirie, caserne et centre sportif).
- Installation d'un défibrillateur.

Garderie Liloane

Remplacement du micro-ondes et changement d'un onduleur pour l'installation photovoltaïque.

Temple

Un filet anti-pigeons a été installé sur le clocher, et le nettoyage et la désinfection des fientes ont été effectués.

Villa des Maîtres

Suite au refus du préavis 12/2023, une étude complémentaire, comprenant plusieurs options, a été demandée pour la rénovation de l'enveloppe du bâtiment et du système de chauffage. Cette étude est actuellement menée par le bureau Ducrest Metzger Architectes Sàrl à Oron-la-Ville.

6.1.2.7 Palézieux

Temple

Un système de lecteur de badge sur la porte du Temple a été mis en place afin de permettre aux usagers l'accès au Temple en journée (ouverture automatique).

Auberge communale

Plusieurs interventions ont été effectuées pour le débouchage des canalisations de la cuisine.

Bâtiment administratif

- Installation d'une borne de recharge sur le parking de l'administration.
- Le chauffe-eau électrique a dû être changé au rez-de-chaussée.
- Fourniture et pose d'une nouvelle armoire dans l'économat ainsi que d'un meuble pour la machine de mise sous pli.
- Assainissement du sous-sol.

D'autre part, les bureaux de l'administration au rez-de-chaussée ont été cambriolés à deux reprises, entre le 7 et le 10 octobre 2023. A cet effet, une étude a été réalisée pour la mise en place d'un système d'alarme dans les bureaux administratifs à Palézieux et à Oron-la-Ville.

Bâtiment du feu

Une révision complète des citernes a été effectuée suite à une inondation due aux fortes pluies, ainsi que divers travaux d'entretien dans l'appartement loué à l'EVAM.

Bâtiment scolaire

- Installation d'un défibrillateur.
- Plusieurs réparations des revêtements de sols ont dû être effectuées.
- Changement de plusieurs luminaires.
- Salle polyvalente : changement d'une crémone, réparation et entretien des stores.
- Un projet de rénovation du bâtiment est en cours.

Battoir

Remplacement de 7 fenêtres et 3 portes.



6.1.2.8 Les Tavernes

Collège

- Mise en conformité des inductions d'eau, y compris compteurs et filtres des 2 bâtiments.
- Un traitement contre les mouches et moineaux a dû être entrepris suite à la relocation de l'ancienne classe à un Jardin d'enfants.

6.1.3 Esserts communaux

Liste des esserts communaux

Localité	Lieu de l'objet loué	Ares (= 100 m²)
Châtillens	RF 3117	46.96 ares
Chesalles-sur-Oron	RF 5183/2	77.51 ares
Chesalles-sur-Oron	RF 5183/1-10-11	242.86 ares
Chesalles-sur-Oron	RF 5183/3-4-5-6	204.80 ares
Chesalles-sur-Oron	RF 5183/7-8-12	209.88 ares
Chesalles-sur-Oron	RF 5183/9	61.82 ares
Ecoteaux	RF 6034 Aux Râpes de Franex	82.43 ares
Ecoteaux	RF 6034 Aux Râpes de Franex	45 ares
Les Tavernes	RF 8075 Le Clos	112.60 ares
Palézieux	RF 95 Au Grand Clos	720 ares
Palézieux	RF 407 La Côte aux Tavans	94 ares
Oron-la-Ville	RF 11209/210 Sur Mont, En Botoille	309.42 ares
Oron-la Ville	RF 11329 La Longive	330 ares
	RF 11393 Aux Craux – La Poya	175 ares
	RF 11099 Au Chaney	118 ares
	RF 11117 Au Chaney (parcelle refuge forestier)	76 ares
Oron-la-Ville	RF 11300 Les Bures	47 ares
	RF 11302 Stap les Bures	75 ares
	RF 11295	25 ares
	RF 11210 Sur-Mont	112 ares
Oron-la-Ville	RF 11271 En Prin	135 ares
	RF 11187 Abattoirs	56.25 ares
Vuibroye	RF 15044 Frotzé	127.56 ares
Vuibroye	RF 15044 Frotzé	127.57 ares
	RF 15045/127 Sous les Prés	
Total		3'611.66 ares

6.1.4 Ventes d'immeubles et de terrains

Conformément à notre accord préalable du mois de janvier 2022 (acte de vente conditionnelle - droit d'emption) concernant la parcelle RF n° 6014, cette dernière a été vendue pour la somme de CHF 2'403'538.-- (non compris les frais d'équipement et d'accès routier). L'acte notarié est entré en force le 4 septembre 2023.

6.1.5 Achats de terrain

La Commune n'a fait l'acquisition d'aucun terrain en 2023.

6.1.6 Oron-la Ville - Construction du nouveau collège

Inauguré en 2021, le nouveau collège n'était pas exempt de défauts. La plupart ont été levés en 2022 et en 2023. Cela dit, force est de constater que quelques défauts majeurs restent irrésolus, comme par exemple les réparations sur les gradins ou le remplacement du sol de la salle triple qui présente des défauts (cloques).

La Commune a régulièrement convoqué l'entreprise Steiner SA à ce sujet. Des engagements fermes ont été pris par cette dernière et un agenda de levée de défauts établi. Il faudra toutefois attendre la rentrée de fin août pour une levée définitive, certains travaux ne pouvant pas être réalisés hors vacances.

6.1.7 Oron-la-Ville - Ancien collège - Transformation du bâtiment principal existant

Les travaux de rénovation des bâtiments 1 et 2 se sont achevés en 2023 à l'entière satisfaction de la Commune. Toutes les classes et espaces sont fonctionnels et conformes aux normes. Après plusieurs échanges avec le Service des bâtiments historiques, le Canton a validé le type de mains courantes à installer dans les escaliers. Cette ultime étape sera effectuée début 2024.

6.1.8 Terrains multisports

Le 21 septembre 2023, nous avons pu inaugurer nos nouvelles infrastructures sportives sur le site scolaire d'Oron-la-Ville. Les travaux se sont déroulés durant les vacances scolaires d'été afin de minimiser les nuisances et maximiser la sécurité du site. Nous remercions le personnel scolaire et parascolaire pour leur flexibilité et leur compréhension.

Dans le but de cerner les besoins des différents utilisateurs, la Commune a rencontré les clubs sportifs et les enseignants de sport afin de pouvoir identifier les besoins en lien avec la pratique sportive extérieure. La marge de manœuvre a néanmoins été restreinte, principalement par les exigences du Service de l'éducation physique et du sport (SEPS). Plusieurs séances ont eu lieu avec les experts cantonaux afin d'améliorer les prestations prévues pour nos élèves mais également pour nos habitants.

Les riverains ont été conviés à une rencontre afin d'entendre leurs remarques pour que l'ensemble des personnes puissent vivre harmonieusement dans cette zone.

Les autorités ont eu à cœur de rendre cet espace accessible au plus grand nombre, c'est pourquoi, en collaboration avec les Services du sport cantonaux, elles ont choisi de proposer des infrastructures

pour petits et grands. Mur de grimpe, slackline, mini-paniers de basket, buts de foot, streetworkout et table de ping-pong font partie des nouveaux équipements proposés.

Il est également utile de préciser que la Commune a pu bénéficier du soutien financier du Fonds du Sport Vaudois et du Canton de Vaud. Ce soutien a couvert 1/5^{ème} du budget total, qui a flirté avec le million de francs.

Finalement, nous tenons à ajouter que ce projet n'est pas une fin en soi pour le sport oronais, mais bien une pièce de l'échiquier, qui verra sur le long terme une offre sportive diversifiée pour toutes et tous.

Inauguration des nouvelles infrastructures au Centre sportif

Leudi 21 septembre, dès 18h, lors de l'inauguration officielle, et cela malgré un temps gris et quelque peu pluvieux, de nombreux jeunes courageux faisaient des démonstrations d'activités sportives sur le tartin extérieur flambant neuf du terrain jouxtant le Centre sportif d'Oron-la-Ville, ainsi que sur le terrain plus petit à l'extrémité des pavillons scolaires. Zébrés de nombreuses lignes colorées, équipés de dispositifs pour le montage des supports de filets, d'engins de Streets Workout, d'un mur de grimpe, d'une slackline, etc., ces deux surfaces ont été pensées afin que les écoliers et les sportifs confirmés ou occasionnels y trouvent leur bonheur.

Encourager la pratique du sport avec un grand choix de possibilités

Après les salutations d'usage, les remerciements et les mots de bienvenue, Olivier Sonnay, souligna sa reconnaissance pour la présence des participants, témoignant de l'intérêt pour le sport et pour ce qui est mis en place dans la commune d'Oron. « Si le tartin remis à neuf, existait déjà, les autres équipements ont été conçus et réalisés



Julien Springer, Romain Richard, Olivier Sonnay, Patrick Vallat et Pascal Favre

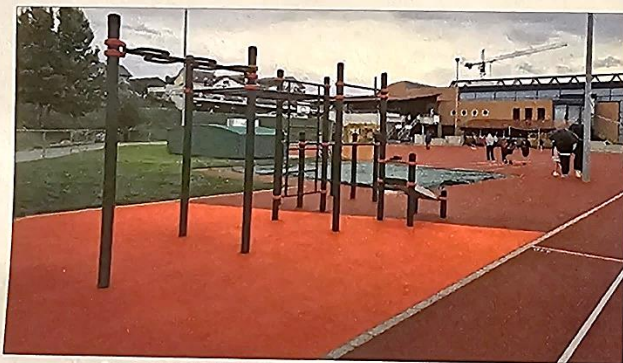
pour remplir deux conditions bien précises. 1° répondre à la nécessité d'adapter les aires sportives au nouveau collège, actuellement plus de 17 classes, ce qui signifie plus de surfaces de divertissements à l'extérieur. 2° correspondre à

la volonté de la Municipalité d'encourager la pratique du sport en proposant de nouvelles infrastructures. Ces installations ne sont pas une finalité mais une étape supplémentaire, après la salle triple inaugurée il y a deux ans et devant précéder d'autres étapes importantes». Il signala qu'une étude est en cours sur l'ensemble du territoire d'Oron et une sur le secteur du terrain de foot d'Oron-la-Ville, qui permettront de définir les objectifs pour les équipements à créer. Cependant, il releva que ce n'est pas la volonté qui manque mais parfois les finances qui freinent l'élan et obligent à fixer des priorités. Le coût des installations inaugurées ce jour se monte à un million de francs dont seront déduites les subventions cantonales. « Le concept d'accessibilité pour tous et de gratuité nous paraissait important. Le respect des équipements mis à disposition sera au cœur de nos préoccupations pour que dans la durée se pérennisent leur qualité et leur fonction » annonça le syndic des lieux.

Le terrain multisports une pièce de l'échiquier des offres sportives qui seront réalisées sur le long terme

« Pour ce projet il a fallu répondre à de nombreuses normes et réglementations, discuter, écouter, prioriser les besoins du corps enseignant, des responsables de clubs sportifs, des jeunes, des voisins, voisins et citoyens. Il a fallu rêver, un peu, beaucoup, tout en ménageant les finances communales » décrit Romain Richard, municipal du sport. Il releva également que ce « petit » projet, par rapport à celui du collège, n'est pas une fin en soi pour le sport oronais, mais une pièce de l'échiquier, qui verra sur le long terme, une offre sportive diversifiée pour toutes et tous et annonça la venue d'un pumtrack mobile qui sera placé à proximité, dès début octobre. Quelques paroles de remerciements pour la confiance, pour le succès et la réussite de ces constructions ainsi que le plaisir de la collaboration furent prononcées par les principaux acteurs qui menèrent à bien le projet: Julien Springer, directeur d'exploitation de l'entreprise Steiner Construction, Pascal Favre, du bureau Epure Architecture et Urbanisme SA et Patrick Vallat de Vallat Partenaires SA. Ce dernier rappela qu'il y a tout juste 10 ans, débutait le projet du collège et de ces installations.

« La pratique du sport est importante, voire essentielle pour tous. Mais pour les jeunes en particulier, toute infrastructure sportive leur donne les outils et des bases pour s'occuper et s'épanouir dans une société devenue complexe, pour qu'ils trouvent dans le sport les passions qui veillent en eux, des réseaux de camaraderie et de manière générale une activité physique indispensable pour leur santé mais aussi une école de vie » formula avec conviction Olivier Sonnay.



Tartin remis à neuf avec au premier plan les engins de Streets Workout

Texte et photos Gil. Colliard

Article Le Courier du 28 septembre 2023

6.1.9 Patinoire

Après un appel à candidatures, les autorités communales ont trouvé une nouvelle tenancière pour la saison 2023-2024, M^{me} Fabienne Gachet.

M^{me} Gachet est originaire d'Oron-la-Ville et a créé sa propre agence d'événementiel « Fabi-Event ». Déjà habituée à la gestion d'une buvette, M^{me} Gachet a démarré l'exploitation de manière consciencieuse et professionnelle en novembre 2023. Le bilan de la saison sera effectué en mars 2024.



Cette année encore, la patinoire a permis d'accueillir les élèves des écoles d'Oron et de la région, d'organiser de petits événements (repas des jeunes citoyens, Noël, repas à thème, etc.) et d'offrir une activité à la population à petit coût, dans un contexte où le pouvoir d'achat des ménages suisses se réduit.

La Municipalité tient à remercier chaleureusement les entreprises qui ont participé financièrement au sponsoring.



6.2 Section 2 Forêts

6.2.1 Groupement forestier Broye-Jorat

M. Didier Gétaz, Garde forestier, a suivi l'entretien, les plantations, les éclaircies et les coupes, afin de faire progresser ce beau patrimoine. Vous trouverez son rapport ci-dessous :

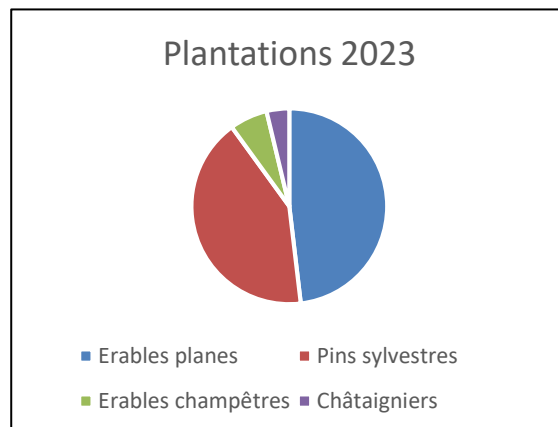
192 hectares de forêt, possibilités de 1'750 m³ dont 1'200 m³ de résineux et 400 m³ de feuillus.

Plantations :

Plusieurs plantations ont été réalisées à l'automne 2023 dans les forêts communales d'Oron, certaines dans un but de complément dans des plantations déjà existantes mais présentant un fort taux de mortalités des plants et avec un peu de recru naturel pour compenser ; c'est notamment le cas des plantations faites à Sur Broye et au Chaney. La plantation réalisée à Joratel fait suite à une coupe de réalisation planifiée. Quant aux plantations de L'Erberey, Planche l'Epine et Pra don Abbé, elles font suite à des coupes forcées dues à des foyers de bostryches. Une plantation était planifiée en 2023 sur Essertes, mais en raison des conditions météorologiques n'ayant pas permis le nettoyage du parterre de coupe, elle sera réalisée en début d'année 2024. Il en est de même pour les Carroz où, suite à un important foyer de bostryches, il a fallu réaliser une partie du peuplement.

Nombre de plants :

Erables planes	385
Pins Sylvestres	335
Erables champêtres	50
Châtaigniers	30
Total	800



Soins culturaux :

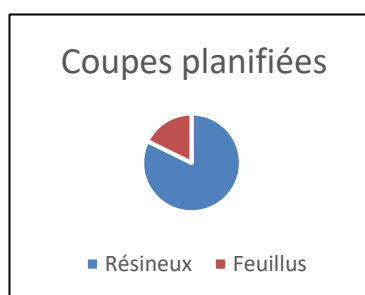
Les soins aux jeunes peuplements réalisés en 2023 représentent une surface de 6 ha répartie sur différents massifs.

Martelages :

Résineux	1'070 sylves (sv)
Feuillus	80 sylves (sv)
Total	1'150 sylves (sv)

Coupes planifiées :

Résineux	1'389 m ³
Feillus	299 m ³
Total	1'688 m³

**Coupes forcées (chablis et bostryches) :**

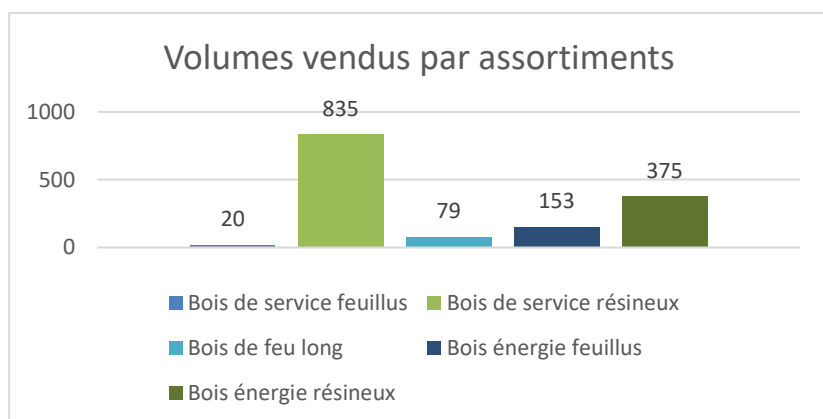
En 2023, les premiers foyers de bostryches ont apparu tardivement dans le courant du mois d'août. Bien que tardives, les pullulations ont été plus importantes qu'en 2022 avec pas loin du double du volume de bois bostryché récolté sur le territoire communal d'Oron, que l'année dernière. Le volume de chablis (renversé par le vent) est également plus important qu'en 2022, cela étant principalement dû au coup de bise de février 2023.

Coupes forcées :

Bostryches	267 m ³
Résineux	120 m ³
Feillus	37 m ³
Total	424 m³

Volumes vendus par assortiments : Bois vendus durant la période du 01.01.2023 au 31.12.2023

Bois de service feuillus	20 m ³
Bois de service résineux	835 m ³
Bois de feu long	79 m ³
Bois énergie feuillus	153 m ³
Bois énergie résineux	375 m ³
Total :	1'462 m³



6.3 Section 3 Vignes

La Commune d'Oron est propriétaire de trois parcelles de vignes achetées par la Commune d'Oron-la-Ville en 2010 :

N° RF	Surface	Désignation de la situation	Valeur fiscale
1166	10'453 m ²	Clos d'Oron	116'000.--
1168	3'424 m ²	Clos d'Oron	38'000.--
1185	1'342 m ²	Châtillon	15'000.--

6.3.1 Production

Le vignoble Clos d'Oron (Appellation Chardonne AOC Lavaux), est situé sur la Commune de Corsier-sur-Vevey. D'une superficie totale de 15'219 m², il permet de récolter du vin blanc (Chasselas), ainsi que du vin rouge composé des cépages Gamaret - Garanoir.

Le tâcheron M. Martial Neyroud de Corsier ainsi que M. Xavier Fonjallaz, vigneron, ont bien pris en main le travail qui leur a été confié afin de garantir au mieux l'exploitation de ce patrimoine communal.

Le label Terravin « Lauriers d'Or » ainsi que la mention Grand Cru (vin rouge et vin blanc) nous ont à nouveau été décernés pour la cuvée 2022.

6.3.2 Vente

Au 31 décembre 2023, les ventes suivantes ont été enregistrées :

- 3'145 bouteilles de Clos d'Oron blanc (0,7 l.)
- 181 bouteilles de Coup de Foudre (0.7 l.)
- 2'005 désirées de Clos d'Oron blanc (0,5 l.)
- 511 bouteilles de Clos d'Oron rouge (0,7 l.)
- 6'100 litres vinifiés vendus en vrac à Riem Daepf & Co à Kiesen (récolte 2022).

Dans le cadre d'apéritifs officiels où le vin d'honneur de la Commune a été servi, il a été offert 1'108 bouteilles de blanc, 553 désirées de blanc, 407 de coup de foudre et 408 bouteilles de rouge.

Solde en cave (bouteilles) au 31.12.2023, millésime 2022 :

- Clos d'Oron Rouge (0.7 l.) 1'836
- Clos d'Oron Blanc (0.7 l.) 1'302
- Clos d'Oron Blanc (0.5 l.) 630
- Clos d'Oron Blanc Coup de Foudre (0.7 l.) 432

6.4 Section 4 Travaux

6.4.1 Réseau routier et places

6.4.1.1 Entretien - Travaux 2023

Suite à la reconnaissance annuelle qui permet de cibler les zones dégradées à la fin de l'hiver, en 2023, la priorité a été mise sur des pontages de fissures (nettoyage des fissures à la lance thermique, application d'une masse bitumineuse élastomère à chaud, sablage au sable de quartz) et du Pata (réfection à la machine des endroits fendus et dégradés avec application d'émulsion de bitume élastomère et gravillon 4/6, cylindrage avec un rouleau à pneus).

Ces solutions renforcent et gardent les routes en état afin d'éviter des dégradations rapides et de procéder à des travaux beaucoup plus conséquents.



Pontage des fissures



Réfection « Pata »

Comme chaque année, des réfections de caniveaux, regards, grilles, banquettes en tout-venant stabilisé, et boudins sont nécessaires.

Des zones en enrobé ont été réalisées à la Place de la Gare d'Oron-le-Châtel et à la Route des Auges à Essertes.

Ponctuellement, le Service de la voirie intervient pour des nids de poules et autres travaux de génie civil suite à des contrôles réguliers du réseau routier communal.

6.4.1.2 Châtillens - Route de Lausanne - DP 6 - Hauteur EFSA

Suite au changement d'affectation de la zone, l'entreprise EFSA ayant cessé son activité à Châtillens, la Municipalité a demandé un projet pour un nouveau système de présélection. En effet, la construction d'une nouvelle zone en face d'ALDI engendre un nœud de trafic devant distribuer un flux de véhicules des deux côtés de la chaussée tout en respectant la sécurité des piétons.

6.4.1.3 Châtillens – Pont du Grenet

Devenu dangereux et ne supportant plus le passage des véhicules, il a été décidé de renforcer sa structure et de le refaire à neuf afin d'assurer le passage en toute sécurité.



6.4.1.4 Ecoteaux - Grand'Route - Réfection

Sur la Grand'Route à Ecoteaux, entre le « contour à Rodo » et la laiterie, des affaissements de grande ampleur ont apparu. Le Service de la voirie a donné l'alarme après avoir constaté plusieurs trous importants dans la chaussée.

Suite à diverses réparations, la Municipalité a décidé de réaliser deux projets afin de remettre en état ce tronçon.

Le premier projet est à l'étude. Il s'agit de revoir toute la partie souterraine (eau potable, eau pluviale), y compris refaire le coffre sur la périphérie afin de stabiliser la pousse du talus en amont.

Ces structures souterraines seront également utiles pour le deuxième projet, la remise en état de la route et la création d'un trottoir.

6.4.1.5 Essertes - Chemin du Crêt-Bournet de type AF – DP 120

La réfection complète (coffre + revêtement) du Chemin du Crêt-Bournet a été entreprise, après avoir approché la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) qui en a confirmé la subvention.



6.4.1.6 Essertes - Chemin des Coucous

Le Chemin des Coucous, situé en-dessus de la zone villa d'Essertes, est en train de glisser en direction de la route cantonale.

En effet, des poches d'eau dans les couches souterraines ont créé un glissement de terrain important remettant en question le Chemin des Coucous. Des travaux d'urgence ont été effectués et une étude est en cours afin de remédier à ces problèmes.

6.4.1.7 Oron-la-Ville - Réaménagement de la traversée du Bourg et giratoire de La Concorde

Les séances de travail relatives à ce projet ont repris en 2023, dans le but de la mise à l'enquête publique des plans, début 2024.

6.4.1.8 Oron-la-Ville - Parking du Carroz

Afin de gagner un maximum de places de parc sur ce parking, la Municipalité a lancé un projet d'étude qui a débouché sur une mise à l'enquête début 2024.

6.4.1.9 Oron-le-Châtel - Pont CFF des Ochettes - Irrégularités

Dans la localité d'Oron-le-Châtel, le pont CFF des Ochettes s'effrite en périphérie du béton.

Un bureau d'ingénieurs spécialisé suit avec vigilance les diverses faiblesses apparues et la Municipalité a mandaté plusieurs entreprises pour effectuer des travaux d'urgence. L'intervention d'urgence a été effectuée durant la nuit, consistant en la démolition partielle de ces bordures extérieures en béton, afin d'éliminer le risque de chute de ces éléments dégradés sur les trains. La suite des travaux (phase 2) est à l'étude.

6.4.1.10 Palézieux - Réaménagement de la chaussée en traversée du village

Suite à l'adoption du préavis 03/2021, le gros des travaux a été entrepris durant cette année 2023, jusqu'à l'inauguration officielle qui a eu lieu le samedi 2 décembre 2023, en même temps que la fête pour les 150 ans de l'Auberge communale.

En plus d'un réaménagement complet, du renouvellement des réseaux techniques souterrains et de la pose de nouveaux collecteurs d'eaux claires (EC), ces travaux ont permis la réalisation d'un nouveau giratoire à la hauteur de l'Auberge communale, de trottoirs sur toute la traversée, ainsi qu'un nouvel arrêt de bus à la hauteur du temple, en direction d'Oron-la-Ville.

Un excellent travail a été fait vu la clémence de la météo jusqu'au mois d'octobre. A l'usage, le nouveau rond-point donne entière satisfaction et la fluidité ainsi que la sécurité du trafic sont assurées.

Les travaux seront terminés début 2024, avec le tronçon de la Rue de la Bougne, le réaménagement de la place devant l'administration communale et la pose du tapis final phono-absorbant qui elle, aura lieu le premier week-end de juillet.



6.4.1.11 Signalisation et marquages routiers

La signalisation routière est régulièrement contrôlée et lorsque certaines situations méritent une réflexion, nous pouvons compter sur le service de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) avec qui nous entretenons de très bonnes relations.

Une campagne de marquage au sol a été effectuée à la bonne saison afin de garder une sécurité routière selon les normes cantonales.

6.4.1.12 Transports spéciaux

Les transports spéciaux sont nombreux à emprunter l'itinéraire de la Commune d'Oron, axe routier pour les 250 et 500 tonnes.

Même avec une bonne communication lors de leurs passages, les entreprises externes mandatées par les transporteurs pour démonter et remonter la signalisation avant et après le passage des convois ne font pas correctement leur travail. Elles ne prennent pas soin de nos infrastructures et ne remettent souvent pas en place de manière satisfaisante. Une remise en état est à chaque fois nécessaire par le Service de la voirie.



6.4.1.13 Radars pédagogiques

A l'écoute des habitants, le Service de la voirie continue à mettre en place ces radars pédagogiques afin de sensibiliser au mieux les automobilistes.

6.4.1.14 Contrôles radar

Comme chaque année, de nombreux contrôles radar sont effectués dans notre Commune et les résultats sont de plus en plus proches de la moyenne cantonale.

6.4.1.15 Déneigement

Après plusieurs années d'expérience, nous constatons que la collaboration entre les services communaux et les entreprises privées est efficace.

Il faut signaler qu'il est de moins en moins facile de trouver du personnel vu les contraintes imposées par ce travail et, pour l'employeur, de concilier les nouvelles conventions collectives de travail qui doivent répondre aux exigences fédérales.

6.4.2 Eclairage public

Pour des raisons de sécurité, Romande Energie SA a supprimé ses mâts en bois supportant l'éclairage public, à la Route du Flon, entre la croisée avec le Chemin des Chênes et le Pont de Bize. Il a donc été nécessaire de poser des nouveaux lampadaires et l'alimentation souterraine.

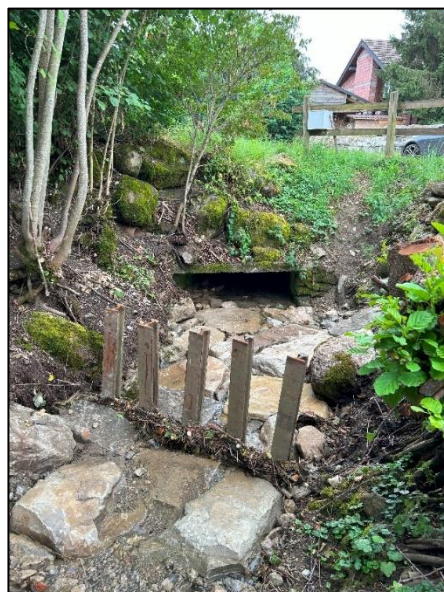


6.4.3 Chemins privés à usage agricole (type AF) - Etude pour réfection

L'étude pour la réfection des chemins privés à usage agricole de type « amélioration foncière » (AF) est toujours en cours en 2023. Certains propriétaires de ces chemins ont été approchés afin de connaître leurs intentions pour la remise en état de leurs dessertes privées, selon le montant des travaux.

6.4.4 Ecoteaux - Ruisseau de la Crottaz - Pose râtelier

Afin d'éviter des dégâts consécutifs à son débordement, des DIN de retenue ont été installés dans le ruisseau de la Crottaz à Ecoteaux.



6.4.5 Palézieux - Biorde - Remise en état de la berge et évacuation d'embâcle

Un arbre tombé dans La Biorde, derrière l'entreprise Glasson Matériaux dans la zone industrielle du Grivaz, a été tronçonné et évacué par une entreprise forestière. Il y reste la souche qui sera évacuée début 2024, ainsi que la remise en état de la berge qui le sera à cette même période.

6.4.6 Palézieux - La Condémine - Gestion du cordon boisé + sécurisation Broye

La coupe de bois a été adjugée à une entreprise forestière locale et l'évacuation des troncs qui doit se faire par des parcelles privées aura lieu début 2024 lorsque les terrains seront plus secs, afin de limiter les dégâts.

6.4.7 Places de jeux

Les places de jeux sont régulièrement contrôlées et entretenues par le Service de la voirie.

Le passage d'une entreprise spécialisée est nécessaire afin d'établir un rapport selon les normes du BPA pour les places de jeux.

6.4.8 Entretien des espaces verts

Les chaleurs de l'été ont à nouveau diminué la fréquence des tontes, contrairement aux mauvaises herbes et plantes indésirables qui donnent bien de l'ouvrage dans les nombreux massifs.

L'arrosage régulier des jeunes arbres et massifs floraux a été nécessaire pour les faire survivre à la forte chaleur.

6.4.9 Parcours Vita

Tous les deux ans, un contrôle qualité est effectué par un expert mandaté par la direction de Zurich parcoursvita.

Suite au contrôle de cette année, les remarques ont été positives « *très joli parcours et bien entretenu. Bravo !* ».

Merci au Service de la voirie pour l'entretien et la mise à disposition d'un parcours de qualité au profit des sportifs et promeneurs, nombreux à emprunter ce parcours dans les Bois du Chaney.

6.4.10 Parcs et promenades

Nombreux sont les tables et bancs mis à disposition lors d'une marche ou à un endroit de détente. L'entretien est régulier et un nouvel aménagement a été réalisé au bas du Bois du Chaney.



6.4.11 Cimetières

Le cimetière d'Oron-la-Ville a été complètement réaménagé. Le gravier a fait place à du gazon au profit de l'entretien, une prairie fleurie a été semée pour la biodiversité, un cheminement en pavés créé pour accéder au columbarium et le jardin du souvenir a été délimité par des buissons de plusieurs variétés. Des arbres d'avenue de différentes essences rendent l'allée centrale accueillante, laquelle a aussi été aménagée pour l'entretien et les convois.

Cet aménagement donne entière satisfaction au Service de la voirie lors de l'entretien et il y a un bon retour des citoyens. Des finitions sont programmées au printemps 2024.

6.4.12 Revitalisation de la Biorde

Pour rappel, le dossier de revitalisation de la Biorde concerne un tronçon d'une longueur totale de 4 km se situant sur les Communes d'Attalens, Granges et Bossonnens. Les études arrivent à leur terme et un projet de mise à l'enquête devait être effectué en 2023. Le projet a été reporté, pour laisser du temps aux négociations avec les agriculteurs et les riverains.

6.4.13 Essertes - Glissement de terrain

Suite aux nombreuses pluies de l'automne et aux épisodes d'intempéries de novembre et décembre, ce glissement de terrain s'est accéléré. Des mesures d'urgence ont été prises en décembre par la pose d'une tranchée drainante sur env. 130 m en bordure Est du Chemin des Coucous. Une étude par un bureau d'hydrogéologie va être faite afin d'établir un projet de stabilisation de ce terrain.



6.4.14 Palézieux – Chemin en forêt entre Serix et le viaduc en pierres des CFF - Glissement de terrain

Egalement suite à cette fin d'année pluvieuse, un glissement de terrain s'est produit en contrebas de ce chemin. Une étude par un bureau d'hydrogéologie a été lancée afin d'établir les mesures à prendre pour la stabilisation de ce terrain.



6.4.15 Entretien des fossés

Il est important de suivre l'entretien chaque année car les fossés se remplissent vite lorsque la météo se dégrade (branches, feuilles, limon...).

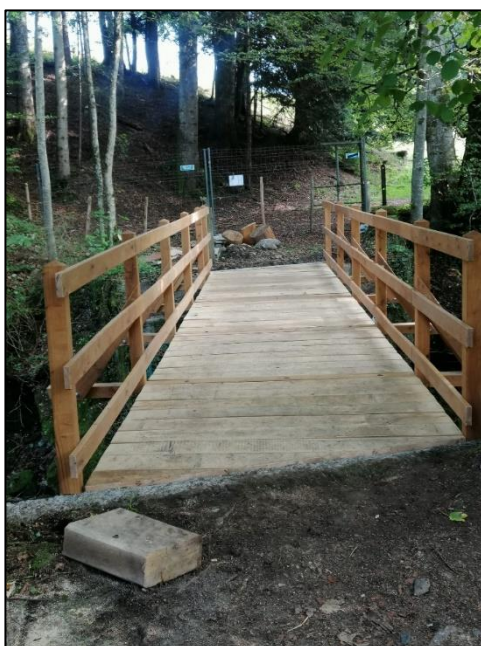
Même avec un entretien rigoureux et suite aux intempéries de fin d'année, nous n'avons pas pu éviter des débordements lors des dernières fortes précipitations.



6.4.16 Sentiers pédestres

Les sentiers pédestres sont très fréquentés par les promeneurs. Sur le Chemin du Vieux-Moulin à Ecoteaux, la passerelle qui enjambe la Broye pour relier Remaufens, devenue dangereuse par le temps, a nécessité une remise à neuf. Les frais ont été partagés entre les deux communes car la limite se situe au milieu de cet ouvrage. Il a été décidé que l'équipe du Service de la voirie d'Oron se chargeait de cette réfection afin de garantir ce tronçon en toute sécurité.

Une visite des travaux est prévue au printemps 2024 par la Municipalité d'Oron et le Conseil communal de Remaufens lors d'une rencontre entre les deux communes.



6.4.17 Décorations de Noël

Cette année, la Municipalité a décidé d'installer les décorations de Noël et d'y ajouter des boîtiers reliés à l'alimentation afin de pouvoir temporiser la durée de l'illumination.

Des nouvelles décorations ont été installées à la Grand-Rue de Palézieux-Village suite à la réfection de la route.

6.4.18 Véhicules et machines du Service de la voirie

Le tracteur en attente de livraison a été réceptionné au printemps. Il est utilisé lors de travaux dans les espaces verts et pour le service hivernal. Le choix de ce véhicule donne entière satisfaction au Service de la voirie.



6.4.19 Apprentissage au Service de la voirie

L'apprentissage de M^{me} Aurélie Gilliéron se déroule très bien. Elle est encadrée par M. Didier Petter, Responsable du Service de la voirie, qui est plus que satisfait de ce début de formation.

Nous l'encourageons à continuer ainsi et la félicitons pour ses résultats scolaires.

6.4.20 Bénévolat au service de la Commune

La Municipalité a été approchée par le Gospel Center d'Oron, souhaitant faire une action de bénévolat pour la Commune.

La matinée du samedi 11 novembre 2023, organisée par M. Didier Petter, Responsable du Service de la voirie, et M. Jean-Michel Chevalley, Pasteur du Gospel Center, s'est très bien déroulée. Une centaine de personnes de tout âge, entourées par quatre collaborateurs du Service de la voirie, ont participé à l'entretien du sentier pédestre du Vieux-Moulin à Ecoteaux et au ramassage des branches suite à l'élagage du tour du Bois du Chaney, et cela avec enthousiasme et bonne humeur.

La Municipalité remercie le Gospel Center pour son initiative, le Service de la voirie d'avoir participé à cette matinée bénévolement, ainsi que les pompiers du DPS Oron-Jorat pour avoir transporté tout ce petit monde sur les lieux de travail.



6.5 Section 5 Déchets

6.5.1 Ramassage et collecte des ordures ménagères

Le système de la taxe au poids pour la gestion des ordures ménagères donne satisfaction et son principal atout est qu'elle respecte le principe du pollueur-payeur. Nous pouvons tout de même mentionner que la gestion du système engendre une certaine lourdeur administrative.

65 conteneurs semi-enterrés sont répartis dans la Commune et 2 Ecopress équipés de bennes de 32 m³ sont à disposition dans les deux déchèteries.

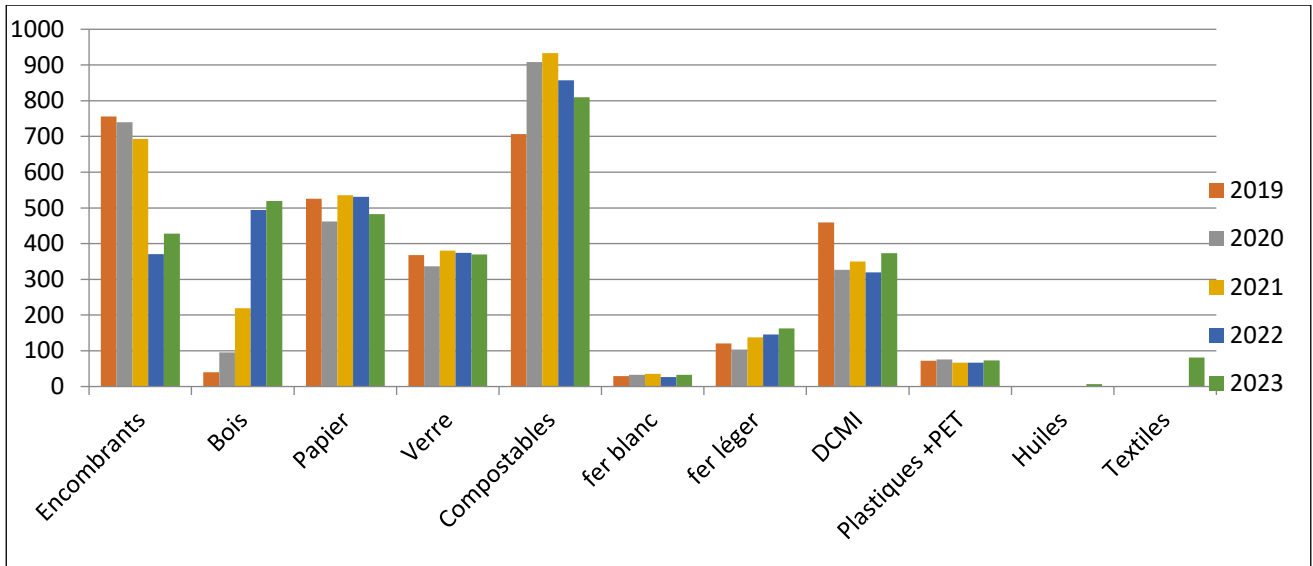
Le nombre d'ouvertures des Molok (141'509) et des Ecopress (35'829) a légèrement diminué. Le tonnage se répartit de la manière suivante :

- Molok : 401'550 kilos, poids moyen par dépôt : 2,83 kg
- Ecopress : 185'720 kilos, poids moyen par dépôt : 5,18 kg

6.5.2 Statistique des déchets récoltés

Graphique sur l'évolution des déchets récoltés dans la Commune d'Oron

Type de déchets	Apports 2019 en tonnes	Apports 2020 en tonnes	Apports 2021 en tonnes	Apports 2022 en tonnes	Apports 2023 en tonnes
Objets encombrants	756	739	627	371	427
Bois usagés	40	95	219	494	519
Compostables	707	908	933	857	809
Verres mélangés	368	337	381	374	369
Papier	525	462	535	531	482
Métaux	150	137	350	172	200
DCMI	459	327	351	320	374
Plastiques + PET	72	76	67	67	73
Huiles					6
Textiles					81



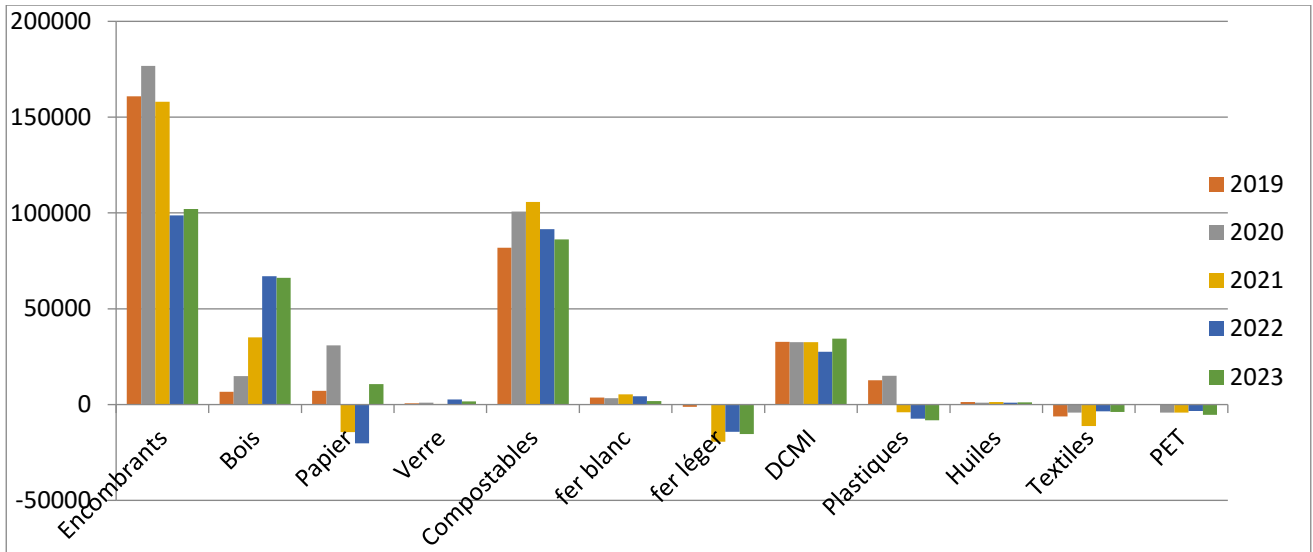
*DCMI : Déchets admis en décharge contrôlée pour matériaux inertes

Depuis deux ans, le bois est séparé des déchets encombrants, ce que démontrent ces tableaux. Nous pouvons constater que le bois représente une part importante des déchets. Une analyse devra être faite afin de connaître de manière plus fine la provenance de celui-ci. A relever que les entreprises ont accès aux déchèteries mais dans une certaine mesure définie par notre règlement. L'installation durant l'année 2024 de barrières à l'entrée des déchèteries permettra de mieux cibler les utilisateurs et de pouvoir, le cas échéant, traiter directement avec les personnes/entreprises concernées.

Ceci n'apparaît pas dans le graphique mais nous pouvons relever que depuis l'année dernière, nous faisons une récolte séparée des EPS (Sagex) qui sont directement revalorisés en matériaux d'isolation par l'entreprise Swisspor. A notre grande surprise, plus de 3 tonnes ont été collectées durant l'année, ce qui représente un volume conséquent.

Graphique des coûts des déchets récoltés dans la Commune d'Oron

	2019	2020	2021	2022	2023
Encombrants	160'956.68	176'780.14	158'102.20	98'648.95	102'057.70
Bois	6'645.93	14'919.66	35'072.00	67'027.50	66'224.55
Papier	7'232.09	30'942.64	- 14'353.90	-20'200.05	10'624.70
Verre	653.10	1'008.25	398.95	2'732.20	1'738.35
Compostables	81'809.44	100'683.04	105'767.85	91'488.70	86'249.60
Fer blanc	3'690.19	3'338.70	5'344.38	4'411.00	1'828.80
Fer léger	- 1'118.57	- 20.15	- 19'343.60	-14'265.70	-15'402.80
DCMI	32'662.56	32'494.97	32'521.75	27'583.30	34'484.65
Plastiques	12'749.97	15'001.32	- 4'086.91	-7'437.50	-8'240.50
Huiles	1'342.86	935.16	1'243.58	1'026.20	1'129.50
Texaid/habits	- 6'241.90	- 4'180.80	- 11'285.34	-3'579.70	-3'838.25
PET		- 4'247.90	- 4'264.89	-3'336.00	-5'342.00



6.5.3 Oron-la-Ville et Palézieux - Déchèteries

Durant cette année, une réflexion a été menée afin de diminuer les transports des déchets encombrants. En effet, nous pouvons constater que le tonnage de nos bennes pourrait être augmenté, voire même doublé si les déchets étaient compactés. Afin de choisir le système qui nous semble le plus approprié, nous avons effectué des visites de plusieurs déchèteries communales.

Nous nous rendons également compte que le contrôle des usagers de nos déchèteries est difficile pour les employés qui doivent déjà gérer les déchèteries et aider les utilisateurs, c'est pourquoi nous nous sommes également intéressés, lors des visites citées ci-dessus, à l'utilisation de barrières afin de pouvoir effectuer ce contrôle.

La décision a été prise d'installer une benne avec compacteur dans chaque déchèterie ainsi que des barrières d'accès. Pour ce faire, un préavis a été présenté et accepté par le Conseil communal en fin d'année (préavis 18/2023).

Durant l'année écoulée, le taux de rétribution et les coûts de l'élimination des différentes filières de déchets varient en fonction de l'offre et de la demande. De manière générale, l'achat des matières a plutôt tendance à baisser. Celles-ci avaient beaucoup augmenté durant le COVID et retrouvent des prix plus habituels.

L'augmentation du prix du carburant est toujours répercutée par les transporteurs sur le prix du transport des déchets.

6.5.4 Conteneurs Molok - Entretien

Les coûts annuels du logiciel de gestion des déchets urbains (Molok) sont élevés et pèsent sur le prix du kilo de déchets auprès des ménages. Les installations devenant vieillissantes, un entretien est effectué de manière régulière sur nos systèmes de conteneurs.

Le personnel communal du Service de la voirie effectue trois tournées hebdomadaires de tous les Molok afin de garantir le ramassage des sacs abandonnés à côté de ces derniers et vérifie que ceux-ci fonctionnent correctement. Nous pouvons toujours remarquer que certaines personnes manquent de civisme pour l'élimination de leurs déchets et que, malheureusement, ce sont régulièrement les

mêmes utilisateurs. Nous procédons à des contrôles au niveau de l'utilisation des cartes et informons les personnes concernées sur leur mauvaise utilisation du système.

6.5.5 Dépôts sauvages

Le service de la voirie a trouvé 815 sacs hors des Molok durant cette année.

Suite à l'ouverture des sacs, nous avons pu délivrer 40 ordonnances pénales ainsi que 23 avertissements.

6.5.6 Plastiques agricoles

Dès le printemps 2021, l'élimination des plastiques agricoles, horticoles et issus du maraîchage est facturée au prix coûtant (heures du transporteur, transport et élimination). Durant l'année, 17'970 kg ont ainsi été récoltés 1x/mois à la déchèterie d'Oron-la-Ville.

6.5.7 Collaboration avec les communes voisines

La collaboration avec les communes partenaires se poursuit, aussi bien au niveau des ordures ménagères que des déchèteries. Les choix d'utilisation de nos infrastructures sont différents selon les Communes. Les habitants de Saint-Martin utilisent uniquement la déchèterie, ceux de Chapelle-sur-Oron bénéficient du système sur le même modèle que les habitants d'Oron et ceux d'Auboranges et de Granges (Veveyse) utilisent les déchèteries et les Ecopress. Les déchets des communes fribourgeoises sont acheminés à la SAIDF, comme convenu par convention en 2021. Les surcoûts sont refacturés à ces dernières.

Il est important de relever qu'avant la signature de la convention entre l'association GACOS (Granges, Auboranges, Chapelle-sur-Oron, Oron et St-Martin) et la SAIDF, les ordures ménagères et les déchets encombrants des communes fribourgeoises étaient livrés avec les déchets de la Commune d'Oron à la SATOM. Le système mis en place, vu la diversité de prise en charge des déchets des communes fribourgeoises, engendre un surcroît de travail, principalement pour le Service de la bourse communale.

6.5.8 Journée Clean Up

Le Clean Up Day 2023 a vu une nouvelle équipe reprendre l'organisation de cette matinée dédiée au ramassage des déchets. M^{mes} Denise Vuataz, Sabine Auderset et Joëlle Hunziker ont repris le flambeau de manière exemplaire. La Municipalité profite de ces lignes pour les remercier de leur travail.



7 Urbanisme - Développement durable - Police - Service du feu - Protection civile

7.1 Section 1 Urbanisme - Aménagement du territoire - Constructions

7.1.1 Etudes en cours

7.1.1.1 Planification générale d'Oron

Les 5 planifications en cours sur le territoire d'Oron et qui ont fait l'objet de séances et travaux sur dossiers, sont listées ci-dessous, puis décrites dans les chapitres suivants. Il est à relever que pour la seule année 2023, en plus du Plan énergie et climat communal (PECC), dont le projet a été déposé au Canton, et à l'exception du PA « A la Sauge » et de la prolongation de la zone réservée d'Oron qui ont pu être finalisés, les dossiers de toutes les autres planifications ont été transmis au Canton pour examen préalable, soit le PDCoM, le PACoM, la SRGZA et l'étude paysagère.

- Plan directeur communal (PDCoM) et Plan d'aménagement communal (PACoM)
- Reconduction pour 3 ans de la zone réservée d'Oron
- Stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district (SRGZA)
- Etude paysagère pour l'ensemble du territoire d'Oron
- Plan d'affectation « A la Sauge », à Palézieux

7.1.1.2 Plan directeur communal (PDCoM) et nouveau Plan d'aménagement communal (PACoM)

Le PDCoM étudie les grands thèmes de notre Commune et imagine son devenir, et le PACoM traduit les intentions de la Municipalité et du législateur au travers d'un règlement et d'un plan d'affectation. Les travaux de ces deux planifications sont traités en parallèle, mais les conclusions provisoires du PDCoM ont guidé significativement l'élaboration du PACoM. Donnant suite à plusieurs échanges avec le Canton sur les intentions de notre Commune et ayant déjà obtenu des retours de sa part, il nous a été possible de ne pas attendre sur le rapport de l'examen préalable du PDCoM, lequel a été déposé au Canton en juillet, pour déposer le projet de PACoM juste avant la fin de l'année.

Pour rappel, cette révision de planification a comme objectif de n'avoir qu'un PACoM pour l'ensemble des 11 localités, sans pour autant lisser tous les efforts auxquels les anciennes communes avaient consenti pour développer harmonieusement leur territoire (choix des tuiles, densification ou non, etc.).

Le paradoxe du contexte de réflexion de ce PACoM, ce nouvel outil de travail des 15 prochaines années, en principe, est d'une part que la tendance est à la densification et d'autre part que les réserves normalisées en zones à bâtir en termes d'accueil de nouveaux habitants ne doivent pas être dépassées pour la même durée. Ceci se traduit pour Oron et de très nombreuses autres communes vaudoises en une obligation de dézoner des parcelles constructibles et d'interdire la densification là où elle serait opportune.

Sans le PA « A la Sauge » comptabilisé séparément et partant du principe que 50 m² de surface de plancher représentent un habitant de plus, les calculs et projections arrivent aux conclusions que nos actuels plans d'affectation, auxquels s'ajoutent des nouvelles mesures réglementaires, permettraient d'accueillir, en chiffres arrondis, 3'500 habitants de plus d'ici 2036. 1'300 correspondent aux normes

de croissance, et par conséquent, des mesures de réduction s'imposent pour 2'200 habitants (dézonages et autres mesures règlementaires). Le projet de planification soumis à l'examen préalable prévoit une réduction d'environ 600 habitants, laissant un potentiel, dit incompressible, de 1'600 habitants environ et réduisant donc le potentiel d'accueil global à 2'900. Autrement dit, la Commune reste surdimensionnée à hauteur d'environ 1'600 habitants par rapport à l'objectif fixé dans le Plan directeur cantonal à l'issue de l'exercice de redimensionnement de la zone à bâtir. Pour y arriver, un passage en revue de toutes les parcelles de la Commune a été nécessaire. Aller au-delà aurait nécessité de retirer des droits supplémentaires, ce que la Municipalité considérait comme malvenu, inutile ou contraire à de simples principes d'urbanisme.

Toutefois, il faut savoir que dans les calculs, une simple réduction de la limite des constructions de 1m, que la Municipalité souhaiterait dans certaines zones, augmente la taille théorique des bâtiments, donc des m² de logement et, par conséquent, du potentiel de nouveaux habitants ! Avec de telles contraintes, pas simple de produire un outil performant et visionnaire pour la prochaine génération !

Les quelques points à relever dans les PDCom et PACom déposés au Canton pour l'examen préalable sont entre autres :

- ladite réduction des droits à bâtir
- un plan et un règlement réunissant toutes les localités, Essertes compris
- les 5 volets du PDCom, soit les sujets traités de l'urbanisation et des services, de la mobilité, du paysage, de l'environnement et de l'énergie
- l'extension de la ZUP à Oron-la-Ville pour de nouvelles infrastructures sportives
- des études sectorielles comme les centres équestres, les équipements sportifs, les hameaux et les centres horticoles
- pour les anciennes écoles dans les localités, passage de zone d'utilité publique à zone d'habitation

Les préavis du Canton pour le PDCom et PACom devraient nous parvenir courant 2024.



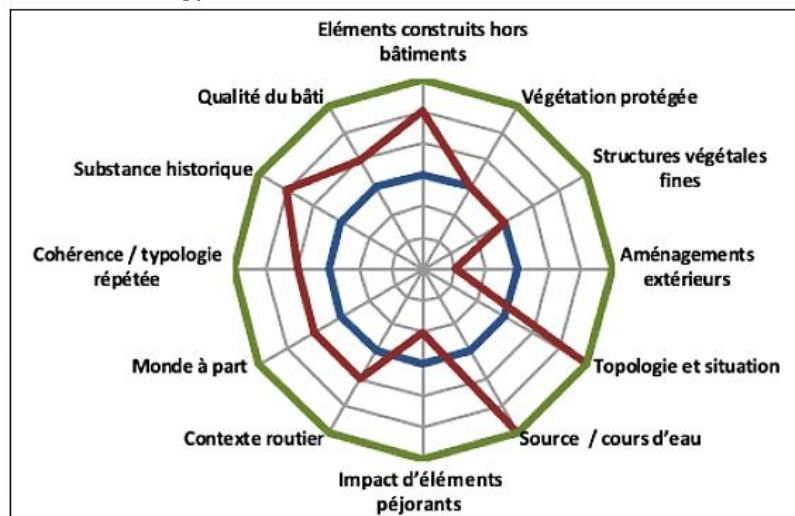
Collège d'Ecoteaux en zone d'utilité publique et dont les classes sont actuellement utilisées pour des activités paramédicales.

7.1.1.5 Etude paysagère

Après l'aboutissement de la planification paysagère d'Ecoteaux en 2022, permettant de réaffecter, sous certaines conditions, 11 fermes pour y créer du logement ou de l'activité, la Municipalité avait immédiatement lancé la démarche pour l'ensemble du territoire communal.

En 2023 et après une analyse fine de plus de 200 bâtiments, la Municipalité a déposé un dossier pour l'examen préalable comprenant environ 70 fermes qu'elle estime constitutive du paysage. Pour chaque ferme, une fiche descriptive a été élaborée. Elle a comme objectif, soit de rendre attentif le propriétaire au maintien de la qualité de son site en cas de travaux peu importants, soit de donner les bases lors de travaux nécessitant une mise sous protection liée à des travaux importants de réaffectation, pouvant même être envisagés pour l'ensemble du volume bâti.

Evaluation - Type Radar



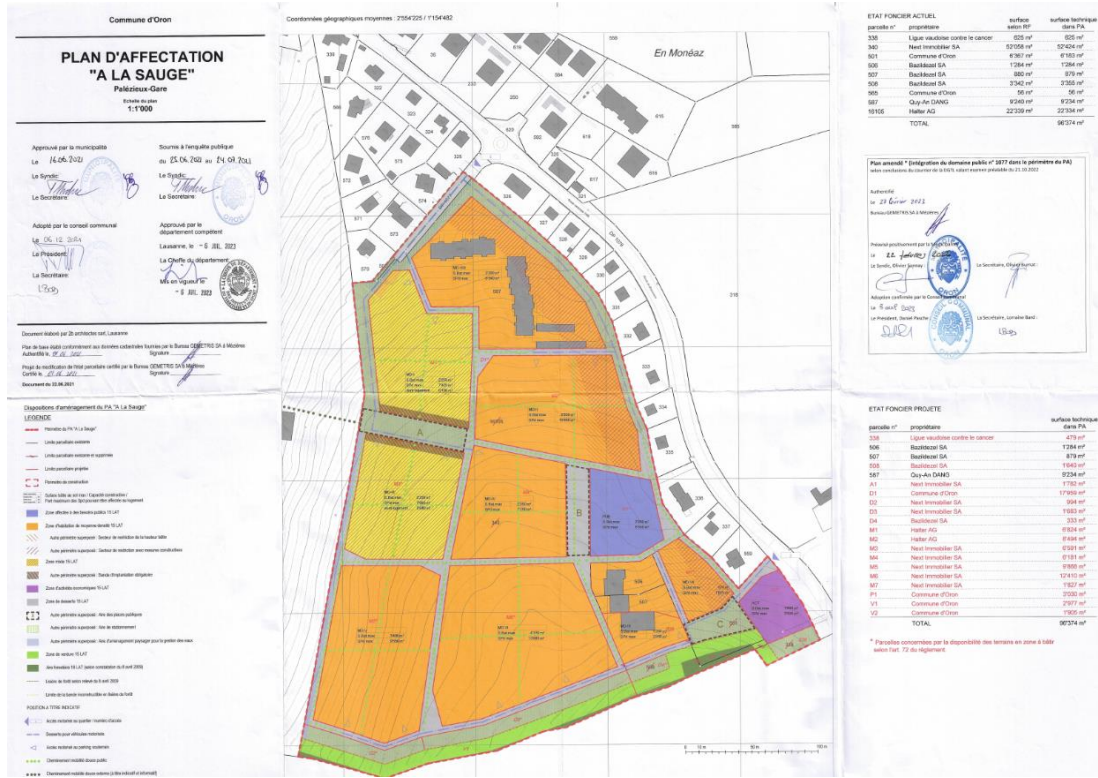
Une fiche est élaborée par bâtiment retenu au stade du dépôt du dossier au Canton pour examen préalable sur laquelle, entre autres, ses qualités paysagères sont synthétisées par un radar

7.1.1.6 Palézieux - Plan d'affectation « A la Sauge »

Enfin ! Débutée en 2005, la révision de cette planification de La Sauge a enfin été validée définitivement par le Conseil communal, puis le Canton. Rappelons qu'au début du processus, les propriétaires avaient voulu construire des logements sur la base des plans et règlements de 1990 prévoyant 660 habitants. Le Canton les avait retenus, estimant qu'une densification près de l'importante gare de Palézieux s'imposait. S'en est suivi un premier projet de 1'800 habitants, mis en péril par la LAT, puis un deuxième sur le périmètre qui était déjà constructible, mais en le densifiant pour y recevoir 1'100 nouveaux habitants.

La Commune poursuit ses réflexions avec les propriétaires Next Immobilier SA et Halter SA pour que le quartier accueille non seulement des logements, mais aussi des commerces, un centre médical, une structure d'accueil pour la petite enfance, de l'artisanat et, à l'étude également, un EMS.

La mise à l'enquête pour une première tranche de 250 logements devrait être publiée en 2024 pour des travaux qui débuteraient en 2025. La Municipalité étudie les infrastructures qui y sont liées, comme celles nécessaires à l'approvisionnement en eau, la réfection de la Route de Bossonens ou le DP qui reliera le quartier à la gare.



Plan d'affectation « A la Sauge » définitivement validé en 2023

7.1.2 Plan de classement des arbres

En 2023, les arbres remarquables d'Essertes ont été recensés (identifiés et géolocalisés) par une entreprise spécialisée. Ceux-ci seront intégrés à notre guichet cartographique après vérification, à priori en 2024, des arbres protégés sur l'ensemble du territoire communal.

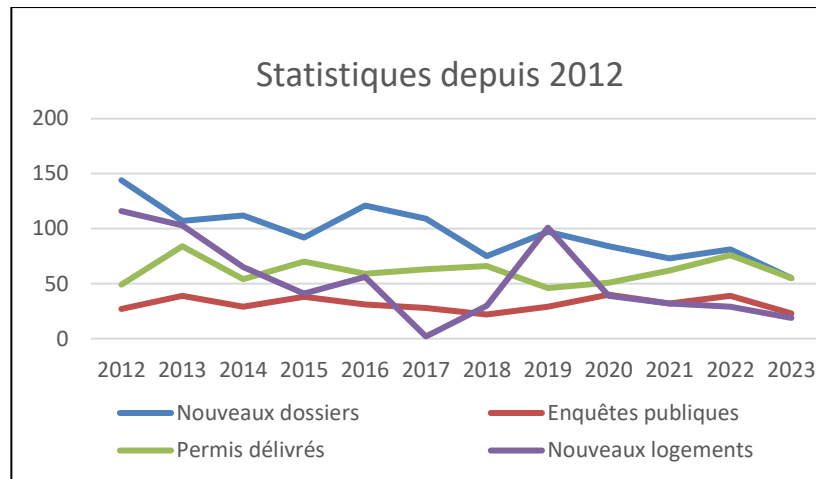
En 2023, la Municipalité a traité et publié six demandes d'abattage d'arbres protégés.

7.1.3 Bureau technique d'Oron (BTO) - Police des constructions

Durant l'année 2023, le Bureau technique a ouvert 55 nouveaux dossiers concernant des demandes de permis de construire (- 26 par rapport à 2022 / - 32 %). Non forcément liés à ces demandes, 23 ont fait l'objet d'une procédure d'enquête publique, 23 d'une procédure de dispense d'enquête publique (enquête administrative de compétence cantonale), et 12 d'une procédure de minime importance (enquête administrative de compétence municipale).

La Municipalité a délivré 57 permis de construire (- 19 / - 25 %), ainsi que 24 permis d'habiter et/ou d'utiliser (- 8 / - 25 %). Sur les 57 permis de construire délivrés, 15 concernaient la modification du système de chauffage par une technologie s'appuyant sur l'énergie renouvelable.

Enfin, 83 demandes ont été dispensées d'autorisation (+ 34 / + 59 %), dont 49 concernaient des installations de panneaux solaires (+ 5 / + 11 %), le solde s'inscrivant dans le cadre des objets (cabanon, pergola, bûcher, entretien strict, etc.) cités à l'article 68a alinéa 2 du Règlement d'application de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (RLATC).

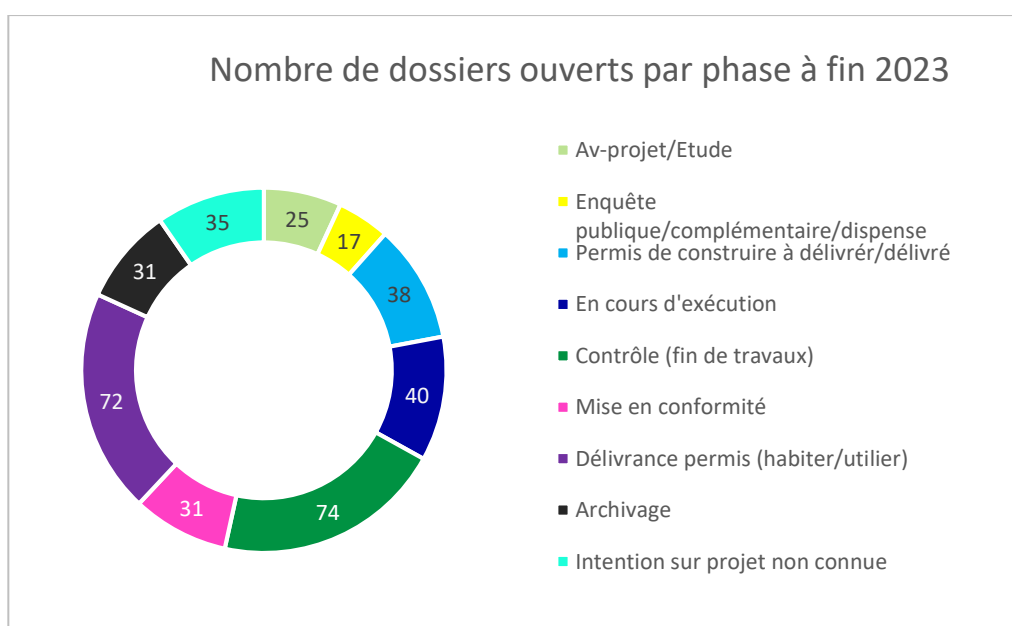


En 2023 :

- 19 logements neufs ont été mis sur le marché (- 10 / - 34 %) ;
- des permis de construire ont été délivrés pour 23 logements (- 5 / - 18 %) ;
- 77 appartements étaient en cours de construction (+ 16 / + 34 %).

Au vu de ces données et comme également constaté au chapitre du Registre cantonal des bâtiments (RCB), la tendance était effectivement à la transformation, à l'agrandissement et à la rénovation. Si le tableau des statistiques ci-dessus peut laisser supposer une chute en continu de l'offre en logements depuis la crise sanitaire et économique qui s'en est suivie, il n'en est rien. Cette année a certes été un peu plus timide sur le nombre de nouveaux logements mis sur le marché mais il ne s'agit là que d'une phase transitoire. En atteste, le nombre d'appartements en cours de construction. L'année 2024 s'annonce ainsi bien plus propice au développement de l'habitation.

Fin 2023, le BTO s'est doté d'un répertoire recensant tous les dossiers de construction encore ouverts depuis 2012. Au total, ce ne sont pas moins de 363 affaires qui nécessitent un traitement avant de pouvoir les clore définitivement. Le graphique ci-dessous apporte une image plus précise de la situation de ces 363 dossiers :



Ce recensement, qui était nécessaire, intervient à une période où le BTO cherche à optimiser ses services. Parmi ceux-là figurent donc le traitement des dossiers en cours mais aussi ceux restés sans suite concrète au fil des dernières années. L'objectif étant, entre autres, d'en liquider un certain quota par mois et d'obtenir sur la fin de l'année suivante un résultat satisfaisant devant refléter les améliorations mises en place par le BTO.

Fait intéressant : sur les ~1'300 dossiers ouverts depuis 2012, 938 affaires ont été traitées dans leur entièreté. Ce qui représente une moyenne de 80 dossiers de construction par année s'étalant sur une période de 12 ans.

7.1.4 Commission technique

Pour la préparation des dossiers importants ou complexes, la Municipalité dispose d'une Commission technique pour la législature 2021 - 2026. Au 31 décembre 2023, elle se composait de :

Commission de base :

- M^{me} Sylviane Carrard, indépendante - Directrice de travaux
- M. Eric Ramseyer, Municipal
- M^{me} Géraldine Donzallaz, Technicienne communale (jusqu'au 31.10.2023)
- M. Gil Pinto, Collaborateur technique (a remplacé M^{me} Géraldine Donzallaz au 01.11.2023)

Selon l'importance, le nombre en cours de traitement et la complexité des dossiers, cette commission peut être élargie, sur décision de la Municipalité et sur conseil du BTO, à :

- Bureau de géomètres Gemetris SA
- Les autres Municipaux
- Des mandataires spécifiques

La Commission n'a pas été sollicitée en 2023.

Vérification des dossiers énergétiques

Le contrôle des bilans énergétiques dans le cadre des demandes de permis de construire est effectué par le bureau Energie Concept (M. Etienne Maillard).

7.1.5 Commission de salubrité

Sur requête ou sur nécessité avérée, la Municipalité dispose également d'une Commission de salubrité pour la législature 2021 - 2026. Au 31 décembre 2023, celle-ci se composait de :

- M. Eric Ramseyer, Municipal
- M^{me} Sylviane Carrard, indépendante - Directrice de travaux
- Dr Michael Klay, Médecin

La Commission de salubrité n'a de nouveau pas eu à fonctionner en 2023, ce qui tend à démontrer le bon suivi des propriétaires de l'entretien de leurs biens immobiliers.

7.2 Section 2 Développement durable

7.2.1 Plan énergie et climat communal (PECC)

Le Plan Energie et Climat Communal (PECC) vise à soutenir techniquement et financièrement les communes dans la mise en œuvre d'une politique environnementale. Le PECC a pour ambition de devenir le fil conducteur pour les décisions communales en matière d'énergie et de climat pour les quatre prochaines années en offrant une vision transversale de ces enjeux.

Oron a pu s'appuyer sur les compétences de la société Alterna Sàrl, qui accompagne déjà de nombreuses communes vaudoises, pour élaborer son Plan climat.

3 phases sont prévues sur les 4 prochaines années :

- Phase d'engagement de la Commune et de demande de subvention ;
- Phase d'élaboration du PECC (d'une durée de 12 mois) ;
- Phase de mise en œuvre des actions, d'environ 3 ans.



La Commune arrive au terme de la 2^{ème} phase puisqu'elle a envoyé une première mouture de son PECC au Canton en fin d'année. Nous attendons maintenant l'analyse de ses services pour effectuer d'éventuelles modifications et passer à la phase de mise en œuvre.

Sans revenir dans les détails sur le processus d'élaboration du Plan climat (largement repris dans le PECC), il nous semble néanmoins pertinent de préciser que l'exécutif a défini les objectifs prioritaires sur la base de deux consultations populaires. La première s'est faite sous forme de sondage avec plus de 400 réponses enregistrées et la seconde, sur la base des informations récoltées, s'est faite lors d'une rencontre en présentiel, à la salle polyvalente de Palézieux-Village. A cette occasion, nous avons enregistré une timide participation d'environ 20 personnes.

Le bureau Alterna Sàrl a ensuite opéré une synthèse des propositions de la population, puis l'exécutif, au cours de plusieurs séances, a travaillé à l'élaboration de 8 objectifs principaux (et 26 actions), répartis en 3 axes :

Axe	Objectifs
Transversal	Mettre en place un fonds pérenne pour la mise en œuvre des actions du PECC d'Oron
	Sensibiliser la population aux thématiques environnementales
	Soutenir et promouvoir l'agriculture locale
Energie et Mobilité	Accompagner les citoyen-ne-s dans la transition énergétique
	Tenir un rôle d'exemplarité en tant que Commune dans le domaine de l'énergie
	Sécuriser et développer les pistes de mobilité bas-carbone
Adaptation aux changements climatiques	Préserver et promouvoir la biodiversité
	Économiser les ressources en eau



Finalement, une communication est prévue à l'attention des membres du Conseil communal et de la population une fois la version finale terminée.

7.3 Section 3 Police

7.3.1 Gendarmerie

La proximité du poste de gendarmerie permet une bonne collaboration entre celle-ci et la Commune. Les gendarmes peuvent répondre directement aux citoyens lors des quatre demi-journées d'ouverture du poste par semaine et, en cas de besoin urgent, ces derniers sont toujours accessibles via la centrale 117. Des patrouilles circulent 7j/7j et 24/24h dans notre secteur de manière plus ou moins fréquente selon la demande et l'évaluation de la situation par le poste de gendarmerie.

Cette année a été particulière pour notre poste de gendarmerie car il y a eu passablement de changements au niveau du personnel, principalement avec le départ du chef de poste et de son adjoint pour des raisons différentes l'une de l'autre. Le chef de poste n'étant remplacé qu'en début 2024, c'est le nouveau chef adjoint qui a été présent au poste d'Oron pendant une grande partie de l'année. Le travail a toujours pu être effectué, mais une présence hors murs a été moins visible par manque d'effectif.

Durant l'année écoulée, les évènements annoncés à la gendarmerie restent les mêmes, tels que dommages à la propriété, individus perturbés ou suspects, troubles à la tranquillité, litiges, objets perdus ou trouvés, vols, etc.

Nous pouvons également relever que les incivilités ont diminué par le fait que les protagonistes se sont régulièrement déplacés sur la région lausannoise et ont été absents durant une période de l'année. Force est de constater que l'absence de meneurs dans un groupe permet une dynamique plus positive.

Le dicastère de la police participe à l'élaboration du projet d'un espace pour les jeunes avec le dicastère de la jeunesse et la gendarmerie est régulièrement informée de l'avancée du projet. En effet, cette autorité a des attentes et se réjouit de pouvoir collaborer avec cette nouvelle entité au niveau de la Commune.

Environ une fois par mois, le poste mobile de la gendarmerie vient sur notre Commune avec son bus aménagé en « bureau d'accueil ». Il assure l'ensemble des prestations fournies par un poste de gendarmerie : Accueil, écoute, patrouilles à pied, conseils de prévention routière ou criminelle. Régulièrement, lors de leur passage, les gendarmes de proximité rendent visite aux personnes ayant subi une infraction afin de leur donner quelques conseils et du soutien.

Depuis de nombreuses années, les vélos volés, perdus, trouvés et non réclamés étaient stockés dans les locaux de la gendarmerie et de la voirie. Durant cette année, nous avons conclu une convention avec la société coopérative Démarche, société à but non lucratif et d'utilité publique créée en 1992. Démarche est une entreprise apprenante et citoyenne active dans les Cantons de Vaud et de Genève. Son objectif est double : renforcer l'employabilité et accompagner vers l'insertion sur le marché du travail.

La coopérative Démarche gère onze structures dont Style basée à Yverdon-les-Bains. Celle-ci récupère, répare et vend des vélos de seconde main. Style propose plus de 50 places en mesure de réinsertion, permettant à des personnes de tout âge de retrouver une aptitude au placement et un emploi. A travers la pratique professionnelle, les participants développent des compétences techniques et transversales, valident un projet professionnel, se requalifient à l'aide de formations et effectuent des stages en entreprise en vue d'une insertion durable sur le marché du travail. Style offre également des places d'apprentissage de mécaniciens en cycles, constructeurs métalliques et de gestionnaires de commerce de détails.

Nous avons dû recenser les vélos que nous avons dans nos locaux et ce sont plus de huitante cycles que nous avons pu transmettre après avoir fait les contrôles préalables. Nous avons maintenant mis en place une procédure entre la gendarmerie et la Commune afin de ne plus stocker autant de vélos.

7.3.2 Commission de police

Selon la législation, la Commission de police doit être composée soit de la Municipalité in corpore, soit par trois Conseillers municipaux désignés à cet effet. Celle-ci ne peut statuer que dans sa composition définie, en général une fois par mois ou selon le besoin.

La Commission de police traite les oppositions aux ordonnances pénales, fait appliquer le Règlement communal de police ainsi que celui des déchets et délivre les sentences lorsque quelqu'un y contrevient. Elle rencontre également les opposants lorsque cela s'avère nécessaire.

La Commission de police nommée par la Municipalité est composée de :

- M. Olivier Sonnay, Syndic
- M^{me} Anne-Cécile Uldry, Municipale
- M. Eric Ramseyer, Municipal
- M^{me} Murielle Pichonnaz, Secrétaire municipale adjointe, qui en assure le secrétariat

La Commission de police a traité 16 oppositions suite à des ordonnances pénales.

A noter que les plaintes dans le cadre de mises à ban ne sont traitées que si les propriétaires ou mandataires peuvent prouver les infractions avec des photos et, en cas d'opposition, les contrevenants doivent envoyer un courrier à la Commission de police, lequel sera transmis au propriétaire concerné pour prise de position. La Commission de police transmet ensuite à l'opposant la décision du propriétaire de maintenir ou d'annuler l'ordonnance pénale.

7.3.3 Surveillance des parkings

La Commune possède deux horodateurs qui sont en fonction au parking de la gare à Palézieux-Gare ainsi qu'au parking qui se trouve au Chemin de la Marouette dans la même localité. Ceux-ci présentant des signes d'usure et après de multiples réparations, ils ont été changés durant cette année.

Les parkings publics suivants sont contrôlés :

- Oron-la-Ville : Aux Carroz, à la Place de Foire, au centre, à la Poya, à la Condémine, au centre sportif et vers les pavillons scolaires.
- Châtillens : places de parc vers les Molok et au temple.
- Palézieux : les parkings à Palézieux-Gare et les parkings au village (gare et administration).

Les parkings nécessitant le plus de contrôles sont ceux de la gare à Palézieux et de la place de la Foire à Oron-la-Ville.

Auparavant, il avait été décidé, contrairement à ce qui est stipulé dans la liste des infractions, d'appliquer une amende de CHF 40.00 pour tout dépassement de la durée de stationnement. Actuellement, nous appliquons les amendes selon la règle, en adaptant le montant entre CHF 40.--, CHF 60.00 ou CHF 100.00, en fonction du temps de dépassement.

La personne qui effectue nos contrôles accomplit également cette activité pour les Communes de Servion et Jorat-Mézières.

7.3.4 Amendes et ordonnances pénales

En 2023, nous avons adressé un total de 528 ordonnances pénales, à savoir :

- 442 rapports de dénonciation (amendes d'ordre)
- 32 dénonciations pour infraction à une mise à ban (véhicules)
- 4 dénonciations pour infraction à une mise à ban (EDM)
- 10 dénonciations pour infraction au Règlement de police
- 40 dénonciations pour infraction au Règlement sur la gestion des déchets, ainsi que 23 avertissements.

En outre, 59 sommations ont été envoyées.

7.3.5 Police du commerce

7.3.5.1 Patentes

Sur préavis de la Municipalité, la Police cantonale du commerce délivre des autorisations pour les débits de boissons alcooliques à l'emporter ou des licences comme, par exemple, les autorisations d'exploiter pour un café-restaurant, une buvette ou un hôtel.

Le registre des licences, qui regroupe toutes les licences d'établissement et les autorisations simples du Canton de Vaud, est accessible via le site de la Police du commerce. Il est tenu à jour.

7.3.5.2 Surveillance

Dans le Canton de Vaud, la législation prévoit que les communes sont chargées de veiller à l'observation des dispositions de l'ordonnance sur l'indication des prix (OIP) sur leur territoire.

Il appartient donc à la Commune de réaliser des inspections routinières de nos commerces.

En général chaque année, le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) met en place une campagne nationale de contrôles sur un sujet particulier. Pour cette année, le thème choisi porte sur l'indication des prix dans les magasins d'optiques.

Concernant notre Commune, ces contrôles s'avèrent fastidieux, n'ayant pas de personnel dévolu à cette tâche. Une réflexion doit être portée à ce sujet et des informations sont prises afin de connaître le fonctionnement dans d'autres communes.

7.3.5.3 Autorisations communales

Au cours de l'exercice 2023, la Municipalité a délivré les autorisations suivantes :

Type d'autorisation	2023
Permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place (dont certains sont valables sur plusieurs jours)	65
Loto	2
Tombolas	9
Autorisations de police diverses, hormis permis temporaires (par exemple vente et distribution de matériel sur la voie publique, stand d'information, course pédestre, fête foraine, etc.)	22
Coffres ouverts	9
Appareils automatiques (boissons froides sans alcool, essence, cigarettes)	0
Exercice du commerce d'occasions	0
Procédés de réclame	8
Permis de fouille	11
Dépôt de bennes sur domaine public	1
Installation de chantier sur le domaine public	0
Echafaudages sur le domaine public	0
Autorisation d'abattage d'arbres figurant au plan de protection des arbres	6

7.3.5.4 Registre communal des commerçants

Le Registre communal des commerçants et des entreprises est géré par la Bourse communale, par le biais de l'application NEST.

7.3.6 Plan canicule

Comme chaque année, la Préfecture du district de Lavaux-Oron a fait part à l'ensemble des communes de la région de la volonté du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) de travailler en partenariat avec celles-ci, dans le cadre de la planification du Plan canicule.

Un courrier a été envoyé aux personnes seules de 80 ans et plus, domiciliées sur notre territoire et qui ne sont pas suivies par le CMS, afin de savoir si elles désiraient être contactées, par nos soins ou par la protection civile, afin de s'enquérir de leur santé.

Vingt-cinq personnes ont répondu et onze seulement ont souhaité un contact en cas de déclenchement de l'alerte canicule. Celle-ci ayant été déclenchée entre le 17 et le 25 août, les personnes qui le souhaitaient ont été contactées par téléphone mais aucune n'a souhaité une visite. Vu le peu de demandes, la Commune n'a pas eu besoin de déléguer cette tâche à la protection civile.

Nous pouvons nous rendre compte, lors des contacts téléphoniques, que les personnes ont bien intégré les précautions à prendre en cas de canicule. Depuis maintenant presque vingt ans que celui-ci est régulièrement déclenché et que les informations sont données par divers canaux, le risque sanitaire pour la population semble moins important.

Niveau	Définition	Mesures et Moyens
Veille 1 ^{er} juin au 31 août	- Températures de saison ($T^{\circ} \text{ moy} < 25^{\circ}\text{C}$) - Prévisions canicule Niveau 2 ($T^{\circ} \text{ moy} \geq 25^{\circ}\text{C}$ pendant deux jours consécutifs)	<ul style="list-style-type: none"> • Conseils partenaires et population • Suivi quotidien des prévisions météo • Mesures de prévention tout au long de l'été
Mise en garde	Canicule Niveau 3 ($T^{\circ} \text{ moy} \geq 25^{\circ}\text{C}$) au moins 3 jours consécutifs	<ul style="list-style-type: none"> • Contacts réguliers entre partenaires • Communiqué de presse
Canicule intense et/ou persistante	- Canicule Niveau 3 ($T^{\circ} \text{ moy} \geq 25^{\circ}\text{C}$) au moins 5 jours consécutifs - Canicule Niveau 4 ($T^{\circ} \text{ moy} \geq 27^{\circ}\text{C}$) au moins 3 jours consécutifs	<ul style="list-style-type: none"> • Communiqué(s) de presse • Activation plans canicule : <ul style="list-style-type: none"> - des institutions socio-sanitaires - des communes, avec visites communautaires • Renforcement de la CTMG
Canicule sévère Etat de crise	Canicule Niveau 3 ($T^{\circ} \text{ moy} \geq 25^{\circ}\text{C}$) ou Niveau 4 ($T^{\circ} \text{ moy} \geq 27^{\circ}\text{C}$) au moins 10 jours consécutifs	<ul style="list-style-type: none"> • Communiqué(s) de presse • Renforcement : <ul style="list-style-type: none"> - plans institutionnels - visites communautaires

Source : Site internet état de Vaud

7.4 Section 4 Service du feu

7.4.1 Association intercommunale SDIS Oron-Jorat

Structure :

Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal est formé d'un délégué et d'un délégué suppléant par commune membre de l'association.

Pour la législature 2021-2026, il est composé de :

- 9 délégués élus et 9 suppléants désignés
- Présidence : Benjamin Borlat
- Vice-Présidence : Sonia Hugentobler
- Secrétariat : Lorraine Bard

La déléguée de la Commune d'Oron à l'assemblée générale est M^{me} Monique Ryf, Municipale.

Comité de direction (SDIS)

Le Comité de direction (ci-après CODIR) est constitué de 5 membres élus par le Conseil intercommunal, pour la législature 2021-2026. Le Codir 2023 se présente comme suit :

Roland Galley, Président	Municipal	Jorat-Mézières
Anne-Cécile Uldry, Vice-Présidente	Municipale	Oron
Nicolas Fosserat	Municipal	Maracon
Jérôme Oberson	Syndic	Servion
Stéphane Porchet	Municipal	Ropraz

Le comité de direction du SDIS se réunit 1x/mois à la caserne d'Oron-la-Ville. Le secrétariat du CODIR ainsi que la gestion comptable sont assurés par le Greffe et la Bourse de notre Commune.

Les Communes couvertes par le SDIS Oron-Jorat sont les suivantes : Corcelles-le-Jorat, Jorat-Mézières, Maracon, Montpreveyres, Oron, Ropraz, Servion, Vucherens, Vulliens. A ces localités vaudoises, s'ajoutent encore les villages fribourgeois d'Auboranges, Chapelle, Le Flon, Rue et Ecublens (en soutien aux corps locaux).

Il y a une stabilité au sein de l'état-major avec uniquement le Capitaine M. Laurent Ritzmann, remplaçant du Commandant, qui a quitté sa fonction à la fin de l'année 2022. Afin de le remplacer, le Comité de direction (CODIR) a désigné le Capitaine M. Vincent Pauli.

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Après une année 2022 plutôt calme, 2023 a été beaucoup plus mouvementée, puisque le SDIS Oron-Jorat a réalisé plus de 118 interventions. A noter que les interventions pour des sauvetages ont fortement augmenté, au même titre que les alarmes automatiques. La majorité des interventions ont eu lieu de jour (61 %), à l'inverse de l'année dernière (52 % de nuit et 48 % de jour). Ces alarmes concernaient principalement des feux et des inondations. Les pollutions quant à elles, restent assez stables.

En 2023, c'est en avril que le SDIS a connu le plus faible nombre d'interventions, alors que le mois de novembre a été le plus chargé, notamment en lien avec les éléments naturels. A préciser que, lors d'une seule intervention (lorsque les éléments se sont déchaînés dans notre région le 14 novembre), 55 sapeurs sont intervenus sur plus de 44 interventions. Nous pouvons également relever que 16 alarmes ont emmené le SDIS hors de ses frontières avec des SDIS ou compagnies voisines. A l'inverse, d'autres SDIS, comme Cœurs-de-Lavaux, Haute-Broye ou Lausanne sont venus appuyer les sapeurs de Oron-Jorat lors d'interventions délicates.

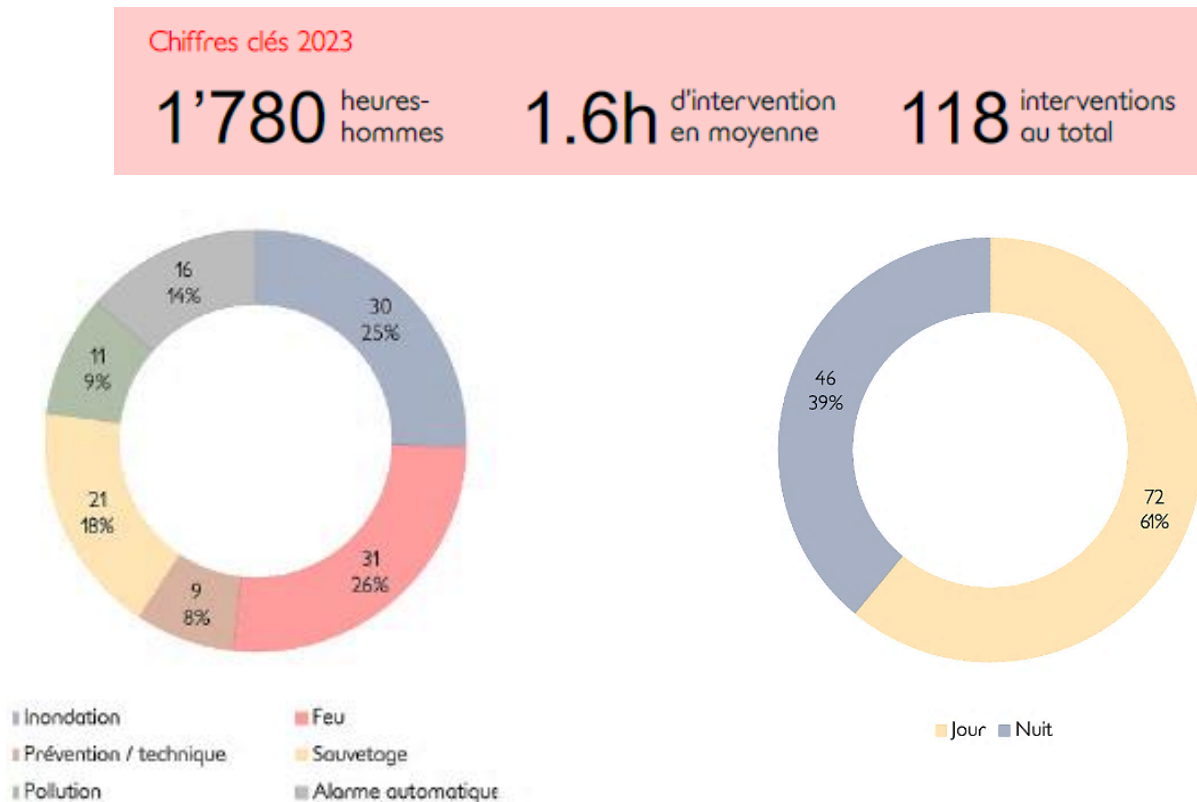


Figure 11 - Types des interventions

Source : Rapport d'activité 2023 SDIS

Le SDIS Oron-Jorat compte 6 détachements d'intervention, répartis sur 4 sites opérationnels, qui garantissent une disponibilité 24/24 heures et 7/7 jours en cas de sinistre.

Compte tenu des différentes mutations, l'effectif global au 31 décembre 2023 est en diminution par rapport à 2022, avec 171 sapeurs incorporés, soit :

- Mézières : 24 sapeurs DPS (détachement de premier secours) et 27 sapeurs DAP (détachement d'appuis)
- Oron-la-Ville : 42 sapeurs DPS et 18 sapeurs DAP
- Palézieux : 31 sapeurs DAP
- Vucherens : 29 sapeurs DAP

Tout au long de l'année, 24 personnes ont fait part de leur démission, portant alors momentanément l'effectif global à 156 sapeurs. A noter que le nombre de défections en 2023 est relativement stable si on le compare aux années précédentes (13 départs en 2020, 22 départs en 2021, 36 départs en

2022). Afin de combler ces démissions, une soirée d'information et de recrutement a été organisée le soir du 2 novembre 2023 à Oron-la-Ville, permettant à notre SDIS de recruter 15 nouveaux sapeurs.

Nous pouvons encore relever que l'année 2023 a été particulière pour le SDIS Oron-Lavaux car il était l'hôte d'honneur du Comptoir d'Oron. L'état-major et les sapeurs du SDIS ont brillamment animé les 300 m² qui leur étaient dévolus.

Comme chaque année, une importante délégation du SDIS Oron-Jorat s'est rendue au Concours cantonal de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers (FVSP) afin d'y représenter le SDIS. La forte implication des membres du SDIS Oron-Jorat a permis la constitution de 9 équipes concourant dans différentes catégories :

1 équipe « tonne-pompe », 1 équipe « combiné », 2 équipes « motopompe » et 5 équipes « gymkhana ».

Les nombreuses heures d'entraînement consenties par chacun n'auront pas été vaines, puisque 3 équipes ont décroché la 1^{ère} place et une la 5^{ème}. Quant aux équipes engagées pour le gymkhana, elles ont également réalisé de très bons résultats.

Ces concours permettent aux sapeurs engagés de parfaire leur formation et de créer un lien qui n'est que positif pour la vie du SDIS.

La relève des sapeurs-pompiers est également assurée par le corps des JSP (jeunes sapeurs-pompiers) Oron - Glâne-Sud, qui peut compter sur un effectif de 23 jeunes (dont 4 filles) qui participent avec assiduité et passion aux exercices organisés par une vingtaine de moniteurs.



7.5 Section 5 Protection civile

7.5.1 Organisation régionale de protection civile (ORPC) Lavaux-Oron

Structure :

Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal comprend deux délégués de chaque commune, un délégué de l'exécutif, désigné par la Municipalité, et un délégué du législatif, désigné par le Conseil communal.

Pour la législature 2021-2026, il est composé de :

- 32 délégués élus et 16 suppléants désignés
- Présidence : Christophe Rebetez
- Vice-Présidence : Roger Cordey
- Secrétariat : Lorraine Bard

La déléguée de la Commune d'Oron à l'assemblée générale est M^{me} Monique Ryf, Municipale.

Comité de direction (CODIR)

Le Comité de direction (ci-après CODIR) est constitué de neuf membres élus par le Conseil intercommunal, pour la législature 2021-2026. Le CODIR 2023 se présente comme suit :

Jean-Marc Chevallaz, Président	Municipal	Pully
Daniel Métraux, Vice-Président	Municipal	Savigny
Christophe Chappuis	Municipal	Rivaz
Céline Dillner-Reichen	Municipale	Paudex
Roland Galley	Municipal	Jorat-Mézières
Nathalie Greiner-Meylan	Syndique	Belmont-sur-Lausanne
Claude Küng	Municipal	Montpreveyres
Patrick Sutter	Municipal	Lutry
Anne-Cécile Uldry	Municipale	Oron

Le CODIR a tenu cinq séances en 2023, afin de régler les affaires courantes, ainsi que l'application des décisions du Conseil intercommunal.

La commission RH n'a pas été sollicitée durant l'année 2023.

Commission de gestion

La Commission de gestion est composée de trois membres et d'un suppléant. Ils sont élus par le Conseil intercommunal pour la durée d'une année. Ses objectifs sont de vérifier le budget et les comptes. Ils établissent un rapport à l'intention du Conseil intercommunal ainsi que des Municipalités.

Commandement

Sous le commandement du Lt Col Patrick Favre, les collaborateurs de l'ORPC LAO sont au nombre de 8 personnes, représentant un 7.4 temps plein.

Bataillon ORPC Lavaux-Oron

L'organisation est composée de trois compagnies formant un bataillon avec du personnel de milice au nombre d'environ 350 personnes. Le territoire du District Lavaux-Oron est composé de 16 communes, sur 134.5 km², avec une population de 64'479 habitants (2022).

Services 2023 :

Cours de répétition

La planification s'effectue désormais par des services en compagnie. Tous les domaines sont présents et doivent interagir ensemble.

Tous les hommes ont été convoqués pour cette première sous la forme d'un cours de répétition de huit jours, qui s'est soldé par un constat de réussite, malgré des imprévus. Les commandants de compagnie, les cadres, ainsi que la milice ont suivi l'instruction de régulation de la circulation, massage cardiaque BLS/AED, recherche de personnes en collaboration avec la gendarmerie, et aussi la formation sur les fondamentaux comme groupes électrogènes, installation d'éclairages, exercices sur le langage radio, gestion d'un groupe de transports, entretien de nos constructions, contrôles d'abris privés, etc. Pour la première fois, un détachement du Canton est venu sur place pour observer une journée entière de service. Il est constaté que les processus sont corrects et permettent d'assurer la sécurité.



Les autres services effectués durant l'année :

- Cours de répétition FIR (formation d'intervention régionale)
- Don du sang
- Essai fédéral des alarmes
- Séances et instruction officiers de piquets

Engagement PRU (point de rencontre d'urgence)

En cas de rupture de courant, il est indispensable de permettre à la population d'avoir des informations et de pouvoir communiquer avec les systèmes de secours. Une formation de langage radio a été dispensée à l'ensemble des communes du district, permettant ainsi de coordonner les chaînes de secours à l'aide de radios cryptées de la PC. Par ce moyen, les ambulances, pompiers, police et PC restent en contact même sans électricité.

Situations d'urgence

Deux accidents sur l'autoroute ont mobilisé la protection civile afin de mettre en action le plan Delesta pour la déviation de la circulation.

La protection civile a été sollicitée par certaines communes pour le suivi du Plan canicule déclenché une fois durant l'été.

Lors des intempéries du mois de novembre, l'ORPC a dû intervenir dans certaines communes, principalement pour dévier la circulation et mettre à disposition des sacs de sable afin de contenir l'eau.

Manifestations

Les activités liées à l'événementiel ont nécessité l'appui de la protection civile concernant :

- Xtratrail - 53 Jours de services
- Camp de l'Arfec - 120 jours de service
- Lausanne Marathon - 45 jours de service

Logistiques

L'organisation de la structure d'instruction de la Clergère à Pully a été une priorité durant l'année. L'accent a également été mis en 2023 sur la mise à niveau de 36 abris publics situés dans le district. Chaque abri est scruté en permanence, taux d'humidité, température. L'ORPC assure également les travaux d'entretien de toute la partie technique.

Pour résumer, l'année 2023 a été marquée par une activité intense et diversifiée, reflétant l'engagement et la compétence des membres de l'ORPC. Les résultats des formations et les opérations menées témoignent de l'efficacité et de la détermination de l'équipe à répondre aux divers défis.

Cette année, l'ORPC a mis en œuvre avec succès les PRU dans le district, avec le soutien actif de la préfecture et des communes. Les interventions, souvent liées à des catastrophes naturelles, soulignent l'importance croissante de ces événements et la nécessité de poursuivre la formation pour mieux s'y préparer. Ces situations d'urgence démontrent l'importance de l'ORPC à réagir efficacement face à des scénarios de plus en plus exigeants.

7.5.2 Abris de protection civile

Un mandat de gestion des abris publics a été proposé aux communes du district par la protection civile, permettant ainsi une gestion professionnelle des locaux. La Commune d'Oron a adhéré à cette démarche, assurant ainsi un entretien technique de qualité.

8 Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, de prendre la décision suivante :

le Conseil communal d'Oron,

vu le préavis n° **02/2024** de la Municipalité du 10 avril 2024,
où le rapport de la Commission de gestion,
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2023

Au nom de la Municipalité

Le Syndic		Le Secrétaire
		
Olivier Sonnay		Olivier Burnat

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 10 avril 2024

Délégué de la Municipalité : M. Olivier Sonnay, Syndic